MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 95 (1995), p. 23-92

Michel Baud, Vassil Dobrev

De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien. Une "Pierre de Palerme" pour la VIe dynastie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711806	*Les papyrus de la mer Rouge IV*	Pierre Tallet
9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien
Une « Pierre de Palerme » pour la VI^e dynastie

Michel BAUD, Vassil DOBREV

1. Une double découverte

Un « texte très long (...) irrémédiablement perdu ». Ainsi G. Jéquier décrivait-il l'inscription qui couvre une des faces du couvercle du sarcophage de la reine Ankhenespépi (JE 65908). L'archéologue suisse mit au jour cet ensemble à Saqqara-Sud, pendant ses fouilles de 1931-1932 dans le secteur des pyramides de Pépi II et de ses reines. Le plus occidental des cinq magasins au sud de la pyramide de la reine Ipout II l'abritait [1].

Lors d'une visite au musée du Caire [2] en début d'année 1993, il nous est apparu que l'état du texte était moins irrémédiablement perdu qu'on ne l'avait généralement accepté. Le jugement lapidaire de Jéquier, que les commentateurs ont retenu, est toutefois nuancé par le découvreur lui-même : « Sa face supérieure [*celle du couvercle*] porte les traces d'une inscription qui devait la couvrir entièrement et qui était gravée très légèrement à la pointe, en colonnes serrées sans lignes de séparation et ayant à peine un centimètre de largeur ; ce texte très long est irrémédiablement perdu, ayant été effacé avec soin ; d'après les quelques signes qu'on parvient avec peine à distinguer, on ne peut même pas contrôler l'hypothèse, qui se présente tout naturellement à l'esprit, qu'il s'agit ici d'une composition religieuse. La ligne d'inscriptions qui court au-dessus des colonnes du grand texte était en plus gros caractères, mais gravée de la même manière et tout aussi soigneusement effacée ; on y distingue cependant trois petits groupes de signes, dont deux, ///  /// et ///  ///, sont des éléments du protocole de Pepi I^er, tandis que le troisième, ///  /// pourrait s'appliquer à la reine Apouit I^re, mère de ce souverain [3]. »

1 G. JÉQUIER, *Les pyramides des reines Neit et Apouit*, Le Caire, 1933, p. 50-54, citation p. 52.

2 Nous remercions le D^r M. Saleh, directeur du musée, non seulement pour nous avoir autorisé à publier ce monument, mais aussi pour toute l'aide qu'il a pu nous apporter lors de l'établissement du fac-similé, en novembre-décembre 1994. L'aide de son assistant, M. Helwagy, nous a aussi été précieuse.

3 G. JÉQUIER, *op. cit.*, p. 52. Voir aussi son rapport préliminaire dans *ASAE* 32, 1932, p. 48. A.M. DONADONI ROVERI, *I sarcofagi egizi dalle origini alla fine dell' Antico Regno*, Rome, 1969, p. 144 (B 84) reprend la description succincte de Jéquier.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

À l'aide d'une lumière rasante, après avoir effectivement repéré les traces de la titulature de Pépi et le nom de sa mère Ipout, nous avons pu identifier de nombreuses bribes du texte initial, entre autres, la titulature de Téti, suivie du nom de sa mère Sechsechet, des mentions répétées de la formule *Nswt-Bjt(j)* [4] + cartouche + *jr.n.f m mnw.f n*, des dates de recensements *ḥɜt-zp* [5], etc. Tous les éléments épars de ce texte ne sont pas lisibles, mais le peu que l'on peut interpréter ne laisse aucun doute sur la nature du document : il s'agit d'annales royales, consacrées à la VI[e] dynastie [6].

Le fac-similé [fig. 1] a été établi directement sur le monument, dans des conditions de lisibilité difficiles en raison de l'effacement. Il a ensuite été contrôlé et revu à l'aide de la couverture photographique de quarante-deux clichés réalisée par A. Lecler.

2. Description du monument et chronologie relative

La grande dalle [pl. I] est un monolithe de basalte [7] ; les dimensions données par Jéquier doivent être légèrement corrigées : 2,34 – 0,92 – 0,20 m [8]. L'archéologue avait déjà remarqué que le sarcophage de la reine-mère Ankhnespépi [9] est étrangement dépareillé, puisque la cuve, en granit, est nettement plus petite que le couvercle. Il en a donc conclu fort justement que la dalle de fermeture devait être destinée, à l'origine, à un autre usage [10].

Le monument est affecté d'un certain nombre d'irrégularités. Leur analyse permettra d'établir une chronologie relative, qui, confrontée au contexte archéologique et aux données textuelles, servira à la reconstitution de son histoire en termes de chronologie absolue (voir § 6).

Une bonne partie des irrégularités sont des marques de la taille du monolithe (phase 1a). Il faut ici distinguer les faces destinées à être inscrites (recto et verso), des côtés [11]. Ceux-ci, à l'exception du côté gauche, présentent une surface grêlée de petits trous très rapprochés ;

4 Les éléments de la titulature royale sont donnés en fonction de la terminologie proposée par V. DOBREV, « Considérations sur les titulatures des rois de la IV[e] dynastie égyptienne », *BIFAO* 93, 1993, p. 180-183. Les choix d'emploi des majuscules adoptés dans cet article n'engagent que cet auteur.

5 Transcription la plus fréquente (K. SETHE, « Die Entwicklung der Jahresdatierung bei den alten Ägyptern », *UGAÄ* 3, Leipzig, 1905, rééd. 1964, p. 88-100 ; A.H. GARDINER, « Regnal Years and Civil Calendar in Pharaonic Egypt », *JEA* 31, 1945, p. 14), mais on a aussi proposé *rnpt-zp* (E. EDEL, « Zur Lesung von  " Regierungsjahr" », *JNES* 8, 1948, p. 35-39, critique de A.H. GARDINER, *ibid.*, p. 165-171) ou *ḥsbt* (W. BARTA, « Das Jahr in Datumsangaben und seine Bezeichnungen », *Fs Edel*, *ÄAT* 1, 1979, p. 35-41).

6 L'annonce officielle de cette découverte a été faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance publique du 28 avril 1995 ; cf. V. DOBREV, M. BAUD, « Les annales royales de la VI[e] dynastie égyptienne récemment identifiées au musée du Caire », *CRAI* 1995 (sous presse).

7 Nous remercions le D[r] J. HARRELL, du département de géologie de l'université de Toledo (USA), de nous avoir confirmé les intuitions de Jéquier. En raison de l'absence de fractures naturelles dans une pierre de cette taille, il propose la coulée d'Abou Zabal comme source possible du basalte ; sur ces carrières au nord d'Héliopolis, voir R. SAID, *The Geology of Egypt*, New York, 1962, p. 221 et D. KLEMM, R. KLEMM, *Steine und Steinbrüche im alten Ägypten*, Münich, 1992, p. 417-418, fig. 48. Le D[r] M. Wissa a toutefois attiré notre attention sur les risques de confusion entre basalte et grauwacke.

8 G. JÉQUIER, *Neit et Apouit*, p. 50 n. 2 ; il donnait une longueur de 2,21 m. L'épaisseur varie de 0,20 à 0,21 m.

9 Concernant les reines de cette époque, J.-Ph. Lauer et V. Dobrev arrivent à la conclusion qu'il faudrait proposer une terminologie claire :
– « reine » pour le titre *ḥmt Nswt* et seulement lui ;
– « mère royale » pour le titre *mwt Nswt* ou *mwt Nswt-Bjt(j)* ;
– « reine-mère » pour celles qui associent *ḥmt Nswt* à *mwt Nswt* ou *mwt Nswt-Bjt(j)*, soit reine et mère royale.
Cf. les remarques de P. MUNRO sur les problèmes de terminologie française concernant les reines (*Der Unas-Friedhof Nord-West* I, *Das Doppelgrab der Königinnen Nebet und Khenut*, Mayence, 1993, p. 17-19).

10 G. JÉQUIER, *Neit et Apouit*, p. 52 et 54.

11 Les indications qui suivent sont données en fonction d'un observateur qui se tiendrait devant le recto, face au monolithe dressé. On considère que le recto est l'actuelle face supérieure de la dalle-couvercle, ce qui correspond aux données textuelles, soit, au recto : de Téti à Merenrê ; au verso, suite et fin du règne de Merenrê et peut-être une partie de celui de Pépi II (cf. § 6).

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

leur réseau est un peu plus lâche sur le côté droit. Ce sont les traces d'un dressage grossier à l'aide d'un pic, certainement en pierre vu la dureté du basalte [12]. Au recto, le long des grands côtés, la taille n'a pas été excellente : les bords supérieur et inférieur sont ponctués de dépressions [fig. 1, légende : 2]. Il ne s'agit pas d'usure ou d'érosion, puisque le texte a parfois été gravé dans ces zones (par exemple A3, pl. VI, signes *ms* de début de colonnes), mais bien d'éclats de la taille initiale. Le côté gauche, le recto et le verso ont été ensuite lissés (phase 1b). Le premier comporte des stries régulièrement espacées : il est en cela assez semblable au verso, dans la limite de ce que l'on peut en voir, compte tenu de la présentation actuelle [13]. Le lissage du recto n'est pas parvenu à faire disparaître les défauts de taille. À l'approche des bords supérieur et inférieur, la surface est affectée d'une pente, facteur de préservation du texte (ci-dessous). Des rainures peu profondes barrent la surface sur la moitié droite du monolithe [fig. 1, légende : 3]. Puisque le graveur y a été contraint de poursuivre l'inscription, il s'agit indubitablement de marques de lissage. L'outil utilisé dans ce processus – certainement une pierre dure [14] – n'a pas été correctement maintenu, si bien qu'un de ses côtés a « mordu » la surface [15]. L'orientation de ces marques montre que l'opération fut effectuée en diagonale. Des traits rapprochés, parallèles et bien nets, se rencontrent encore le long du bord supérieur (fig. 1, au-dessus de la fin de la titulature de Téti et du début de celle de Pépi I^{er}). Ces griffures appartiennent certainement à la phase du lissage, et ont été de ce fait regroupées sous la même légende.

La surface ainsi obtenue n'est pas plane, mais présente un aspect en vague, comme le montre la coupe x - x au bas de la figure 1.

Le monolithe ainsi préparé, le texte a été appliqué sur l'ensemble de la surface (phase 2). La gravure des signes est maladroite, ce qui peut s'expliquer en partie par la dureté de la pierre.

Ensuite, le monument a subi une abrasion quasi totale de son texte (phase 3). Au recto, les parties les moins touchées se situent dans des dépressions, parties basses de la surface générale « en vague », bordures supérieure et inférieure en pente, rainures de lissage. Ici et là, quelques signes plus profondément gravés ont aussi échappé à l'effacement. Le bilan n'en reste pas moins très nettement favorable à l'auteur de l'abrasion : il peut se féliciter de n'avoir laissé subsister, en superficie, que 8 % environ du texte initialement gravé [16].

Les malheurs du monument ne s'arrêtent pas là. Une profonde et large entaille [fig. 1, légende 4] coupe la surface à une cinquantaine de centimètres du bord droit, parallèlement à celui-ci. Il s'agit d'une tentative avortée de débitage de la pierre (phase 4), opérée par percussion et non par sciage, d'où sa forme irrégulière. On peut même remarquer la trace de quelques coups portés en dehors de l'entaille.

12 Pour les indices de dureté de ce matériau, voir D. ARNOLD, *Building in Egypt. Pharaonic Stone Masonry*, New York, 1991, p. 28, table 2.1. Sur l'utilisation d'outils en pierre et non en cuivre dans ce cas-là : *ibid.*, p. 41 ; sur le type d'outils : p. 260-262.

13 Le couvercle repose sur des cales de bois de 9 cm de hauteur, posées sur la cuve, voir pl. I. L'espace entre la cuve et le couvercle est protégé par des vitres.

14 D. ARNOLD, *op. cit.*, p. 263-264.

15 Ces marques sont assez fréquentes mais généralement passées sous silence dans les publications. Un bon exemple est le couvercle du sarcophage de la reine Meresankh III, JE 54935. À noter que ses côtés ont une surface grêlée due à un dressage par percussion, comme pour notre monument.

16 La surface inscrite est évaluée à 18500 cm^2, pour 1560 cm^2 conservés environ, soit 8,4 %.

Enfin, la pierre a été brisée [fig. 1, légende 5 : phase 5]. Les fractures sont bien nettes, et n'ont pas été affectées par l'érosion. Les éléments manquants ont été complétés par des restaurations modernes (légende 6).

En résumé, et en rapport avec la légende, il faut donc distinguer :

Phase 1. → Phase 1a : [lég. 1] Pierre d'origine
[lég. 2] Marques de taille du bloc
→ Phase 1b : [lég. 3] Marques de lissage de la surface
Phase 2. Gravure du texte
Phase 3. Abrasion du texte / réutilisation du monument
Phase 4. [lég. 4] Tentative de débitage
Phase 5. [lég. 5] Fractures et éclats
Phase 6. [lég. 6] Restaurations modernes.

[M.B.]

3. Économie et contenu du texte

3.1. Introduction

Le texte occupait à peu près toute la surface de la dalle. La marge non inscrite, d'après les témoins préservés, est faible : au recto, en moyenne 3,5 cm pour les parties supérieure et inférieure, 10 cm pour la marge droite et 4,5 cm pour celle de gauche : au verso, on ne peut estimer que la marge supérieure, de l'ordre de 2,5 cm.

L'effacement rend la lecture des parties conservées extrêmement difficile. Leur interprétation doit évidemment beaucoup aux parallèles offerts par les fragments d'annales de Palerme [17], du Caire [18] et d'Oxford (University College) [19]. Nous les citerons ainsi, d'après leur lieu de conservation, soit Palerme, Caire n° 1 à n° 5 [20] et UC. La numérotation du premier suit le découpage de H. Schäfer : Palerme, v° 1, 2, désigne la 2e case du premier registre du verso. On a pris l'habitude de l'appliquer aux autres fragments. On ne renverra donc pas aux pages des publications concernées (n. précédentes).

Par « Pierre de Palerme » ou « Annales de Palerme », nous entendons le document original qui couvrait la succession des rois, des origines au milieu de la Ve dynastie. On sait qu'il fut reproduit en plusieurs exemplaires, comme l'attestent certaines différences constatées entre les fragments qui nous sont parvenus [21]. L'origine memphite d'une partie d'entre eux ne fait aucun

17 H. SCHÄFER, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, *VKAW*, Berlin, 1902, *passim*.

18 Pour Caire n° 1 à n° 4 : H. GAUTHIER, « Quatre nouveaux fragments de la Pierre de Palerme », in G. MASPERO, *Le Musée égyptien* III, Le Caire, 1915, p. 29-53, pl. XXIV-XXXI ; G. DARESSY, « La Pierre de Palerme et la chronologie de l'Ancien Empire », *BIFAO* 12, 1916, p. 161-214. Pour Caire n° 5 : J.-L. DE CENIVAL, « Un nouveau fragment de la Pierre de Palerme », *BSFE* 44, déc. 1965, p. 13-17.

19 W.M.Fl. PETRIE, « New Portions of the Annals », *Ancient Egypt*, 1916, p. 115, 119-120 ; H.M. STEWART, *Egyptian Stelae, Reliefs and Paintings from the Petrie Collection* II, Warminster, 1979, p. 6 (17).

20 Nous avons conservé la numérotation adoptée par Gauthier pour Caire n° 3, bien que Daressy ait démontré qu'il se rattache au grand fragment Caire n° 1 (*op. cit.*, p. 169-170), ce qui motiverait l'adoption d'une numérotation continue pour ces deux éléments.

21 H. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 30, 50 ; G. DARESSY, *op. cit.*, p. 173 ; F.W. READ, « Nouvelles remarques sur la Pierre de Palerme », *BIFAO* 12, 1916, p. 216-217 ; Fr. DE CENIVAL, *op. cit.*, p. 17. L'épaisseur de la Pierre de Palerme varie entre 5,1 et 6,5 cm, celle du fragment Caire n° 1 entre 6 et 6,5 cm (J.H. BREASTED, « The Predynastic Union of Egypt », *BIFAO* 30, 1931, p. 713), celle du fragment UC est de 5,3 cm (W.M.Fl. PETRIE, *op. cit.*, p. 120) et Caire n° 4 de 8,1 cm (H. GAUTHIER,

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

doute, comme Caire nº 4, découvert *in situ* à Mit Rahina ; on en a déduit une localisation dans un sanctuaire de Memphis [22], thèse que vient renforcer le lieu de découverte de notre monument remployé : la nécropole de Pépi II à Saqqara-Sud. Il nous a donc paru logique que le monolithe portant les annales royales de la VI[e] dynastie soit nommé « Pierre de Saqqara-Sud ».

3.2. Titulatures royales

Ces annales commencent à l'extrémité droite de la dalle, à 10 cm environ de la bordure, par une colonne de hiéroglyphes de grand module [fig. 1]. C'est une disposition en accord avec l'orientation des hiéroglyphes de l'ensemble du texte, vers la droite. La taille des signes de la colonne est unique dans l'inscription. Seuls le début et la fin du texte sont préservés.

Colonne initiale [fig. 1, pl. II]

Ḥr [... 52 cm ...] *nb ʿnḫ* [...12 cm...] *ḏt.*

« L'Horus [(a)]... [le Roi de Haute et de Basse-Égypte ... X ...] de tout(e) ..., [toute] vie, [tout ...] [*év.* comme Rê], à jamais [(b)]. »

a. Le faucon, qui devait être coiffé d'une couronne (une cassure n'en laisse subsister qu'une partie de la ligne arrière), était probablement celui du Nom d'Horus d'un roi dont les autres éléments de la titulature sont perdus. Ce serait le pharaon sous le règne duquel les annales ont été composées (voir § 6).

b. La colonne s'achève par une formule d'éternité. On interprétera ... *nb ʿnḫ* ... plutôt comme le souhait de « tout(e) ..., [toute] vie » que comme une épithète « maître de vie ». Un exemple comme *[dj ... wȝs] nb ʿnḫ [nb ... ʿnḫ mj Rʿ] ḏt* conviendrait assez bien.

En arrière du faucon initial s'ouvre une longue ligne comportant les titulatures de Téti, d'Ouserkarê (?) et de Pépi I[er] (T_1, T_2, T_3), suivies du nom de leur mère [fig. 3]. Les hiéroglyphes sont de taille inférieure à la colonne initiale, mais supérieure à celle de l'essentiel du texte.

Titulature T_1 [fig. 3 a, pl. III]

Ḥr Sḫtp-Tȝwj Nsw[t]-Bjt(j) Sḫtp-Nbtj zmȝ Bjk-nbw Zȝ-Rʿ Ttj mwt [Nswt]-[Bjt(j)] Zšzšt.

« L'Horus Celui qui apaise les Deux Terres, le Roi de Haute et de Basse-Égypte, Celui qui satisfait les Deux Maîtresses, le Faucon d'or est celui qui unit, le Fils de Rê Téti ; la mère [du Roi de Haute et de Basse-Égypte] Sechsechet [(a)]. »

op. cit., p. 50). La différence des épaisseurs est trop grande (cf. Caire nº 4) pour accepter les conclusions de G. GODRON en faveur d'un exemplaire unique (« Quel est le lieu de provenance de la "Pierre de Palerme" ? », *CdE* 27, nº 53, 1952, p. 19-20). La surface peut certes avoir été mal égalisée (cf. le profil « en vague » de notre monument, fig. 1, coupe x - x), mais pas dans de telles proportions pour une si faible épaisseur.

22 G. DARESSY, *op. cit.*, p. 173 ; G. GODRON, *op. cit.*, p. 21.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

a. La filiation de Téti par rapport à Sechsechet avait été proposée à l'aide de témoins indirects par J. Yoyotte [23], hypothèse entérinée par la découverte de blocs de cette mère royale par la Mission archéologique française de Saqqara (MAFS), blocs remployés dans le temple funéraire de Pépi I[er] [24].

Titulature T₂ [fig. 3 b, c]

[Ḥr ... Wsr-kȝ-Rʿ]  *(?) [mwt Nswt-Bjt(j)* + nom*]*,

ou *[Ḥr ... Wsr-kȝ-Rʿ] ... mwt (?) [Nswt-Bjt(j)]... t* *(?).*

[« L'Horus ... Ouserkarê] + déterminatif ; [la mère du Roi de Haute et de Basse-Égypte Y »],

ou [« L'Horus ... Ouserkarê] ; la mère (?) [du Roi de Haute et de Basse-Égypte], ...t (?). »

Le signe d'un personnage assis, assez effacé, est pratiquement la seule trace préservée à cet endroit du texte. Son emplacement, sur la même ligne que les titulatures de Téti et de Pépi I[er], nous permet de suggérer qu'il s'agit d'un élément de titulature royale, probablement celle du roi Ouserkarê, que la liste d'Abydos place entre Téti et Pépi (voir § 5.2 et § 8). Il peut s'agir, soit de l'image du roi assis qui conclut la série des noms royaux, soit de celle de sa mère, assise sur un trône, d'après les exemples T_1 et T_3 [fig. 3]. Dans le premier cas, la trace en avant du personnage correspondrait à une partie du flagellum que tient le roi ; dans le second cas, il s'agirait d'un *t*, bien adapté à un nom féminin.

Titulature T₃ [fig. 3 d, pl. IV]

Ḥr [Mrjj-Tȝwj Nswt-Bjt(j)] Mr[jj]-ḫt-Nbtj Bjkw-nbw [(a)] *[Mrjj-Rʿ* ou *Zȝ-Rʿ Ppjj] mwt [Nsw]t-Bjt(j) Jpwt* [(b)].

« L'Horus [l'Aimé des Deux Terres, le Roi de Haute et de Basse-Égypte], l'Aimé du corps des Deux Maîtresses, les Trois Faucons d'or [Meryrê *ou* Fils de Rê Pépi] : la mère du Roi de [Haute] et de Basse-Égypte Ipout. »

a. L'épithète d'or de Pépi I[er] est généralement écrit , alors qu'ici, on remarque que le 3[e] faucon est légèrement en dehors du signe de l'or : serait-il posé sur un perchoir ?

b. La filiation de Pépi I[er] par rapport à la reine-mère Ipout I[re] est bien connue, en particulier grâce à sa table d'offrande disposée devant la fausse-porte de la face est de sa tombe, près du complexe funéraire de son époux, Téti [25].

23 J. YOYOTTE, « Les filles de Téti et la reine Seshé du papyrus Ebers », *RdE* 7, 1950, p. 184-185 et « À propos de la parenté féminine du roi Téti (VI[e] dynastie) », *BIFAO* 57, 1958, p. 94-98.

24 J.-Ph. LAUER, *BSFE* 52, 1968, p. 27, fig. 3 ; *CRAI* 1970, p. 498-501 et *CRAI* 1973, p. 329-330 ; J. LECLANT, *Orientalia* 38, 1969, p. 256 ; *Orientalia* 40, 1971, p. 233, pl. XXXI, fig. 23 ; *Orientalia* 44, 1975, p. 208 ; *Orientalia* 47, 1978, p. 281 ; *Orientalia* 48, 1979, p. 362. Pour la documentation se rapportant à Sechsechet, voir W. SEIPEL, *Untersuchungen zu den ägyptischen Königinnen der Frühzeit und des alten Reiches*, Hambourg, 1980, p. 226-235 ; en dernier lieu, H. ALTENMÜLLER, « Bemerkungen zur Gründung der 6. Dynastie », *Fs. J. von Beckerath*, *HÄB* 30, 1990, p. 4-5.

25 C. FIRTH, B. GUNN, *Teti Pyramid Cemeteries* I, Le Caire, 1926, pl. 55 (2) ; voir W. SEIPEL, *op. cit.*, p. 254-262.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

3.3. Les registres

Immédiatement sous la ligne des titulatures royales, on a pu repérer quatre témoins de la formule *Nswt-Bjt(j)* + cartouche + *jr.n.f m mnw.f n*, dont la succession constituait une bande complète. La première concerne Téti (M_1), les deux dernières Pépi I^{er} (M_3 et M_4). D'autres traces ont été localisées sur l'ensemble du recto. La distribution des 16 *mnw* épars ainsi répertoriés, que nous avons dénommés M_1 à M_{16}, indique que le système d'organisation en bande s'appliquait à l'ensemble du texte. En raison de leur situation, certaines bribes peu lisibles ont pu être identifiées comme éléments de ces formules. C'est le cas pour le simple *Nswt-Bjt(j)* (M_{14}), et pour les traces du nom solaire de Pépi I^{er}, *Mrjj-Rʿ* (M_{10} et M_{11}). Les formules sont toujours en ligne et situées à la partie supérieure du registre : on se reportera aux fac-similés de secteur pour leur détail, soit :

M_1 : fig. 4 a, pl. Va	M_5 : fig. 6, pl. Vc	M_9 : fig. 18 c	M_{13} : fig. 12 b
M_2 : fig. 4 b	M_6 : fig. 7	M_{10} : fig. 18 d	M_{14} : fig. 13 a
M_3 : fig. 18 a, pl. Vb	M_7 : fig. 8 a	M_{11} : fig. 10 a	M_{15} : fig. 14 a
M_4 : fig. 5 b	M_8 : fig. 18 b	M_{12} : fig. 11 a	M_{16} : fig. 14 b

En outre, un aperçu général de leur répartition et de leurs limites est donné à la figure 19, tentative de reconstitution que nous analyserons plus bas.

On peut alors estimer, à partir de ces restes et de leur disposition, que la distance entre deux lignes *mnw* était de 15 cm environ [26]. En conséquence, le texte de la Pierre de Saqqara-Sud était divisé en six registres, que nous avons numérotés de A à F [fig. 2], dont la ligne en *mnw* constituait une sorte de bande-titre.

Il est important de préciser que le texte ne présente aucune ligne de séparation qui concrétise ces divisions. Toute limite tracée sur les fac-similés est, par conséquent, une reconstitution de notre part, destinée à faciliter la compréhension de la division du texte.

À l'examen de ces premiers éléments qui constituent l'armature du texte, on peut constater le peu de soin avec lequel il a été organisé dans le détail. La hauteur des registres n'est pas égale. Le premier (A) est réduit à 12/13 cm, sans doute pour compenser la présence de la bande de titulatures (n. 26). Le dernier registre (F) est très atrophié, limité à 10 cm environ. Dans le détail, la taille des signes d'un groupe de *mnw* varie d'une ligne à l'autre (comparer la ligne M_5-M_8 : reg. B à M_{15}-M_{16} : reg. F, fig. 19) [27], et peut même ne pas être identique au sein d'une même ligne (comparer M_1 à M_4, fig. 4 a et fig. 5 b). L'idée même de ligne laisse supposer un aspect rectiligne, qui n'est que variablement respecté : la titulature de Pépi I^{er} ou le groupe M_3, par exemple, sont nettement en pente. Cela a une influence sur la hauteur d'un même registre, qui peut varier légèrement. On pourra être surpris, aussi, de la taille relative des signes dans un même groupe, malmenant le principe du cadrat (par exemple M_3, fig. 18 a).

26 La distance entre les deux premières est plus réduite, en raison de la présence de la bande supérieure des titulatures royales. C'est en l'incluant que l'on obtient les 15 cm évoqués.

27 Il en est de même pour la Pierre de Palerme : comparer Palerme v° 2, 2 à v° 5, 2.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

3.4. Les zones de texte

À l'intérieur des registres A - F subsistent, çà et là, des groupes de textes. Nous avons pris le parti de reporter sur le fac-similé général [fig. 1] la moindre trace de signe que nous avons pu repérer. Les plus incertaines, de simples traits le plus souvent, ont été écartées parce qu'elles pouvaient se confondre avec des marques d'abrasion. La mention « tr. » (traces) a été réservée aux parties illisibles, pour lesquelles il n'a pas été possible de différencier les traces de signes du grain de la pierre. Au total, on constatera que bien peu de choses subsistent de ce grand texte. Encore les quelques traces peuvent-elles faire illusion : elles ne nous ont pas permis d'établir à chaque fois, loin s'en faut, un texte cohérent.

Pour éviter la reproduction inutile de nombreux secteurs vides, ou presque, nous avons limité le nombre de fac-similés aux parties les moins touchées. Pour les autres, nous renvoyons au fac-similé général [fig. 1]. La figure 2 montre la distribution de ces fac-similés de détail. Tous comportent une ligne pointillée supérieure et inférieure (fig. 4-17), destinée à symboliser les limites de registre. Comme nous l'avons dit, elles n'ont pas d'existence réelle, puisqu'aucune n'est conservée, et n'a même vraisemblablement jamais été tracée. Les fac-similés sont numérotés par registre, et l'ordre des secteurs respecte celui de la lecture, de droite à gauche selon la position du texte dans le registre (par exemple : F2 = second groupe discernable de signes au sein du registre F). Seules quelques formules en *mnw*, isolées, ont été dissociées de cet ordre, et regroupées à la figure 18.

ZONE A1 [fig. 4 a]

Cette zone se situe sous le début de la titulature de Téti, juste en arrière de la grande colonne initiale. Il n'en subsiste plus que quelques traces.

En avant de la formule M_1, dans le cadre d'un début de règne, on attendrait une colonne comportant un compte de mois et de jours (par exemple Palerme, v° 1, 2), puis une colonne citant l'apparition royale, « l'union des Deux Terres » (§ 5.4) et la cérémonie de la « course autour du mur ». Les quelques traces des deux premières colonnes, qui correspondent au début du règne de Téti, pourraient être les restes d'un tel texte : un compte de mois dans la première colonne, l'apparition royale dans la seconde, *[ḥʿ] Nswt [ḥʿ Bj]t(j)*. Cette interprétation reste incertaine ; le ton est au moins donné sur la difficulté des lectures.

Le groupe suivant est mieux conservé. Il s'agit de *ms(t) wpt-r*, « naissance et ouverture de la bouche [(a)] », en tête d'une, voire deux colonnes. Quelques bribes suivent, parmi lesquelles on peut encore discerner le cartouche de Téti, vraisemblablement dans le nom d'un bâtiment : *...ɜ-[T]tj*.

Le texte préservé se développe ensuite sous la formule *[Nswt]-Bjt(j) Zɜ-Rʿ Tt[j] jr.n.f m mn[w.f n]*, « le Roi de [Haute] et de Basse-Égypte, le fils de Rê, Téti, il a fait comme [son] monument pour ... [28] » (M_1, pl. Va). Au-dessous du *mn* de *m mnw*, on reconnaît quatre

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

colonnes au début identique. Elles comportent la mention *ḥwt-Ttj* (b), qui précède un hiéroglyphe qui pourrait être le signe *kꜣ* sur étendard (soit *ḥwt-kꜣ Ttj)*, ou le nom d'un nome (c), suivi de signes accompagnés de chiffres en fin de colonne. Il est probablement question de l'attribution de champs ou d'autres produits. La dernière colonne porte la mention *mꜣ-ḫḏ*, « oryx » (d), suivie du déterminatif de l'animal aux cornes caractéristiques. Sous cet ensemble, en bas de registre, figurent trois signes oblongs. Décalés par rapport aux colonnes, ils se lisent certainement en ligne, et doivent correspondre à une mesure de la crue du Nil, en l'occurrence *... 3 ḏbʿ 3 ...*, « 3 [+ x coudées], 3 doigts, [fraction de doigt ?] » (cf. Palerme, v° 2, 2).

a. Cette formule rend compte de la fabrication (*msj* = mettre au monde = créer) et de l'animation (*wp-r* = ouvrir la bouche = donner / rendre ses facultés à un être) de statues [29]. Les éléments qui suivent *mst wpt-r* peuvent être variés : divinité(s) (cf. Caire n° 2, 1 ; probablement Caire n° 1, r° 3, 10 : G. Daressy, *BIFAO* 12, 1916, p. 167), matière de la statue (cf. Palerme, v° 4, 2 ; Caire n° 2, v° 3, 2 : G. Daressy, *op. cit.*, p. 172), ou *m* + lieu (voir par exemple H. Kees in F. von Bissing, *Re-Heiligtum* III, p. 50 ; probablement Caire n° 1, v° 3, 1 : *Urk.* I, 243, 1-2).

b. La mention de domaines royaux de type *ḥwt* est attestée sur la Pierre de Palerme (r° 6, 2 pour Snefrou ; v° 4, 2 pour Neferirkarê).

c. En fonction des traces, ce pourrait être le XIX^e^ nome de Haute-Égypte ou le XIII^e^ nome de Basse-Égypte (*LÄ* II, col. 387, 392, 398-399), dans lequel un domaine-*ḥwt* de Téti est déjà connu (bloc du mastaba de *Sꜣbw* à Saqqara, CGC 1419 : H. Jacquet-Gordon, *Les noms des domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien*, *BdE* 34, Le Caire, 1962, p. 417 (4), pl. III).

d. Ce type d'offrande est déjà connu sur le fragment Caire n° 1, v° 2, 2 (selon la lecture adoptée dans *Urk.* I, 240, 8), en association avec les *bas* d'Héliopolis. La situation de *mꜣ-ḫḏ* en tête de colonne ne correspond pourtant pas à la séquence habituelle divinité + offrandes. Peut-être faut-il restituer au-dessus, en facteur commun après la formule M_1, une mention du type *jnt ...* « apporter ... » (cf. Palerme, v° 4, 1, avec mention du lieu d'origine).

ZONE A2 [fig. 4 b]

De rares signes ont échappé à l'abrasion, dont un témoin d'une formule en *mnw* : *Nswt-Bjt(j) [... jr.n.f m] mn[w.f n]* (M_2).

Sous le signe *Bjt(j)* de cette formule, deux colonnes s'ouvrent par un *s* vraisemblablement suivi de l'oiseau-*bꜣ*. Ce pourrait bien être le nom de la déesse Bastet, l'inversion

28 Pour les diverses traductions de cette formule et la possibilité d'une forme *sḏm.n.f* emphatique, voir en dernier lieu E. CASTLE, « The Dedication Formula *ir.n.f m mnw.f* », *JEA* 79, 1993, p. 99-120 et *JEA* 80, 1994, 187-191 ; des recherches sont en cours sur ce sujet par D. FAROUT, *Le concept de monument dans l'idéologie pharaonique*, thèse de doctorat de l'EPHE, en préparation. Nous le remercions d'avoir bien voulu revoir avec nous certaines lectures difficiles sur l'original, et de nous avoir indiqué quelques références utiles sur des parallèles du Moyen Empire.

29 *Wb* II, 135, 15 ; K. SETHE, « Hitherto Unnoticed Evidence Regarding Copper Works of Art of the Oldest Period of Egyptian History », *JEA* 1, 1914, p. 233 ; G. GODRON, *Études sur l'Horus Den et quelques problèmes de l'Égypte archaïque*, *Cahiers d'Orientalisme* 19, Genève, 1990, p. 110, § 398.

des deux premiers signes étant la graphie usitée à cette époque [30]; le signe horizontal serait alors celui du vase à onguent.

ZONE A3 [fig. 5 a, pl. VI]

En avant de cette zone se trouve la formule M3 : *[Nswt-Bjt(j)] [Zꜣ-Rʿ ?] Ppjj jr.n.f m mnw.f n* [fig. 18 a, pl. Vb]. Le texte associé à cette formule est perdu ; on ne peut guère discerner que quelques traces illisibles.

La zone A3 est constituée de douze éléments de colonnes, entre M3 et M4.

Col. x + 1 : *... Ppjj* (a) ..., « Pépi (Ier) ».

Col. x + 2 : *jwt wpwtjw n ...*, « venue (b) des messagers (c) de ... ». Un personnage supplémentaire suit *n*, peut-être le nom d'une autre catégorie.

Col. x + 3 : [*jw*]*t mšʿ* (d) ..., « venue de la troupe ...(e) ».

Col. x + 4 : *jwt m wḏb tp [ḥtpw ?] nḥs(jw)* ..., « venue en baissant la tête des [pacifiés ?], Nubiens (f) de ... (g) ... ».

Col. x + 5 : *jwt m wḏb tp [ḥtpw ?] nḥs(jw) ... jn.n.[s]n sw (?)* ..., « venue en baissant la tête des [pacifiés ?], Nubiens de ... (g) (quand) ils ont apporté [produits]... ».

Col. x + 6 : *jwt m wḏb tp [ḥtpw ?] nḥs(jw) ... jn.n.sn nt (?)* ..., « venue en baissant la tête des [pacifiés ?], Nubiens de ... (g) (quand) ils ont apporté [produits]... (h) ».

Col. x + 7 : *... ḫrw* (?) *r ... ḫꜣtt ... bjt* ..., « ... de première qualité, ... miel (i)... ».

Col. x + 8 : *... bjt 4 ḥb Rʿ bjt* ..., « ... 4 (jarres) (i) de miel, fête de Rê (j), miel ... ».

Col. x + 9 : *ms(t)* (k) *m ʿḥ-nṯr šmʿw r wp-rnpt m ḥwt-nṯr n(t) ... ḫꜣt ... 20*, « naissance dans la chapelle du sud (l) à la fête du Nouvel An, dans le temple de [lieu] 20 + x ... ».

Col. x + 10 : *ms(t) m ʿḥ-nṯr šmʿw ... twt Ppjj ... twt Ppjj* ..., « naissance dans la chapelle du sud de statue(s) de Pépi [en ... = matière] et de statue(s) de Pépi [en ... = matière] ».

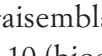
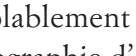
Col. x + 11 : *ms(t) ...t twt* ..., « naissance d'une statue du [dieu X ?] ... (m) ».

Col. x + 12 : *... jdjt ... bjt* ..., « ... jeune vache (n)... miel ».

a. Les quatre unilitères du cartouche se réduisent à de minuscules traits, mais la lecture est assurée par leur nombre et la situation du texte, dans la partie consacrée à Pépi Ier.

b. Forme infinitive du verbe (col. x + 2 à x + 6), que l'on a traduite par le substantif « venue », afin d'obtenir un meilleur sens (litt. « venir (des) » + personnages).

c. Ce sont des chargés de mission. Au plus haut niveau, ils sont des représentants du pouvoir central, avec des fonctions de justice et de maintien de l'ordre : M. Valloggia, *Recherche sur les « messagers » (wpwtyw) dans les sources égyptiennes profanes*, Genève, 1976, p. 67-73, 212-213, 220, pour l'Ancien Empire.

d. Le premier personnage tient vraisemblablement un arc, et le second une massue : voir la graphie similaire en *Urk.* I, 101, 10 (biographie d'Ouni) :  en variante de . Trois traits suivent pour indiquer le pluriel, comme *wpwtjw* à la colonne précédente.

30 Voir par exemple le fragment Caire nº 3 ; les inscriptions du temple funéraire de Niouserrê : L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-re'*, *WVDOG* 7, Leipzig, 1907, pl. 14 et fig. 72, col. 4 ; ou de Pépi II : G. JÉQUIER, *Le monument funéraire de Pepi II*, vol. III, Le Caire, 1940, pl. 28, etc.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

e. On attendrait ici le terme *ḫbȝ* (*Wb* III, 253, 2-11), dans le contexte d'une armée dévastant un pays étranger ; on rencontre cette expression dans les annales memphites d'Amenemhat II, col. x + 8 et x + 16 (H. Altenmüller, A. Moussa, « Die Inschrift Amenemhets II. aus Memphis », *SAK* 18, 1991, p. 7 (M8), p. 12 (M16), avec pl. ; J. Málek, S. Quirke, « Memphis, 1991 : Epigraphy », *JEA* 78, 1992, p. 14-15 ; Cl. Obsomer, *Sésostris Ier. Étude chronologique et historique du règne*, Bruxelles, 1995, p. 597, 599).

f. La lecture et l'interprétation des trois col. x + 4 à 6 est facilitée par les parallèles qu'offrent les annales d'Amenemhat II : *jwt m wḏb tp* + personnages + lieu + *jn.n.sn* + produits et quantités, « venue en baissant la tête des personnages X du lieu Y (quand) ils ont apporté les produits Z », aux col. x + 12 et x + 15 (cf. J. Málek, S. Quirke, *op. cit.*, p. 15). Sur nos annales, le personnage qui suit *wḏb tp* est le plus net à la col. x + 5 ; il est nettement courbé, et semble tenir un objet sur son épaule. Il serait donc semblable aux *ḥtpw* [31] figurés sur la col. x + 15 des annales d'Amenemhat. Pour notre texte, en raison des lacunes, trois possibilités se présentent pour ce personnage : (1) idéogramme seul désignant la catégorie *ḥtp(w)*, (2) idéogramme précédé du signe-mot *ḥtp*, pour la même lecture (cf. col. x + 5), (3) expression lexicalisée *wḏb tp* déterminée par le personnage courbé, soit « ceux qui baissent la tête » (comparer à l'expression *sqr ʿnḫ* pour désigner les prisonniers). La seconde possibilité serait la plus plausible, non seulement en fonction du parallèle offert par les annales du Moyen Empire, mais encore par celui du fragment Caire nº 1, vº 2, 1, dont la lecture était restée obscure, faute d'une bonne transcription du texte [voir fig. 20]. Dorénavant, on devrait le comprendre ainsi : *... jwt m wḏb tp ḥtp(w) 303 jn.n.sn n Wʿb-swt-Wsr-kȝ.f ḫȝstjt 70*, « ... venue en baissant la tête de 303 "pacifiés" (*ḥtpw*) (quand) ils ont amené 70 étrangères (nomades ?) [32] pour le complexe pyramidal d'Ouserkaf ». Cette traduction de « pacifié » semble appropriée pour un peuple vaincu, dont des éléments sont ramenés en Égypte pour y être intégrés. Le décret de Pépi Ier en faveur des pyramides de Snefrou à Dahchour précise même une origine géographique, en mentionnant des « Nubiens pacifiés » (*nḥsjw ḥtpw*) : cf. H. Goedicke, *Königliche Dokumente aus den Alten Reich*, *ÄA* 14, 1967, p. 62-63 (24). Les personnages qui figurent sur les Annales de Saqqara-Sud (col. x + 4 et 5, peut-être aussi x + 6) sont d'ailleurs eux aussi des Nubiens. On est tenté de lier les deux événements, campagne militaire en Nubie au début du règne (elle figure au registre A), et présence de ces peuplades au service du roi, une quarantaine d'années plus tard (le décret de Dahchour est de l'an 41). Des campagnes en Nubie ont eu lieu régulièrement sous l'Ancien Empire, cf. par exemple la mention de cet événement sous Snefrou (Palerme, rº 6, 2).

g. Les signes qui suivent la mention du peuple *nḥsj* sont à peine lisibles aux col. x + 4 et 5, perdus à la col. x + 6. Il s'agit sans doute de toponymes qui différencient l'origine géographique des Nubiens, sans lesquels on comprendrait mal la répétition de *nḥsjw* aux trois colonnes. Nous n'avons malheureusement pas pu les lire.

31 La copie de J. Málek, S. Quirke, « Memphis, 1991 : Epigraphy », *JEA 78,* 1992, p. 15, ne confirme pas la lecture « *ḫrw*-Nomaden (?) » de H. Altenmüller, A. Moussa, « Die Inschrift Amenemhets II. aus Memphis », *SAK* 19, 1991, p. 12 (M15) ; cf. Obsomer, *op. cit.*, p. 605 (w).

32 H. Goedicke, *Königliche Dokumente aus den Alten Reich*, *ÄA* 14, 1967, p. 63 n. 34.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

h. Les col. x + 2 à x + 6 constituent donc le compte rendu d'une expédition en Nubie. Elles permettent de distinguer trois phases : (1) envoi de messagers, (2) opération militaire proprement dite, (3) prise de butin en hommes et produits. Peut-être la décision royale était-elle évoquée à la col. x + 1. Ce petit texte est particulièrement important, puisqu'il fait clairement intervenir des messagers dans le processus militaire. Le lien des *wpwtjw* (col. x + 2) avec l'armée et les expéditions aux carrières est bien connu au Nouvel Empire (M. Valloggia, *op. cit.*, p. 245-247 et 263-264), contrairement à l'Ancien Empire. Les graffitis d'expédition, par exemple, ne les mentionnent pas [33]. Ici, outre d'éventuels pourparlers, il est probable qu'ils aient eu une mission de renseignement sur l'état des forces ennemies.

i. La mention de miel n'est pas courante à l'Ancien Empire. Ce produit est absent des listes d'offrandes royales ou privées, mais on sait qu'il faisait partie de ceux que l'on offrait aux dieux (J. Leclant, *LÄ* I, col. 786-788 *s.v.* « Biene » ; P. Posener-Kriéger, « A Letter to the Governor of Elephantine », *JEA* 64, 1978, p. 85-86, f-g ; P. Grandet, *Le papyrus Harris I* (BM 9999), *BdE* 109/2, 1994, p. 68 n. 243). Il est fréquemment mentionné sur l'inscription dédicatoire de la structure d'accueil du temple solaire de Niouserrê (H. Kees in F.W. von Bissing, *Re-Heiligtum* III, p. 55 et n. 5 pour les fragments concernés). Il y est déterminé par le signe de la jarre, mais les quantités ne sont pas indiquées, contrairement à nos annales. Au Nouvel Empire, le miel était comptabilisé en jarres-*mnt* elles-mêmes subdivisées en cruches-*ḥnw* (Posener-Kriéger, *loc. cit.*). La forme de la jarre chez Niouserrê évoque le type *mr* ou *ḥȝts*, respectivement employées pour mesurer le lait et le vin (M.-A. Cour-Marty, « Les Textes des Pyramides témoignent du souci de normalisation des anciens Égyptiens », *Hommages à Jean Leclant*, *BdE* 106/1, 1994, p. 125-126, fig. 1 : B2). Ce pourrait être aussi la cruche-*ds*, pansue pour mesurer la bière, mais plus allongée pour l'eau de purification (*ibid.*, p. 126) ; c'est cette transcription qu'adopte U. Luft pour la cruche pansue qui suit le nom du miel (*Die chronologische Fixierung des ägyptischen Mittleren Reiches nach dem Tempelarchiv von Illahun*, Vienne, 1992, p. 74). En l'absence de transcription explicite, le nom de la jarre impliquée reste donc incertain, mais pourrait bien s'achever en *t* (*mnt* ?), pour expliquer la réduplication de cet unilitère après l'abeille, soit un étrange *bjtt*.

j. Lecture *ḥrw ḥb* ou *ḥb Rˁ*, cf. W. Helck, *Untersuchungen zu den Beamtentiteln des ägyptischen Alten Reiches*, *ÄF* 18, 1954, p. 104 n. 8. La dernière solution est la plus plausible, cf. sa référence à CGC 1488 et H.G. Fischer, « Five Inscriptions of the Old Kingdom », *ZÄS* 105, 1978, p. 49.

k. Par analogie avec le groupe en tête de la col. x + 9, nous interprétons les traces du début des col. x + 8, 10 et 11 comme *ms* (). Le grand signe en demi cercle qui suit est énigmatique ; il peut être compris comme une graphie simplifiée de la parturiente.

33 Au contraire du terme *wpt* « mission » qui, lui, peut intervenir dans ce contexte : cf. E. MARTIN-PARDEY, « Gedanken zum Titel *jmj-rꜣ wpt* », *SAK* 11, 1984, p. 250.

l. Le signe schématique qui précède *šmʿw* est plus probablement *ʿḥ-nṯr* – ou *nṯrj* – (attesté sur Palerme v° 2, 2 et 3, 1) que *ḥwt-nṯr*. Ce « palais » du sud est un sanctuaire de la déesse Nekhbet à El-Kab, qui se serait amalgamé au *pr-wr* (L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs S'aɜḥu-re'* II, *WVDOG* 26, Leipzig, 1910, p. 84 ; K. Sethe, *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten* V, Hambourg, 1962, p. 217 ; D. Arnold, *LÄ* IV, col. 934, *s.v.* « Per-wer II »). Il peut être associé à d'autres dieux, comme Rê (H.G. Fischer, « Five Inscriptions of the Old Kingdom », *ZÄS* 105, 1978, p. 50). Kees en a fait la contrepartie du sanctuaire-*snwt* dont il situe l'origine en Basse-Égypte (« Die Schlangensteine und ihre Beziehungen zu den Reichsheiligtümern », *ZÄS* 57, 1922, p. 132-135).

m. L'idéogramme du personnage (dieu avec couronne ?) au-dessus de *twt* aurait la double valeur de déterminatif du nom divin et d'image de la statue qui le représente.

n. Pour la transcription *jd(j)t* et non *ḥmt*, voir P. Posener-Kriéger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakai* I, *BdE* 65/1, 1976, p. 251, E6 (avec bibliographie).

ZONE A4 [fig. 5 b]

Sous la formule *Nswt-Bjt(j) P[p][j]j jr.n.f m [mnw.f n]* (M_4) subsistent de nombreuses traces de début de colonne, six puis probablement à nouveau six autres. On ne devine que quelques mots çà et là, comme *jpt*(?)*-nswt* et *ḏfɜw* en col. x + 4, éventuellement *wp-rnpt* en col. x + 5. Le reste nous demeure obscur.

ZONE B1 [fig. 6]

Sous la formule *[Nswt-Bjt(j) Ppj]j jr.n.f m mnw.f n* (M_5, pl. Vc), restes de douze colonnes. Ce sont des listes d'offrandes d'animaux, avec une comptabilité précise. Il ne subsiste presque rien de la col. x + 1, et de rares chiffres à la col. x + 2 : *100*, puis quelques unités, puis *12* ou *20*). Col. x + 3 : comptabilité de volatiles, *52* [+ x], *95* [+ x] et *3000* (les traits sont trop longs pour ne représenter que des unités). Les col. x + 4 à 6 sont perdues à l'exception de quelques chiffres (*4000* en début de col. x + 4, puis *20* ; *20* + x en fin de col. x + 5, quelques unités (?) en fin de col. x + 6). Le début des col. x + 7 à 10 n'est pas clair, et l'arrangement des signes peut faire hésiter entre une lecture en colonne ou en ligne. Idéogramme du bœuf en col. x + 7, certainement *jwɜ*, suivi d'un chiffre (*50 ?*) ; bétail de sacrifice *smɜ* (cf. Palerme v° 2, 2 ; Caire n° 1, v° 2, 2 = *Urk.* I, 240, 8), avec collier et pattes croisées, en col. x + 8 ; oryx (?) en col. x + 9. D'autres chiffres, centaines et dizaines, en fin de col. x + 8 et 9. Col. x + 10 : *812* [+ x] unités d'un produit, peut-être des rations à base de pain ; *ḏf[ɜw ?]* suit.

ZONE B2 [fig. 7]

Le texte est perdu à l'exception de la formule M_6 : *[Nswt-Bjt(j) ...] jr.n.f [m] mnw.f n*, de quelques signes épars, et de chiffres en fin de colonne. On peut ainsi distinguer x + *4480* (seul le bas des quatre signes *ḫɜ* subsiste ; il faut restituer 2 fois 100 vu la disposition des chiffres), x + *51*, x + *3000*, x + *22*, x + *50* (ou *60*), x + *400*.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

ZONE B3 [fig. 8 a]

Quelques signes sous *Nsw[t Bjt(j) mr]jj-Rʿ [jr].n[.f] m [m]nw.f n* (M_7), dont un début de colonne *Ḥr ḫnt(j) prw* [(a)] + offrandes (bière, têtes de bétail), « (à) Horus qui préside aux domaines ..., offrandes ... ». À la colonne suivante, dont il ne subsiste que la partie médiane, on distingue *pr (?) 18 ḫt nfrt 22* [+ x] [(b)], « [produit ...] : 18 (unités), (assortiment de) bonnes choses : 22 [+ x] (unités) ... ». Sous les pots-*nw* de la formule M_7, le troisième signe pourrait représenter une pièce de tissu ; signe *ḥḏ*, « argent » à la colonne suivante. Quelques unités aux colonnes suivantes (*6* puis *4* + x ; *6* + x après une jarre, soit une comptabilité de liquides ?).

a. La lecture *ḫntj* est plausible. La triplication du signe *pr* écarte une lecture *snwt* qui aurait pu convenir aux signes précédant *t*. Cette épithète rare d'Horus est connue dès les Textes des Pyramides : Sethe, *Übersetzung und Kommentar* III, p. 270-271. Il s'agit d'un Horus héliopolitain pourvoyeur d'offrandes (*nb ḏfȝw*, TP § 695b), ce qui justifierait la traduction de *prw* par « domaines » (S.A.B. Mercer, *Horus, Royal God of Egypt*, Grafton, 1942, p. 212) plutôt que par « maisons » (adoptée par Sethe, *op. cit.*, p. 269). Sur le même modèle, on connaît par ailleurs un Horus « qui préside aux villes », *ḫntj dmjt*, ou « en toutes les villes », *m dmjt nb(t)* (H. Junker, « *Pḥrnfr* », *ZÄS* 75, 1939, p. 72 ; B. Begelsbacher-Fischer, *Untersuchungen zur Götterwelt des Alten Reiches*, *OBO* 37, 1981, p. 82 et 92). Par un phénomène de don et contre-don de même nature, on aurait donc ici une comptabilité d'offrandes à Horus, lui-même chargé de veiller aux approvisionnements.

b. Si la lecture est correcte, *ḫt nfrt* est considéré comme un produit à part entière. Il ne recouvre donc pas, comme en clôture d'une liste d'offrandes, l'ensemble des produits non cités spécifiquement, par peur d'une omission. Il figure dans quelques comptabilités d'offrandes du temple funéraire de Neferirkarê, suivi de chiffres ou comptabilisé en coffres-*ḥn*. P. Posener-Kriéger suggère, en fonction des déterminatifs qui peuvent être adjoints, qu'il s'agit d'un assortiment de pains et de boissons de quantité modeste (*Archives de Néferirkarê* I, p. 230 et 253-254, G1).

ZONE B4 [fig. 8 b]

Après la formule M_8 [fig. 18 b], dont il ne subsiste plus que *jr.n.f m mnw.f n*, restes d'une colonne, *... r jzt ... wnnt ...*

La zone C s'ouvre par la formule M_9, *Nswt-Bjt(j) Zȝ-[Rʿ] ... jr.[n].f [m] mnw.f n* [fig. 18 c]. De très rares éléments ont échappé à l'abrasion.

ZONE C1 [fig. 9 a]

Restes de 4 colonnes essentiellement. Quelques signes, dont le siège-*st*, et un début de colonne qui pourrait être le nom de Bastet (voir zone A2).

ZONE C2 [fig. 9 b]

Ce secteur se limite à un groupe isolé de chiffres (x + *4*) et à la mention de bétail *smȝ*.

ZONE D1 [fig. 9 c]

Quelques traces, avec des chiffres. Entre D1 et D2 se situe la formule M_{10}, qui ne conserve plus que le nom solaire de Pépi I^er^, *Mrjj-Rʿ* [fig. 18 d].

ZONE D2 [fig. 9 d]

Quelques traces de chiffres (*32* + x) : plus bas, on discerne un signe *nfr*. Une colonne plus loin, on aurait la formule d'offrandes *ḥtp dj nswt*.

ZONE D3 [fig. 10 a]

Sous le nom de *[Mr]jj[-Rʿ]* de la formule M_{11}, mention de *psḏt*, « l'Ennéade » (voir aussi les zones D6, E2, F2, col. x + 4 et F6, col. x + 9 ; cf. Palerme, v° 4, 2 pour parallèle), à laquelle sont allouées des offrandes (en lacune) chiffrées à x + *1200* (?).

ZONE D4 [fig. 10 b]

À nouveau de maigres traces, dont des chiffres. Une colonne comporte *... t 600 sqr (?) ḫ3t-zp 18 (?) ...*, « ... l'année de la 18^e^ (?) fois du recensement [de bovins] » ; il faudrait restituer *ṯnwt jḫ*.

En ligne, en bas de registre, quelques chiffres indiquent certainement une hauteur de crue (cf. zone A1).

ZONE D5 [fig. 10 c]

Illisible, si ce n'est *... w nb(w) ...*

ZONE D6 [fig. 11 a]

Encore une mention de *psḏt*, « l'Ennéade », en début de colonne, sous la formule M_{12} : *Nswt-Bjt(j) [...] jr.n.f m mnw.f n*. Pour le reste, les traces se limitent à des chiffres. Comme en D4, ceux qui figurent en bordure inférieure de zone sont probablement en ligne et doivent indiquer une hauteur de crue.

ZONE E1 [fig. 11 b]

Une colonne *ḫnt ... s... 52* [+ x] *...t nfr(t) 70* [+ x] *... 1954* [+ x], une série d'offrandes probablement consacrées à un dieu « qui préside (à) ».

ZONE E2 [fig. 11 c]

Début de colonne mentionnant *psḏt*, « l'Ennéade ».

ZONE E3 [fig. 12 a]

Globalement illisible, à l'exception de quelques chiffres et peut-être d'un vase haut.

ZONE E4 [fig. 12 b]

Ce secteur comprend les restes de la formule M_{13} : *[Nswt-Bjt(j) ... jr.n.f m] mnw[.f n]*.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Nombreuses traces non identifiables, si ce n'est la mention de *ḫʿ Bjt(j)*, « apparition en gloire du Roi de Basse-Égypte » [(a)], en fin de secteur.

a. Cette formule de l'apparition royale est extrêmement répandue sur les Annales de Palerme, dans la version *ḫʿ Bjt(j)*, comme ici (par exemple Palerme r° 3, 12 ; 4, 6 ; 4, 10 ; 4, 12 ; 4, 14, etc.), mais aussi *ḫʿ Nswt* et la juxtaposition *ḫʿ Nswt ḫʿ Bjt(j)*.

ZONE E5 [fig. 13 a]

Sous le début de la formule M_{14}, limitée à *Nswt-Bjt(j)*, un début de colonne en *Ḥr ḫntj* ... « Horus qui préside à ... », peut-être *mnw*, à moins que *m* soit un second Horus (*Ḥrwj* ?).

ZONE E6 [fig. 13 b]

Une colonne assez bien conservée qui débute par trois rois assis, coiffés de la couronne blanche et tenant le flagellum, « les Rois (de Haute-Égypte) ... » ; des chiffres suivent : *3664* [+ x], avec restitutions.

ZONE E7 [fig. 13 c]

Quelques traces, essentiellement en fin de colonnes. L'une comporte une date, ... *[ḫɜt]-ḫt (?)-zp 23 ṯnwt jḫ*, « [l'année] suivant (?) la 23e fois du recensement de bovins » [détail pl. VIIa]. Quelques traces un peu plus loin, dont *bjt* et *šm*.

ZONE E8 [fig. 13 d]

Au niveau d'une fin de colonne, date *ḫɜt-[zp*, éventuellement *ḫt-zp] 25 ṯnwt jḫ*, « l'année de la 25e [fois] du recensement de bovins » , éventuellement « [suivant] la 25e [fois] », qui serait la dernière année du règne de Pépi Ier (voir § 5.1 à 5.3).

ZONE F1 [fig. 14 a]

Après la formule M_{15} figure une bribe de liste d'offrandes. Mention de bétail (col. x + 1), chiffres *30* [+ x] et *20* [+ x] (col. x + 2 et 3), de l'offrande *ḥtp dj nswt*, « offrande que donne le roi » (col. x + 5), de *ḫsbḏ* « lapis-lazuli » [(a)] (col. x + 6), de pains (?) (col. x + 7), de bœufs probablement, avec le chiffre *6420* [+ x] (col. x + 9), de jarres (?) et pain-*pzn* (?) avec la quantité *1010* [+ x] (col. x + 10), de bétail à nouveau, ... *32* [+ x] ... bœuf *3* [+ x] (col. x + 11), de pains longs (?) (col. x + 13, et peut-être x + 14).

Une colonne suit cette liste et la clôt, qui s'achève par *rnpt zmɜ-Tɜwj ṯnwt jḫ*, « l'année de l'union des Deux Terres, recensement de bovins [(b)] » [pl. VIIb]. Elle est précédée de quelques signes qui nous restent obscurs, peut-être ... *nm (?) n.f šms (?)*....

a. Le premier signe, l'unilitère *ḫ*, n'est qu'à moitié formé et se confond partiellement avec le *s* qui suit. Il ne semble pas, vu la place impartie, que *ḫsbḏ* soit suivi d'un nom (un chiffre ?) ; ce ne serait donc pas un objet de lapis-lazuli mentionné ici (sur cette matière pour des objets du culte, voir Posener-Kriéger, *Archives de Néferirkarê* I, p. 168, A15), mais une quantité de cette matière précieuse. Le fragment Caire n° 4, 1, 1, offre sans doute un parallèle.

b. Sur cette formule, voir § 5.1.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Le secteur F s'ouvre donc sur un nouveau règne, logiquement celui de Merenrê (cf. zone E8, fin du règne de Pépi Ier). Dans ces conditions, il faudrait comprendre les traces présentes au-dessus de la formule *Nswt-Bjt(j) [Mr-n]-Rʿ [jr.n.f m mnw.f n]* (M_{15}) comme le début d'une ligne de titulature [fig. 1, fig. 19 : T_4]. On l'interprétera comme [Nom d'Horus] + *Nswt-Bjt(j)*, etc. Cette interprétation est d'autant plus plausible que l'espace disponible pour cette ligne se prolonge dans le reste du texte, puisqu'aucune trace ne vient interférer à ce niveau.

ZONE F2 [fig. 14 b]

Sous la formule M_{16}, dont il ne reste que la fin *[jr].n.[f] m mnw.f n*, quelques colonnes. La col. x + 7 donne la séquence classique qui semble les caractériser, à savoir dieu + lieu + offrandes + chiffres (par exemple Palerme, vº 3, 1 = *Urk.* I, 243, 11 à 244, 8).

Quelques chiffres (col. x + 1) ; peut-être un dieu sur pavois, puis *... r mḥ* (?) *(j)wꜣ ...* (col. x + 2) ; plutôt que des chiffres en tête de la col. x + 4, ce sont certainement les traces de six [+ trois] signes *nṯr*, soit une nouvelle mention de l'Ennéade.

Col. x + 6 : *... [m] snwtj r mn* (?) *(j)wꜣ* 30 [+ x], « (au) [dieu X] dans le double sanctuaire *snwt* : ... 30 bœufs » ; le dieu en question est peut-être sur un pavois.

Col. x + 7 : *Stḫ ... m snwtj* [a] *... (j)wꜣ* [b], « (à) Seth ... dans le double sanctuaire-*snwt* ... [x] bœufs ».

Col. x + 9 : *Wꜣḏj[t]* [c] *... jwꜣ 5* [+ x], « (à) Ouadjet : ... 5 bœufs ... ».

Col. x + 10 : *... [m] snwtj ... ḥtpt* (?) *jwꜣ 2* [+ x], « (au) [dieu X dans] le double sanctuaire-*snwt* : ... 2 bœufs ».

La suite a disparu.

a. Le sanctuaire-*snwt*, ou plus exactement *snwtj* en raison du déterminatif duel :  en F2, x + 6 et x + 7, et probablement x + 10 ;  en F6, x + 9. Ses graphies sont différentes sur les Annales de Palerme : un seul *pr* (Palerme, vº 3, 1 ; vº 3, 2 = *Urk.* I, 245, 6 ; vº 4, 2) ou entouré de deux stèles (Palerme rº 5, 8 ; Caire nº 3, 2, 1 = *Urk.* I, 239, 1 ; Caire nº 4, 1, 2) ; pour des exemples plus développés avec la figuration d'un serpent sur chaque stèle, voir H. Kees, *ZÄS* 58, 1922, p. 120-121. Ce serait donc un sanctuaire spécifique, protégé par ces stèles (à Héliopolis pour Rê selon Kees, *ibid.*, p. 124-125), composé de deux ailes consacrées l'une à la Haute-Égypte, l'autre à la Basse-Égypte (S. Schott, « Die Opferliste als Schrift des Thoth », *ZÄS* 90, 1963, p. 104-106), ce qu'accrédite notre graphie à duel. Ce serait aussi toute porterie protectrice de ce type, en particulier devant certains sanctuaires comme le *pr-nw* et le *pr-wr* (*ibid.*, p. 121 ; D. Wildung, *LÄ* V, col. 655, *s.v.* « Schlangesteine » ; W. Helck, *Untersuchungen zur Thinitenzeit*, *ÄA* 45, 1987, p. 157). On en aurait un exemple d'Ancien Empire avec les stèles d'un encadrement de porte du chemin d'accès au complexe de Djoser, récemment découvert remployé dans le temple funéraire de la reine Ipout Ire (Z. Hawass, « A Fragmentary Monument of Djoser from Saqqara », *JEA* 80, 1994, p. 45-56, en particulier p. 51-52), d'autant que l'on sait que ce complexe a traduit dans la pierre un certain nombre de sanctuaires associés aux cérémonies royales. Hawass favorise une localisation non loin de la vallée, sur la voie processionnelle qui devait passer près du futur emplacement du complexe funéraire de Téti (*op. cit.*, p. 53-56).

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Seth n'était pas connu jusqu'ici comme dieu du double sanctuaire-*snwt*. Il a même été écarté *a priori* dans cette relation, faute d'un pouvoir territorial étendu à l'ensemble de l'Égypte (Kees, *op. cit.*, p. 128 et n. 1). Cependant, puisqu'il est membre de l'Ennéade, on ne doit pas s'étonner de cette association. Ce groupe de dieux est en effet cité en relation avec *snwtj* et *pr-mḏꜣt-nṯr*, voir ci-dessous, F6, § **a**.

b. La graphie avec omission du *jôd* se répète presque systématiquement sur les annales de la Pierre de Saqqara-Sud. Elle est aussi répandue dans les inscriptions dédicatoires du temple de la vallée du complexe funéraire de Sahourê et de la structure d'accueil du temple solaire de Niouserrê : L. Borchardt, *S'aꜣḥu-re'* II, pl. 72, bas, droite ; F.W. von Bissing, *Re-Heiligtum* III, Berlin, 1928, p. 54, pl. 30 (458) et (470), et probablement pl. 31 (488), pl. 32 (504).

c. Pour cette graphie de *wꜣḏ* avec deux feuilles à la base de la tige de papyrus  dans le nom de Ouadjet, voir Palerme v° 3, 1 et v° 5, 2.

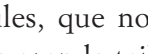
ZONE F3 [fig. 15 a]

Les traces se limitent à la mention d'un compte de bétail, *ḫꜣt-zp 1 [+ 1 ?] ṯnwt jḫ*, « l'année de la 1re (2e ?) fois du recensement de bovins ». Sur la lecture du chiffre, voir § 5.2. Terme *ḏt* en fin de quatre colonnes, probablement « possession, fondation » [34].

ZONE F4 [fig. 15 b]

Des traces peu intelligibles. Mention probable du double sanctuaire-*snwt* (col. x + 2 ; cf. zone F2, § **a**). Comptes d'animaux : *323* (?) [+ x] (col. x + 3), *5* [+ x] oryx (?) (col. x + 4), *20* [+ x] bœufs, *80* [+ x] ... (col. x + 5) ; bœufs (col. x + 6), bétail de sacrifice (col. x + 9), et bœufs à nouveau (col. x + 11 et 17). Les col. x + 8, 10, 12, 13 et 14 mentionnent d'autres produits, une matière du sud, *šmʿw* (col. x + 10), et peut-être des pagnes (col. x + 12).

ZONE F5 [fig. 16 a]

En col. x + 2, mention possible d'un peuple ou d'un pays (*ṯḫnw ?*), suivi de *ḫꜣst nb(t) r*, « tout pays étranger ... ». Parmi les produits répertoriés dans cette zone, on peut reconnaître l'encens *snṯr* (col. x + 3), après le verbe *ṯz* (?) ; on aurait en (col. x + 5) le texte : *... nw nb nfr n ḫꜣtt* (?). La col. x + 6 se termine par un recensement : *ḫꜣt-ḫt (?)-[zp] 1* [+ *1* ?]) *ṯnwt jḫ* [détail pl. VIIc] ; voir § 5.2 pour la lecture du chiffre. C'est sans doute de l'idéogramme de Ptah [(a)] dont il s'agit en col. x + 8. En col. x + 9, un cartouche à l'intérieur duquel il est possible d'indentifier quatre signes minuscules, que nous proposons de lire , *Mr-n-Rʿ* [(b)]. Il est suivi d'un personnage assis, de grande taille, probablement le déterminatif d'une statue royale.

34 On a contesté les aspects funéraires du terme : par exemple J.J. PEREPELKIN, *Privateigentum in der Vorstellung der Ägypter des Alten Reichs*, 1966 (trad. allemande, Tübingen, 1986), *passim* ; Sch. ALLAM, « Le *ḥm-kꜣ* était-il exclusivement un prêtre funéraire ? », *RdE* 36, 1985, p. 15 n. 36 ; H. GOEDICKE, *Die privaten Rechtsinschriften aus dem Alten Reich*, Beiheft *WZKM* 5, 1970, p. 34, 50-51, 184. Le contexte n'est pas clair ici, mais il semble difficile de faire de *ḏt* un bien privé en opposition à une possession étatique (comme par exemple J.J. PEREPELKIN, *op. cit.*, p. 234).

a. Le dieu gainé, dans sa chapelle, tient probablement un sceptre *wȝs*, selon l'iconographie traditionnelle ; voir M.S. Holmberg, *The God Ptah*, Lund, 1946, p. 12. Le sceptre se confondrait alors avec le mur avant du sanctuaire qui abrite l'image divine (*ibid.*, fig. 1-2 ; ajouter P. Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs* IIA, *MonAeg 3*, 1981, p. 329-330, pl. 90, sceau Djedkarê n° 26 et p. 495-496, pl. 131, K.u. n° 137). La forme de la base de la chapelle protectrice est inhabituelle ; courbe, il s'agirait plutôt d'une barque. Nous aurions donc ici la barque processionnelle pour le transport de la statue de Ptah.

b. La ligne de titulature T_4 (fig. 19), ainsi que les formules M_{15} et M_{16} (fig. 14 a, b), sont malheureusement incomplètes à l'endroit du nom royal. Elles seules garantissent l'identité du roi sur tout ou partie de ce registre F. Seul l'élément *Rʿ*, en cartouche, est préservé en M_{15}. Cependant, comme nous l'avons montré, le règne de Pépi s'achève en fin de registre E, tandis qu'un nouveau règne ouvre le registre F (cf. l'expression *rnpt zmȝ Tȝwj*). Nous avons donc ici le règne du successeur de Pépi I^er^, Merenrê.

ZONE F6 [fig. 16 b, pl. VIII]

Cette zone est l'une des mieux conservées du texte ; la gravure des signes y est plus nette qu'ailleurs.

Les premières colonnes comportent des comptes d'animaux : chiffre de *7000* [+ x] (col. x + 1), comptes d'oiseaux (col. x + 2), de bétail (col. x + 3 et 4), chiffres de *107434* (col. x + 5) et de *un million* (?) *7287* suivi du signe du bétail (col. x + 6), bœufs (?) et *16* [+ x], puis *ʿwt* « le petit bétail » suivi du chiffre *256* [+ x].

Col. x + 8 : *dieu assis (?) ... Nfr-tmw* ..., « (au) [dieu X] : [offrandes] ; (pour) Nefertoum [offrandes] ».

Col. x + 9 : *[psḏt] m pr-mḏȝt-nṯr m snwtj snṯr Ḥrj-š.f snṯr* ..., « (pour) l'Ennéade dans la maison des écrits divins [(a)] (située) dans le double sanctuaire-*snwt* : boulettes d'encens [(b)] ; (pour) Herichef : boulettes d'encens ... ».

Col. x + 10 : Sans doute un dieu sur pavois « du nome de » (*m* + animal sur pavois, peut-être un taureau), puis des offrandes, dont un animal non identifié, peut-être un éléphant.

Col. x + 11 : ... *mr.n.f jrt n.f ... n (j)wȝ 60 ... ḏdt.n (?)...* « [dieu X ?], il a aimé ce qui a été fait pour lui [(c)], (soit) ... de 60 bœufs ... [conformément à ?] ce qui a été dit ... ».

Col. x + 12 : Offrandes, dont un objet (non déchiffré) en argent, *ḥḏ* [(d)]. Plus bas, mention d'une déesse, à juger au déterminatif de la femme assise.

Col. x + 13 : ... *snṯr* + oiseau-X *1* + oiseau-Y *200* + *sṯ-ḥb bȝqt 32 Ḫntj-jmntjw* [(e)]..., « (pour) [le dieu X] : encens, un oiseau-X, deux cents oiseaux-Y, trente deux vases [(f)] de parfum de fête ; (pour) Khenti-imentiou : [offrandes].

Col. x + 14 : ... *Nswt-Bjt(j) ///-kȝ-Rʿ (?)* [(g)] ... + cartouche [(g)] + statue (?) : offrandes de bétail (?).

Col. x + 15 : ... [produit] *5(000?) ḥḏ wsḫ 2 msdmt* (?) *ʿrf* (?) [x] *ḫt-ḫntj (sic)*, « 5(000 ?) [produit], deux colliers-*ousekh* d'argent [(d)], [x] sacs (?) de poudre de galène [(h)] ; (pour) Khentikheti (?) : [offrandes] ».

Col. x + 17 : ... *Nswt-Bjt(j)* + cartouche (nom illisible).

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

a. Le signe vertical en avant de *pr-mḏȝt* est certainement *nṯr*, d'autant plus que l'on possède deux parallèles qui associent *pr-mḏȝt-nṯr* à *snwt :* Palerme, v° 3, 2 (*psḏt [m] pr-mḏȝt-nṯr nt snwt*, d'après *Urk.* I, 245, 5-6, avec modifications) et Palerme v° 4, 2 (*psḏt m pr-mḏȝt-nṯr snwt*). Il est donc possible que les quelques traces verticales de début de colonne soient l'Ennéade ; sur son lien avec *pr-mḏȝt-nṯr* et *snwt*, voir S. Schott, *ZÄS* 90, 1963, p. 104-106. La traduction « dans la maison des écrits divins du sanctuaire-*snwt* » (Schott, *op. cit.*, p. 104 ; W. Barta, *Untersuchungen zum Götterkreis der Neunheit*, *MÄS* 28, 1973, p. 29), doit être reconduite ici malgré l'ajout d'un second *m* en avant de *snwt*, qui pourrait laisser croire à une coordination. Cette institution du *pr-mḏȝt-nṯr* serait un bureau d'enregistrement des actes royaux selon Helck, sorte de secrétariat privé du roi en vertu de l'équivalence *nswt* = *nṯr* qu'il propose (*Beamtentitel*, p. 38, 70, n. 30, 71). La relation entre les titres de *zš pr-mḏȝt-nṯr* et celui de « prêtre-lecteur » (H. Junker, *Gîza* I, Vienne, 1929, p. 244 et *ASAE* 49, 1949, p. 208), entre l'institution et les rituels (Schott, *loc. cit*), est cependant trop forte pour admettre cette équivalence, et montre qu'il faut s'en tenir à la traduction littérale de « maison des écrits divins ». Schott (*op. cit.*, p. 104-106) a bien montré que c'est d'une bibiothèque sacrée qu'il s'agit, présente dans le sanctuaire-*snwt* de l'Ennéade, et qui serait reproduite dans les complexes funéraires royaux des V^e^-VI^e^ dynasties par l'antichambre qui précède le sanctuaire du temple haut.

b. On peut hésiter, pour l'encens-oliban *snṯr* (J. Quaegebeur, *CdE* 68, 1993, p. 29, n. 3 et n. 5), entre deux possibilités en raison de l'état du texte : il est suivi, soit des trois boulettes habituelles, soit d'une boulette-unité *ṯȝ* et du chiffre 10. La première interprétation reste la plus plausible, en particulier d'après les traces de la première mention de l'encens à la col. x + 9, et faute d'une graphie explicite de l'unité de mesure avec l'oisillon *ṯȝ*. Elle n'est toutefois pas obligatoire, cf. Málek, Quirke, *JEA* 78, 1992, p. 14, col. 3 et 11. Il ne faudrait d'ailleurs pas s'étonner d'une comptabilité impliquant un si faible nombre, sachant la parcimonie avec laquelle les boulettes d'encens étaient employées dans les rituels, en particulier dans les rituels quotidiens (P. Posener-Kriéger, *Archives de Néferirkarê* I, p. 166 et p. 175-176).

c. L'intrusion d'une forme verbale *sḏm.n.f* dans une comptabilité d'offrandes aux dieux est remarquable pour cette époque. Dans ce type de texte, on est généralement habitué à des participes ou des infinitifs, comme pour la documentation administrative revélée par les sceaux (Kaplony, *Rollsiegel* IIA, p. 389, à propos du *sḏm.f* du sceau Pépi I^er^ n° 29).

d. Argent ou plutôt argent aurifère (*ḥḏ-nbw*) ; voir en dernier lieu S. Aufrère, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, *BdE* 105/2, 1991, p. 424-425. C'est une matière fréquemment employée pour les objets cultuels (Posener-Kriéger, *op. cit.*, p. 162). Un collier d'argent (col. x + 15) est déjà mentionné dans les archives du temple de Neferirkarê, selon la restitution de cet auteur (*ibid.*, p. 148 et p. 183 (inv. B24), fragment 27A). La graphie de *ousekh* que nous avons ici est identique à celle des deux autres exemples connus de l'Ancien Empire ; voir Chr. Ziegler, *Le mastaba d'Akhethetep*, Paris, 1993, p. 111 (e).

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

e. Le signe en avant de *tjw* est certainement *jmn* (), avec une plume hypertrophiée, selon une graphie fréquente à cette époque. Le signe très effacé qui suit le groupe pourrait alors être un chacal (sur ce déterminatif : E. Brovarski, « Two Old Kingdom Writing Boards from Giza », *ASAE* 71, 1987, p. 42-43 et n. 5), plutôt que le début d'une comptabilité de bœufs.

f. L'huile est comptabilisée en vase *bꜣqt* (A. Cour-Marty, dans *Hommages à Jean Leclant*, *BdE* 106/1, 1994, p. 128). Le déterminatif du produit vaut donc également pour unité de mesure, et certaines listes d'offrandes séparent bien les trois composantes nom / déterminatif-unité / quantité (par exemple W. Barta, *Die altägyptische Opferliste*, *MÄS* 3, 1963, p. 181, fig. 4).

g. Les signes qui composent les noms en cartouche sont minuscules. Pour le premier et le dernier d'entre eux, la restitution *kꜣ-Rʿ* est vraisemblable. Sachant que le registre F est consacré à Merenrê, on optera pour une restitution *[Ḏd]-kꜣ-Rʿ* et non *[Nfr]-kꜣ-Rʿ* (Pépi II). Sur la Pierre de Palerme, on connaît des actes royaux envers un prédécesseur, par exemple sous Neferirkarê concernant la chapelle-*mrt* de Snefrou (vº 4, 2). Une action de Merenrê en faveur de Djedkarê paraît d'autant plus plausible qu'il a choisi, pour son complexe funéraire, un emplacement voisin de celui de Djedkarê.

h. La graphie *sm* pour *ms* de *msdmt* est classique à l'Ancien Empire (*Wb* IV, 147, avec renvoi à *Wb* II, 153, 8-10). Les deux signes qui suivent, si cette identification est correcte, pourraient alors être un *d* et le sac *ʿrf* qui sert d'unité de mesure à la poudre de galène, produit à la base des fards.

ZONE F7 [fig. 17 a, pl. IX]

Peut-être *jr.n.f n* ... en col. x + 1, sur un modèle similaire à celui de F6, col. x + 1, n. **c**. La division en colonnes de x + 2 et 3 est incertaine ; x + 3 est assez large avec un dispositif en ligne. En x + 2, on reconnaît *jn* « amener », suivi de *nt mkt* (?) ; *(j)wꜣ 3* [+ x] en fin de colonne, avec peut-être *ḥtp* à côté de ce groupe. En x + 3, série de barques : ... *nswt* ... *10 m jmw ḥ*... *jmw wn jmw Ptḥ* ... *jmw nswt* [(a)] *jmw*.... Les deux col. x + 4 et 5 sont à peu près identiques ; un personnage *ḥkꜣ* suivi de l'idéogramme *st*, « lancer » [(b)], peut-être suivi d'un compte d'oiseaux en x + 5. La suite du texte préserve des comptes de bétail.

a. Ou *wjꜣ nswt* ; voir D. Jones, *A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, Londres, New York, 1988, p. 94 (192), dans un titre connu dès l'époque thinite.

b. *Wb* IV, 346, 13 - 347, 4.

ZONE F8 [fig. 17 b]

Suite des comptes de bétail, avec mention de bœufs *(j)wꜣ*.

ZONE F9 [fig. 17 c]

Deux *ḏt* isolés, voir zone F3.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

VERSO

Un examen détaillé du verso n'est actuellement pas possible, même s'il est partiellement visible, puisqu'il ne repose pas directement sur le sarcophage [voir pl. I]. Il portait néanmoins un texte du même type que celui du recto, à en juger par un petit secteur épargné, près de l'angle qui correspond au bord supérieur droit du recto, à l'emplacement du grand faucon de la colonne initiale. On y distingue plusieurs colonnes de texte. Trois d'entre elles débutent par le signe d'un oiseau ; parmi les quelques autres traces discernables, on rencontre des personnages assis, des chiffres, etc. Il est donc actuellement difficile de déterminer de quel type de texte il s'agit, peut-être un compte d'offrandes ou un butin de campagne militaire.

Dans un proche avenir, nous espérons avoir accès à cette face de la dalle, pour déterminer, en particulier, si elle fut entièrement gravée, et si, par chance, d'autres zones auraient pu être épargnées.

4. Le genre des annales et son évolution

L'économie et le contenu du nouveau texte de la Pierre de Saqqara-Sud permet, par comparaison avec la Pierre de Palerme, de constater les permanences qui identifient le genre des annales, de préciser certains de ses éléments constitutifs, mais aussi de souligner les évolutions. Les fragments connus précédemment ne dépassaient pas le règne de Neferirkarê, au milieu de la V^e^ dynastie, alors que notre texte concerne la VI^e^ dynastie.

Nous avons tous les éléments constitutifs – ou presque – qui nous permettent de comparer cette dalle à la Pierre de Palerme :

a. La présence de plusieurs titulatures royales (T_1 à T_4), suivies du nom de la mère du roi (T_1 et T_3). La mention systématique du nom de la mère de chaque roi est à présent une certitude. Les fragments de Palerme et du Caire, en effet, ne permettaient pas d'établir cette association avec certitude, puisque les exemples préservés ne dépassaient pas le règne de Chéops [35] ;

b. Des mentions répétées de la formule *Nswt-Bjt(j)* + cartouche + *jr.n.f m mnw.f n* (M_1-M_{16}) ;

c. Des dates de recensement (*ṯnwt*) ;

d. Des hauteurs de crue (A1, peut-être D4 et D6) ;

e. La mention de dieux, souvent en tête de colonne, suivie des diverses comptabilités d'offrandes (animaux, parfums, parures, etc.) [36] ; attestation de rituels, comme l'apparition royale ou la création de statues ;

f. Le basalte comme matériau de la pierre [37] ;

g. La petite taille des signes finement gravés ;

h. Une gravure recto-verso.

35 Palerme r^o^, 3 et 7 : H. SCHÄFER, *Bruchstück*, p. 18 et 31 ; Caire n^o^ 1 : H. GAUTHIER, *Musée égyptien* III, p. 33-35 et 42-43, pl. XXIV-XXV.

36 Ces listes d'offrandes en rapport avec des fêtes déterminées (par exemple celle du Nouvel An, en A3) sont connues par ailleurs dans les inscriptions dédicatoires de monuments de la V^e^ dynastie : H. KEES in F. von BISSING, *Re-Heiligtum* III, p. 54-55 ; K. SETHE in L. BORCHARDT, *S'aḥu-re'* II, p. 131 et pl. 72. Pour le premier, la structure d'accueil du temple solaire de Niouserrê, sont répertoriés des bœufs, oryx, chèvres, oies, rations de pain-bière-gâteaux, mais aussi miel, lait, céréales et fruits.

37 L'accord n'est toutefois pas fait sur la définition exacte du matériau des divers fragments : voir

Comme Jéquier, cependant, nous avons pu constater l'absence de traits de séparation dans l'inscription, qu'il s'agisse de colonnes ou de lignes. C'est la différence structurelle essentielle avec les fragments d'annales connus, pour lesquels les registres sont bien délimités, ainsi que les cases avec le signe séparateur-*rnpt*. Les témoins des éléments décrits ci-dessus de **b** à **e** permettent néanmoins d'assurer le découpage du texte en registres et en cases (voir § 3 et 5.4), que des traits de séparation aient existé ou non.

La Pierre de Saqqara-Sud apporte surtout à l'historien, pour la première fois, une vue d'ensemble d'une dalle à annales. On peut ainsi établir la largeur totale des registres, à peu près 2,17 m, soit 4 coudées environ, mais rien ne dit, évidemment, qu'elle ait été canonique. Les hypothèses de reconstitution de la Pierre de Palerme donnent d'ailleurs une largeur de 2,46 m (W. Kaiser) à 2,78 m (W. Barta) environ, pour une hauteur estimée à 1,55 m (hors marges) [38], contre 85 cm pour notre texte. Barta a envisagé la présence d'une bande-titre de dédicace qui coiffait l'ensemble, qu'il baptise « ligne 0 » [39]. Sans que cette solution soit écartée pour Palerme, nous savons désormais qu'elle pouvait se présenter sous forme de colonne, en avant de la série des cases. Nous avons vu que cette colonne initiale comportait une titulature royale ; le roi ainsi distingué devait être le commanditaire de l'inscription.

L'évolution fondamentale concerne le point de vue formel, avec la hauteur des registres et, par hypothèse, la largeur des cases. On sait que la hauteur ne cesse d'augmenter au long des registres sur la Pierre de Palerme. On passe ainsi de 4 cm environ pour les rois thinites jusqu'à la III^e^ dynastie (Palerme, recto et Caire n° 1, recto), à 6 cm pour le début de la IV^e^ dynastie (témoin : Snefrou ; Palerme, recto et Caire n° 1, recto), 7 cm pour la fin IV^e^ et début V^e^ (témoins : Chepseskaf à Sahourê ; Palerme, verso et Caire n° 1, verso), enfin 7,5 cm pour la fin du règne de Sahourê et le début de celui de Neferirkarê (Palerme, verso). Sur les Annales de Saqqara-Sud, on atteint 14 à 15 cm, hauteur qui ne varie pas au long des règnes, à l'exception du registre F, en bas de la dalle, limité à 10 cm. Elle est donc environ deux fois supérieure à celle des derniers règnes de Palerme. Dans ce dernier document, on observe le même phénomène pour la largeur des cases : 2 cm pour les rois thinites, 1,4 cm pour la III^e^ dynastie, de 4 à 5,5 cm pour le début de la IV^e^ dynastie, puis de 17 à 19 cm environ pour la fin IV^e^ et début V^e^ [40]. Le chiffre n'est pas connu pour Neferirkarê. La taille atteinte pour la VI^e^ dynastie pourrait se situer entre 15 et 20 cm, mais aussi aller jusqu'à 30 cm, selon le type de reconstitution adopté (voir § 5.4). Il est important de remarquer, par ailleurs, que cette évolution n'est pas tributaire d'un accroissement de la taille des signes, puisqu'elle n'a guère changé entre la Pierre de Palerme et celle de Saqqara-Sud. Les colonnes

W. HELCK, *LÄ* IV, col. 653, n. 1, *s.v.* « Palermostein » (basalte à olivine, amphibolite) ; ajouter H.M. STEWART, *op. cit.*, p. 6 (17), pour le fragment de l'University College : « black quartzose rock ».

38 W. KAISER, « Einige Bemerkungen zur ägyptischen Frühzeit, II », *ZÄS* 86, 1963, p. 43, fig. 1 ; W. BARTA, « Die Chronologie der 1. bis 5. Dynastie nach den Angaben des rekonstruierten Annalensteins », *ZÄS* 108, 1981, p. 16, fig. 1. L. BORCHARDT, *Die Annalen und die zeitliche Festlegung des Alten Reiches der ägyptischen Geschichte*, Berlin, 1917, p. 13-25, pl. I-III, considère que Palerme et Caire n° 1 appartiennent à des monuments différents, l'un de 2,45 m, l'autre de 2,50 m ; hauteur estimée à 0,40 m. G. DARESSY, *BIFAO* 12, 1916, p. 179, l'estimait à 2,756 sur 0,787 m.

39 *Op. cit.*, p. 17.

40 Il s'agit de moyennes, qui n'excluent pas des exceptions : par exemple Palerme, r° 6, 2, plus large que les deux cases suivantes (6, 3 et 6, 4), ou Caire n° 4, 1, 1, par rapport à la suivante.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

de texte sont larges de 1 à 1,2 cm pour la Ve dynastie (Palerme, verso), chiffre identique obtenu, par exemple, pour la zone A4 de la dalle (12 colonnes en 13 cm, soit 1,1 cm par colonne).

Il est beaucoup plus difficile de raisonner sur le contenu du texte, faute d'une préservation suffisante. On sait que les recensements économiques, qui apparaissent à partir de la seconde dynastie, prennent une importance croissante au cours des IVe et Ve dynasties [41]. Les nouvelles annales confirment au moins cette orientation, par la présence de nombreux comptes (de bétail, d'objets variés), auxquels on doit ajouter les divers chiffres isolés, sans possibilité d'établir le type d'offrandes recensées, par suite de l'effacement.

Enfin, tant du point de vue de la forme que du fond, la Pierre de Saqqara-Sud montre une plus grande unité que la Pierre de Palerme. Les graphies varient peu ou pas, comme *mnw* [42] ou *ṯnwt* [43], les formules en *mnw* s'alignent [44], les titulatures constituent toujours une bande distincte [45]. Cette unité est certainement tributaire de la longueur de la période concernée par les annales de la VIe dynastie, bien plus réduite que celle de la Pierre de Palerme, à propos de laquelle on a pu discerner diverses traditions [46].

5. La répartition des règnes sur la Pierre de Saqqara-Sud et ses conséquences historiques

5.1. Données sur la tenue des recensements

Avant d'aborder la question de la longueur des règnes des rois qui figurent sur la dalle, il faudrait résoudre deux problèmes inhérents aux recensements à l'Ancien Empire : celui de leur périodicité, d'une part, celui de l'existence d'un compte dès la première année de règne, d'autre part.

Dans le premier cas, l'apport de la Pierre de Saqqara-Sud est plutôt limité, faute d'un nombre suffisant de témoins de la formule *ḫɜt zp (ou m-ḫt zp) X ṯnwt jḫ,* « l'année de la xe fois (ou après la xe fois) du recensement de bovins ». Nous n'en avons repéré que six (zones D4 (?), E7, E8, F1, F3, F5), chiffre bien faible en comparaison du nombre d'années couvrant la période de Téti à Merenrê. Encore faut-il préciser que leur lecture pose de nombreux problèmes. La mention *ḫɜt-zp* est loin d'être toujours claire avant le compte suivi de *ṯnwt.* Les

41 J.-L. DE CENIVAL, *BSFE* 44, déc. 1965, p. 13 ; D.B. REDFORD, *Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books. A Contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*, *SSEA* 4, 1986, p. 88-90.

42 Comparer la relative unité du groupe *mnw* dans la formule *jr.n.f m mnw.f* :  ou plus rarement  (M_3, M_5, M_7, M_8, M_9, M_{12}, M_{13}, M_{16}, probablement aussi M_1 et M_2) et  (M_6), combinaisons auxquelles les autres fragments d'annales ajoutent  (Caire nº 1 vº, 2, 2 et 3, 2) et le simple  (Caire nº 3, 2 cf. *Urk.* I, 239, 2 ; Caire nº 4, 3, cf. *Urk.* I, 238, 7-8).

43 Toujours  (E7, E8, F1, F3, F5), alors qu'on rencontre sur la Pierre de Palerme, outre cette graphie (par exemple Palerme, vº 2, 2 et Caire nº 1, 2, 1),  (par exemple Palerme rº 6, 3 et 6, 4 ; vº 3, 1 et 4, 1), et  (Palerme, rº 5, 3 et 5, 5).

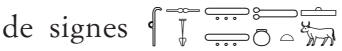
44 Comparer les deux cases successives Palerme vº 4, 1 et 2 (*mnw* en haut pour 4, 1 mais à la deuxième ligne seulement pour 4, 2). Formule en colonne en Caire nº 2, 3 et Caire nº 4, 3.

45 Ce n'est pas systématiquement le cas sur la Pierre de Palerme : celle de Neferirkarê est comprise dans une case normale (Palerme vº 4, 2).

46 W. HELCK, « Nilhöhe und Jubiläumsfest », *ZÄS* 93, 1966, p. 76, cite le mode d'enregistrement des hauteurs de crue et de celui des offrandes journalières ; on peut y ajouter le type de recensement, voir ci-dessous n. 56.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

chiffres du recensement peuvent être eux-mêmes, en raison de l'état de l'inscription, sujet à caution, d'autant qu'ils sont parfois minuscules (voir le chiffre *23* de E7, fig. 13 c, pl. VIIa). Compte tenu de ces limites, il nous semble plausible de lire dans deux cas au moins, E7 et F5, *ḥɜt-ḥt-zp X ṯnwt jḥ*, « l'année après la x^e fois du recensement de bovins », l'une concernant la fin du règne de Pépi I^er, l'autre le début de celui de Merenrê (voir § 5.2 pour cette répartition). Il est donc certain qu'à cette époque les recensements économiques étaient encore bisannuels, confirmant un fait bien connu [47].

L'apport majeur de la Pierre de Saqqara-Sud concerne l'année de règne au cours de laquelle était effectué le premier recensement. C'est de cette donnée, une fois le principe du recensement bisannuel admis, que l'on peut tirer le nombre exact d'années d'un règne. À la suite de K. Sethe et surtout de A.H. Gardiner [48], il est établi que la première année de règne, nommée « année du *zmɜ Tɜwj* », n'était pas complète, et qu'elle se limitait à la période comprise entre le décès du prédécesseur et la fin de l'année civile de 365 jours. La première « année » de règne représentait donc toujours une année incomplète, à moins que le hasard ne produise un changement de règne au Nouvel An. On a donc proposé que le premier recensement avait lieu pendant la deuxième année du règne, c'est-à-dire la première année complète de 365 jours [49]. Par conséquent, une date comme *ḥɜt zp 10 ṯnwt* était interprétée comme la vingtième année du règne. Les Annales de Palerme, en particulier, sont trop fragmentaires pour établir s'il y avait ou non un recensement pendant l'année du *zmɜ Tɜwj* [50]. Or, nous avons ici un nouvel élément, indubitable en raison de l'état de conservation du texte, d'un recensement de bétail au cours de l'année du *zmɜ Tɜwj* (cf. zone F1, fig. 14 a). Le groupe de signes , « le recensement des bovins de l'année de l'union des Deux Terres », semble être une expression officielle pour le premier recensement d'un règne, accompli au cours de l'année d'accession au trône du nouveau pharaon. Ce texte relance donc la polémique concernant la première année de règne (= année du *zmɜ Tɜwj*) ; il y apporte un élément de réponse nouveau, à savoir qu'un recensement de bétail avait eu lieu au cours de cette année [51]. Dorénavant, une date comme *ḥɜt zp 10 ṯnwt* devrait être comprise comme la dix-neuvième année du règne, et non la vingtième.

[V.D.]

47 A.H. GARDINER, « Regnal Years and Civil Calendar in Pharaonic Egypt », *JEA* 31, 1945, p. 15-16.

48 K. SETHE, « Die Entwicklung der Jahresdatierung bei den alten Ägyptern », *UGAÄ* 3, Leipzig, 1905, rééd. 1964, p. 83-84 ; A.H. GARDINER, *op. cit.*, p. 13.

49 Cependant, W.S. SMITH, « Inscriptional Evidence for the History of the Fourth Dynasty », *JNES* 11, 1952, p. 123, met en doute l'interprétation de A.H. GARDINER (*op. cit.*) et considère que la possibilité d'un premier recensement pendant l'année de l'union des Deux Terres existe bien, surtout quand un recensement bisannuel était programmé pour l'année qui suit celle de la mort du pharaon, c'est-à-dire l'année de l'avènement de son successeur.

50 Sur le v^o de la Pierre de Palerme (1, 2 et 4, 2) nous avons les cases des années du *zmɜ Tɜwj* de Chepseskaf (IV^e dyn.) et de Neferirkarê (V^e dyn.) ; malheureusement, l'extrémité gauche de ces cases, où l'on attendrait la mention du recensement, n'est pas conservée.

51 À noter que les groupes de signes tels  (inscription du Ouadi Hammamat : *Urk.* I, 148) et son équivalent  (porte d'entrée de la tombe de Meresankh III à Gîza : D. DUNHAM, W.K. SIMPSON, *The Mastaba of Queen Mersyankh III*, *Giza Mastabas* 1, Boston, 1974, p. 8, fig. 2, pl. II) sont probablement des expressions simplifiées pour énoncer « l'année de la première fois » (du recensement) = la première année de règne.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

5.2. La répartition des règnes sur la dalle

Évaluer l'espace imparti à chaque roi sur la dalle peut se faire selon le contenu et la répartition des textes préservés, et n'est donc pas tributaire d'une reconstitution en cases, très hypothétique, qui sera partiellement tentée plus loin (§ 5.4).

La première difficulté, en raison de l'effacement presque complet du milieu du registre A, est de déterminer l'emplacement du début du règne d'Ouserkarê, roi dont nous avons déduit l'existence d'après les quelques traces discernables entre Téti et Pépi I^er^ (§ 3, T_2, fig. 3 b, c). Cela revient à localiser le faucon de son Nom d'Horus, qui marque bien l'emplacement du début du règne, comme le montre l'exemple de la titulature de Téti (cf. T_1, fig. 3 a). Faute de ce témoin, nous disposons de deux indices indirects. Le premier est la présence d'un personnage assis, dont nous avons dit qu'il est trop effacé pour en définir les contours exacts (voir § 3.2, T_2). Une fois ce point d'ancrage établi, on peut évaluer l'emplacement de l'Horus grâce à un deuxième témoin, celui de la longueur moyenne d'une titulature du registre A. Les titulatures de Téti et de Pépi, accompagnées du nom de leur mère, ont la même longueur de 32 cm, bien que les noms et titres respectifs ne soient pas les mêmes. En reportant ce chiffre vers la droite à partir du personnage assis, s'il s'agit du déterminatif de la mère royale, mais 22 cm environ s'il s'agit du roi assis (entre le déterminatif du roi Téti et le faucon de son Nom d'Horus il y a 20 cm, tandis que dans la titulature de Pépi cette distance est de 24 cm), on obtient une approximation satisfaisante pour fixer le début de la titulature d'Ouserkarê [fig. 19].

L'emplacement du début du règne de Pépi I^er^ est certain grâce aux traces du faucon de son Nom d'Horus. On pouvait de toute manière l'évaluer avec sécurité, puisque la titulature est bien conservée à partir du Nom de *Nbtj*. D'après les témoins de la formule en *mnw*, son règne se prolonge jusqu'au registre E ; se reporter à la figure 19 pour la répartition. Au registre A, les formules M_3 [fig. 18 a] et M_4 de A4 [fig. 5 b] conservent le nom personnel de Pépi I^er^, *Ppjj*. Après les incertitudes qui pèsent sur M_5 en B1 [fig. 6 : *///j = [Ppj]j* ou *[Mrj]j-[Rʿ]?*), on peut lire son nom solaire *Mrjj-Rʿ* dans cette même zone (M_7 de B3 : fig. 8 a), puis à nouveau en D (M_{10} de D3 : *Mrjj-Rʿ*, fig. 11 a ; probablement aussi M_{11} : *[Mr]jj-[Rʿ]*, fig. 18 d). Le compte préservé entre M_{11} et M_{12}, *ḥɜt-zp 18 (?) [ṯnwt jḥ]* (zone D4 : fig. 10 b) est trop élevé et trop proche de la mention *Mrjj-Rʿ* de M_{11} pour appartenir à un autre règne que celui de Pépi I^er^. Il en est de même pour *[ḥɜt]-ḫt (?)-zp 23 ṯnwt jḥ* et *ḥɜt[-zp] 25 ṯnwt jḥ,* tous deux en fin de registre E (E7 : fig. 13 c ; E8 : fig. 13 d). Ajoutons que, d'après la répartition des bribes de texte, aucune titulature ne peut s'intercaler entre les registres de A à E, si bien qu'on ne peut interpréter les témoins isolés du nom de Meryrê (M_{10} et M_{11}) comme l'un des éléments, par exemple, du nom d'Ankhenesmeryrê I^re^, mère de Merenrê, ou de celui d'Ankhenesmeryrê II, mère de Pépi II.

Nous savons que le registre F s'ouvre sur un nouveau règne, avec une première case qui se clôt par la mention de « l'union des Deux Terres » (F1 : fig. 14 a). Le registre F est donc logiquement occupé par le début du règne de Merenrê, puisqu'il est le successeur de Pépi I^er^. Son nom n'est préservé ni dans la titulature presque entièrement effacée (T_4, fig. 1 et 19), ni

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

dans les deux formules en *mnw* des secteurs F1 et F2 [fig. 14 ; ///-*Rˁ* en F1]. On le rencontre cependant dans une colonne de texte, en secteur F5, col. x + 9 [fig. 16 a]. Nous possédons, pour ce registre, deux recensements en dehors de celui de l'année du *zmꜣ Tꜣwj*. Puisqu'il s'agit du premier recensement effectué par ce souverain, il n'est pas possible de lire *ḥꜣt-zp 1 ṯnwt jḥ* en F3 [fig. 15 a]. Le trait conservé sous le signe *zp* n'est pas au centre, mais légèrement décalé vers la droite, ce qui suppose qu'il devait y en avoir un second :  *ḥꜣt zp 2*, la troisième année du règne (et non la quatrième, voir § 5.1). Faute de *ṯnwt* entre ce recensement et celui de F5, ce dernier doit être lu *ḥꜣt-ḥt-zp 2*, soit la quatrième année du règne. Il faut donc restituer à nouveau un trait, mais cette fois à droite puisque celui qui est conservé figure à gauche [fig. 16 a, détail pl. VIIc]. Aucune date n'est conservée plus loin, ce qui fait que le nombre d'années du règne de Merenrê inscrites sur le verso est matière à conjectures (§ 5.5).

5.3. La longueur du règne de Pépi Ier et ses conséquences historiques

Le problème le plus aisé à résoudre concerne la longueur du règne de Pépi Ier. À moins que la partie gauche de la dalle n'ait été sciée, hypothèse peu vraisemblable [52], aucune case ne vient s'intercaler entre le 25e compte de la fin de la zone E qui lui est attribuée et « l'année de l'union des Deux Terres » du début de la zone F qui concerne Merenrê [fig. 19]. Vingt-cinq est donc le compte le plus élevé auquel on a procédé pendant le règne de Pépi Ier, qui vient confirmer la date de l'inscription Hatnoub III [53]. On ne peut toutefois écarter, en raison de la perte du début de l'inscription, la possibilité d'une mention *ḥꜣt-[ḥt-zp] 25* en zone E8 [fig. 13 d], soit une année de règne supplémentaire. Avec un compte systématiquement biennal et un recensement dès l'accès au trône, cela donne un règne de 49 (soit *zp 25*) ou 50 ans (soit *ḥt-zp 25*). Le chiffre obtenu est bien proche de ce que donne Africanus pour le règne de Pépi Ier, 53 ans, et que certains auteurs avaient retenu [54].

[V.D.]

On a pourtant souvent suggéré que le début, voire la moitié, du règne de Pépi Ier avait été partagé avec Ouserkarê, et que le premier se serait finalement attribué les années de règne de son prédécesseur (voir § 8, hypothèse **a**). Sachant que le règne d'Ouserkarê est enregistré sur les annales, il est difficile de se ranger à cette hypothèse, qui supposerait une dichotomie dans les actes royaux et dans les bienfaits à l'égard des dieux d'Égypte.

On a aussi avancé diverses hypothèses sur le changement du nom théophore de Pépi Ier en *Nfr-zꜣ-Ḥr* puis *Mrjj-Rˁ*, dont on a de nombreuses traces dans la pyramide royale [55]. On considère généralement qu'il a eu lieu en cours de règne, mais seule une nouvelle étude

52 Nous avons cependant noté, au § 2, la différence de traitement entre ce côté, lissé, et les autres, grossièrement dressés.

53 R. ANTHES, *Die Felseninschriften von Hatnub*, *UGAÄ* 9, 1928, pl. 4 ; *Urk.* I, 95, 10 - 96, 3. Ce chiffre a parfois été mis en doute ; voir les références de H. GOEDICKE, *SAK* 15, 1988, p. 117 n. 23 et p. 118 n. 26.

54 H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 117, pour les divers chiffres.

55 I. PIERRE, « La gravure des textes dans la pyramide de Pépi Ier. Les différentes étapes », dans *Hommages à Jean Leclant*, *BdE* 106/1, 1994, p. 305 et 312.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

pourrait déterminer si c'est bien en termes diachroniques, sous le règne du roi, qu'il faut envisager cette question. À s'en remettre à ce schéma, on suppose que le changement a été tardif. Certains auteurs l'ont lié à la période de soi-disant partage du pouvoir avec Ouserkarê, déjà évoquée, à laquelle correspondrait le premier nom. Le passage à *Mrjj-Rʿ* se serait effectué à la mort d'Ouserkarê, aussi tard qu'en l'an 15 de Pépi (cf. § 8 **a** et **e**) [56]. D'autres études ont conclu qu'il ne serait pas intervenu avant la fête-*sed*, soit en l'an 36 (*ḥɜt ḫt-zp 18*) [57]. Notre document infirme cette hypothèse, puisque le nom *Mrjj-Rʿ* apparaît dès le registre B (au plus loin M_7, en secteur B3 : voir fig. 8 a), soit assez tôt dans le règne, au plus tard en l'an 10, selon le type de reconstitution que l'on adopte (§ 5.4). Tout le problème est de savoir si le compilateur des annales, postérieur aux événements, a respecté la « vérité historique » en ce domaine, en reportant fidèlement sur les annales les documents à sa disposition, c'est-à-dire l'usage de *Nfr-zɜ-Ḥr* puis de *Mrjj-Rʿ*, ou s'il n'a pas utilisé rétroactivement ce dernier nom. Nous n'avons certes pas de trace de *Nfr-zɜ-Ḥr* sur les annales, et il serait dangereux d'employer ici un argument *ex silentio*. Toutefois, l'absence de *Mrjj-Rʿ* dans les formules en *mnw* du registre A (et peut-être en début de registre B), et l'usage du simple *Ppjj* à cet endroit, pourrait être la trace d'une volonté de ne pas faire figurer le premier nom. La tradition annalistique aurait donc respecté ce changement, s'il a bien eu lieu.

On a aussi supposé une corégence entre Pépi I^er^ et son fils Merenrê, mais cette question n'est pas non plus éclaircie [58]. Il n'est guère pensable que « l'union des Deux Terres » (zone F1) ait été proclamée lors de l'association de Merenrê au trône, puis, à nouveau, à la mort de Pépi I^er^. Si la corégence a bien eu lieu, la zone F du texte ne concerne alors que le règne personnel du second. Il n'est donc pas possible de considérer que ses années de règne ont été comptabilisées à partir de son (hypothétique) association au trône, pour réconcilier la mention *ḥɜt-ḫt-zp 5* de Hatnoub (voir n. 63), c'est-à-dire l'an 10 (§ 5.1), avec les 7 ans alloués par Manéthon [59]. Cela autorise à appliquer le même raisonnement à Pépi I^er^ vis-à-vis d'Ouserkarê : les 49 (ou 50) ans représentent bien le long règne de ce souverain, sans partage ou autre manipulation.

[M.B.]

5.4. Essai de reconstitution de l'original

Proposer une reconstitution du nombre des cases annuelles sur la dalle des annales des rois de la VI^e^ dynastie, sur le modèle de la Pierre de Palerme, est un exercice difficile, et même hasardeux. Faute de traits de séparation sur la Pierre de Saqqara-Sud, qu'ils aient disparu ou qu'ils n'aient jamais été tracés, aucune limite qui permettrait d'isoler des cases

56 H. STOCK, *Die Erste Zwischenzeit Ägyptens*, *AnOr* 31, 1949, p. 30-31 (voir *infra* n. 98).

57 Par exemple J. VON BECKERATH, *LÄ* IV, col. 926, *s.v.* « Pepi I ».

58 W.F. MURNANE, *Ancient Egyptian Coregencies*, *SAOC* 40, 1977, p. 111-112, pour le détail ; il doute de son existence.

59 Une manipulation opérée par H. GOEDICKE, « The Death of Pepi II-Neferkare », *SAK* 15, 1988, p. 119-120.

n'est apparente. Faute de taille standard, il est aussi difficile d'en évaluer le nombre exact. Les principes connus d'après la Pierre de Palerme offrent néanmoins un cadre à partir duquel la réflexion peut être menée.

a. Un nouveau règne commence par une ou deux colonnes dans lesquelles un nombre précis de mois et de jours est mentionné [60], suivi du symbole *zmꜣ Tꜣwj* et de la « course autour autour du mur », cf. Palerme, r° 2, 4 et 5, 8 ; v° 1, 2 et 4, 2 ; incomplet en Caire n° 1, r° 3, 2 et 3, 11. On devra donc tenir compte de cet espace pour Ouserkarê et Pépi, alors qu'il s'offre naturellement pour Téti et Merenrê, dont les règnes commencent juste en arrière de la grande colonne initiale. On remarque d'ailleurs, juste au-dessous du faucon du Nom d'Horus de Pépi I^er^, ce qu'il est possible de voir comme les ailes de l'abeille-*bjt(j)*, et qui serait conforme au texte bien connu du début de règne : « le Roi de Haute-Égypte apparaît en gloire, le Roi de Basse-Égypte apparaît en gloire, *zmꜣ Tꜣwj...* », cf. Palerme, r° 5, 7 ; v° 1, 2 ; Caire n° 1, r° 3, 2 et 11.

b. Un règne se caractérise par une suite de cases annuelles, dans lesquelles, en général, une formule en *mnw* sert de bande-titre (régulièrement au moins à partir de la V^e^ dynastie). On compte, à cette époque, un *mnw* par case annuelle. L'extrémité droite de chaque case est limitée par un grand signe *rnpt*  suivi du détail des événements qu'il fallait retenir. À l'extrémité gauche, une colonne indique l'année pendant laquelle ces événements ont eu lieu, systématiquement un recensement de bovins à partir d'Ouserkaf au plus tard [61]. En bas de case, une ligne donne la mesure de la crue du Nil.

Dans le détail, on rencontre un certain nombre de variations pour les limites d'une case. Le début, matérialisé par le signe-séparateur *rnpt*, peut **(1)** être immédiatement suivi par la formule-titre en *mnw* (Palerme, v° 2, 2 et 3, 2 ; Caire n° 1, v° 2, 2 et probablement 3, 2), ou **(2)** voir s'intercaler une ou plusieurs colonnes entre *rnpt* et cette formule (Palerme, v° 1, 2 ; 4, 2 ; 5, 2). Pour une fin de case, la mention du recensement de bétail constitue toujours une colonne de clôture, mais elle peut être directement précédée par la case régie par la formule en *mnw* (Palerme, v° 2, 2), ou être séparée de celle-ci par diverses colonnes de texte (Palerme, v° 4, 1), configuration que l'on retrouve entre les formules M_3 et M_4 sur la Pierre de Saqqara-Sud [fig. 20].

Faute de détails suffisants, et, surtout, de l'indispensable *rnpt*, il est donc exclu de tenter ici une délimitation sûre des cases. La distance entre les premiers *mnw* en arrière de la colonne initiale et la présence de colonnes de texte dans cet espace implique un début de type **(2)**. Pour les autres, par convention, nous avons opté pour la simplicité, c'est-à-dire un début de type **(1)**, qui a l'avantage de se rattacher directement au *mnw* [fig. 19]. Les quelques traces de recensement de bétail (voir § 5.1) sont d'utiles repères de fin de case, mais ils sont si peu nombreux qu'ils ne peuvent pallier le manque de séparateur.

On peut par contre, avec plus de certitude, tenter de cerner le nombre de formules en *mnw* par bande-registre, à l'aide des seize témoins conservés sur la Pierre de Saqqara-Sud.

60 A.H. GARDINER, *op. cit.*, p. 11-12.

61 *Ibid.*, p. 13-14 ; S. SCHOTT, « "Jahr 15" am Rande einer Inventartafel aus Heliopolis », *BÄBA* 12, 1971, p. 69-71 ; D. VALBELLE, « Les recensements dans l'Égypte pharaonique des troisième et deuxième millénaires », *CRIPEL* 9, 1987, p. 35-36.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Il faut d'abord en préciser les limites, exercice relativement aisé (fig. 19, avec *Nswt-Bjt(j)* initial en rouge). Il faut ensuite calculer la distance de l'une à l'autre (en l'occurrence de début à début), pour pouvoir évaluer le nombre de formules à restituer par registre. Ces chiffres sont les suivants :

Registre	Distance M à M (cm)	Découpage
A	M_1 à M_2 : 92,4	30,8 – 3
	M_2 à M_3 : 54,8	27,4 – 2
	M_3 à M_4 : 28,4 *	(28,4)
B	M_5 à M_6 : 46	46
	M_6 à M_7 : 38 *	(38)
	M_7 à M_8 : 84,4	42,2 – 2
D	M_{10} à M_{11} : 42,8	42,8
	M_{11} à M_{12} : 78,4	39,2 – 2
E	M_{13} à M_{14} : 35,6 *	(35,6)
F	M_{15} à M_{16} : 37,2 *	(37,2)

Les chiffres accompagnés de l'astérisque signifient qu'il s'agit d'une distance minimale : du fait de la présence de texte entre deux formules, aucune autre formule M ne peut s'intercaler. On constate qu'elles sont relativement semblables, à l'exclusion du registre A. Si l'on compare ces chiffres, pour chaque registre, aux plus grandes distances relevées, on peut établir des propositions de découpage pour inclure, selon le cas, une (– 2) ou deux (– 3) formules entre les deux témoins conservés. Cela donne cinq *mnw* pour le registre B, de même que pour D, et vraisemblablement six pour C. Au registre A, le règne d'Ouserkarê en comportait deux et celui de Pépi trois.

Il reste alors trois domaines d'incertitude :

1. Le début du registre A. La différence de taille entre les signes de M_1 d'une part, et ceux de M_2 à M_4 d'autre part, doit inciter à la prudence sur le nombre de *mnw* à restituer pour Téti ;

2. Le nombre de *mnw* du registre C, presque entièrement perdu. Il est probable qu'il y en eut six, à jouer sur une moyenne des distances ;

3. La fin du registre F. Après M_{16}, on peut hésiter entre trois et quatre *mnw*, la première solution étant la plus probable.

La figure 19 synthétise ces propositions.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

5.5. *Mnw*, cases, et longueur de règnes

Il nous reste à déduire s'il existait, comme sur la Pierre de Palerme, un rapport mathématique entre le nombre de cases et de *mnw*, fondement d'une estimation du nombre d'années reportées sur le monument.

Les données les plus claires, à nouveau, concernent le règne de Pépi I^er^. La mention *ḥɜt-ḫt-zp 23* (zone E7) fixe une fin de case, *ḥɜt-zp* (ou *ḥɜt-ḫt-zp*) *25* (zone E8) la fin d'une autre. Or, pour cet espace de trois ou quatre ans (*zp 24, ḫt-zp 24, zp 25,* éventuellement *ḫt-zp 25*), il n'est possible, en fonction des distances minimales établies plus haut, de ne placer que deux *mnw*. À plus grande échelle, notre reconstitution donne 3 (reg. A) + 5 (reg. B) + 6 (reg. C) + 5 (reg. D) + 6 (reg. E) *mnw* pour Pépi I^er^, soit 25 formules à répartir entre ... 25 comptes effectifs *ḥɜt-zp*, soit 25 couples *ḥɜt-zp X* et *ḥɜt ḫt-zp X*. Dans ces conditions, il est tentant de considérer qu'une unique formule M servait de titre à la fois à l'année du recensement et à celle de l'année qui le suivait. Cette présentation est tout à fait nouvelle par rapport à l'emploi connu pour les Annales de Palerme (cf. surtout la V^e^ dynastie). Néanmoins, il est possible que ce rapport mathématique n'ait pas été systématique. Les variations dans les distances entre *mnw*, comme au début du registre D, n'écartent pas la possibilité d'un autre agencement, aléatoire celui-là, avec une à trois cases par *mnw*. Compte tenu de ces incertitudes, il n'était pas possible de tenter une reconstitution précise, à moins d'enchaîner hypothèse sur hypothèse. Nous nous sommes donc limités, à la figure 19, à symboliser par une ligne en tireté le début des seules cases qui figuraient en tête d'une formule en *mnw*. L'espace compris entre cette limite et la suivante contenait certainement deux cases (hypothèse mathématique), mais éventuellement aussi une, deux ou trois cases (hypothèse aléatoire).

Les choses se compliquent pour les deux premiers règnes du registre A. À l'intérieur de l'espace de 66 cm environ que nous avons proposé pour le règne de Téti (ou un peu moins, selon la limite retenue pour Ouserkarê, voir § 5.2), il faudrait insérer 12 cases au minimum, puisque la date la plus élevée que l'on connaît pour ce pharaon est *ḥɜt-ḫt-zp 6* [62]. Un calcul 12 — 5,5 = 66 cm ménage un reste de 2 cm pour deux colonnes de texte avec le symbole *zmɜ Tɜwj* du début du règne. Cela donne de bien petites cases, de cinq colonnes chacune tout au plus, et une formule en *mnw* qui serait commune à 4 voire 6 années ! Il nous semble exclu que ce règne ait pu commencer au verso (ce que nous appelons verso serait alors le recto), pour des raisons établies ci-dessous à propos de Merenrê.

C'est à cause de ces incertitudes que se pose le problème de l'évaluation de la longueur du règne d'Ouserkarê. L'espace qui lui est imparti est de 58 cm (ou 68 cm environ, voir § 5.2). Avec deux *mnw*, il comptabiliserait huit cases ou plus selon la formule de Téti, mais quatre voire deux selon celle de Pépi I^er^. On préférera la deuxième solution, en raison de la taille des signes de la formule *mnw*, sur le modèle du règne de Pépi. L'hypothèse minimale est encore accréditée par le fait que ce règne est pratiquement inconnu. Quatre (deux ?) années de règne sont tout de même loin d'être négligeables.

62 R. ANTHES, *Hatnub*, pl. 9, Gr. 1.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Pour le règne de Merenrê, nous avons déjà établi (§ 5.2) que l'on arrivait à l'an 4 (*ḥɜt-ḫt zp 2*) vers le milieu du registre F (zone F5). La taille des cases s'est considérablement accrue, avec 40 cm entre les recensements de F3 et F5. La case suivante (an 5), faute de recensement *ṯnwt* entre celui du milieu de F5 et la fin de F6, reste grande, avec 28 + x cm. Il n'y a de place que pour une case, éventuellement deux, jusqu'à la fin du registre, soit jusqu'à l'an 6 ou 7 (*ḥɜt-ḫt zp 3* ou *ḥɜt-zp 4*). Il est donc très possible, à partir de la formule M_{16}, qu'un *mnw* ne recouvre plus qu'une année.

Cette reconstitution des cases annuelles pour Merenrê nous permet d'établir que ce règne devait se poursuivre au verso, puisqu'on lui connaît une date *ḥɜt-ḫt-zp 5* [63], la 10e année de règne (§ 5.1). La faible marge supérieure réservée au texte du verso, 2,5 cm, empêche en effet de restituer une titulature au-dessus du texte préservé. Tout le premier registre (au minimum) devait donc être occupé par les annales de Merenrê. Sur la base de la taille de ses cases du recto (hors *rnpt zmɜ Tɜwj*), cela fait probablement cinq ou six années supplémentaires, soit, au total, entre 11 et 13 ans minimum. Il n'est pas impossible que Merenrê ait régné 14 ans. Sur le P. Turin, seul le chiffre 4 est sûr [64], devant lequel on peut restituer un nombre inconnu de dizaines.

6. Histoire du monument

Nous avons déjà établi, avec la description du monument et sa chronologie relative (§ 2), les grandes étapes de son histoire. L'étude qui précède (§ 5.5) permet, en partie, de les ancrer en termes de chronologie absolue.

Comme nous venons de le voir en effet, les annales auraient été gravées au plus tôt sous le règne de Merenrê. Si le texte se poursuit au-delà du premier registre du verso, le commanditaire serait alors son frère et successeur, Pépi II. C'est donc entre ces deux noms que l'on hésitera pour la grande colonne initiale qui ne préserve plus que le faucon d'un Nom d'Horus (§ 3, fig. 1, partie droite). Les phases 1a-b et 2, celles de la taille du bloc, du lissage de la surface et de l'application du texte, sont donc certainement de la fin de la VIe dynastie.

Déterminer la date de l'abrasion est plus difficile. Il paraît raisonnable de supposer que l'effacement du texte a été effectué dans le but de remployer la dalle, c'est-à-dire pour la transformer en couvercle de sarcophage. Sur le phénomène des remplois de monuments d'Ancien Empire, deux courants s'opposent. L'un suggère qu'ils ont eu lieu à diverses reprises au cours de l'Ancien Empire et au début de la Première Période intermédiaire, témoin, en particulier, de querelles de succession entre branches de la famille royale. L'autre reporte le phénomène au Moyen Empire, ou un peu plus tôt, dans le cadre d'une réinstallation des cultes après les destructions du début de la PPI. En fait de remploi, dans le second cas,

63 R. ANTHES, *ibid.*, pl. 5, Inschr. VI.
64 A.H. GARDINER, *The Royal Canon of Turin*, Oxford, 1959, col. iv.4 (cet auteur opte pour une lecture 44).

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

il s'agirait d'un réenterrement à partir d'éléments disparates. C. Berger a récemment envisagé ces deux solutions pour le sarcophage qui nous occupe [65] :

a. Le sarcophage placé dans un magasin et le matériel dépareillé de la reine-mère Ankhnespépi (III ?) représentent un enterrement « à la sauvette » dans une période de violence [66] ;

b. Il s'agit d'un réenterrement consécutif aux troubles du début de la PPI, dans un contexte de remise en état des nécropoles. Le décret du roi au Nom d'Horus [*Dmḏ-jb*]-*Tɜwj,* pour la restauration des cultes des mères royales chez Neit, s'inscrirait dans ce contexte.

Cet auteur favorise la seconde possibilité, à l'aide d'arguments variés. À la lumière de la nature du couvercle et des hypothèses sur sa date, ce choix se trouve renforcé. On peut en effet difficilement attribuer à Neferkarê II, fils de Pépi II et de la reine-mère Ankhnespépi III, la décision quasi parricide d'effacer les annales de son père (ou de son oncle Merenrê) et de sa lignée. Au contraire, la reconversion du monolithe s'explique bien mieux à une période postérieure, après les troubles de la PPI.

On ne peut proposer de date pour les deux dernières phases, tentative de débitage d'une part, fractures d'autre part. À s'en tenir à la netteté de celles-ci – on pourrait même parler de fraîcheur – elles ne doivent pas être très anciennes. Ce n'est peut-être pas le cas pour la tentative de débitage, que l'on mettra alors en relation avec la destruction des magasins du complexe d'Ipout II.

7. Le problème de la division dynastique à l'Ancien Empire

Sur la Pierre de Saqqara-Sud, le règne de Téti inaugure donc la série des événements recensés. La présence de la grande colonne initiale permet de l'assurer, ainsi que l'absence de l'espace nécessaire à l'inscription d'une ligne de titulature au verso, au-dessus du premier registre (§ 5.5).

Le problème de la division dynastique est particulièrement épineux pour l'Ancien Empire, faute des sources adéquates pour assurer le bien-fondé du découpage manéthonien. Celui-ci ne serait toujours pas effectif sous Ramsès II, si l'on se réfère au papyrus royal de Turin. Sur ce document, le découpage ne commence vraiment qu'à la XI[e] dynastie ; pour la période précédente, les erreurs sont variées, tant dans la longueur des règnes que sur la mention de rois, certains omis, d'autres ajoutés [67]. Il est bien connu que les différentes sections établies par le papyrus, concrétisées par la présence d'un total d'années, ne distinguent que deux parties pour ce que nous baptisons « Ancien Empire ». L'une correspond aux dynasties de I à V de Manéthon (entre les col. ii.10 et iii.26, avant laquelle figure le nom d'Ounas), l'autre à la VI[e] et VIII[e] (jusqu'à la col. iv.14-15), avant le total général de l'ensemble (col. iv.15-17) [68].

65 C. BERGER, « À la quête de nouvelles versions des Textes des Pyramides, à propos des reines de la fin de l'Ancien Empire », dans *Hommages à Jean Leclant*, *BdE* 106/1, 1994, p. 76, 78.

66 Hypothèse de G. JÉQUIER, *Neit et Apouit*, p. 54.

67 D.B. REDFORD, *Pharaonic King-lists*, p. 1-18, pour une étude de l'organisation du P. Turin. C'est à la XII[e] dynastie qu'il fait remonter la tradition du regroupement de rois en listes (*op. cit.*, p. 151-152).

68 A.H. GARDINER, *The Royal Canon of Turin*, Oxford, 1959, col. II-IV ; D.B. REDFORD, *op. cit.*, p. 12-3 ; J. VON BECKERATH, « Bemerkungen zum Turiner Königspapyrus und zu den Dynastien der ägyptischen Geschichte », *SAK* 11, 1984, p. 52.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Notre document offre donc, fait remarquable, une source contemporaine de l'Ancien Empire qui légitime cette tradition, ou, du moins, apporte un élément sur lequel la tradition a pu se fonder pour justifier une césure. Ce cadre formel, pour autant, ne peut suffire à rendre compte de la coupure. En effet, à s'en tenir à la reconstitution établie pour la Pierre de Palerme, Niouserrê serait l'auteur présumé, or la tradition ne répercute aucun changement dynastique avec ce règne, loin s'en faut. Il est alors nécessaire de s'interroger sur les fondements du découpage.

Il est généralement reconnu que le découpage dynastique de Manéthon ne doit pas être compris comme la distinction entre diverses lignées de rois d'Égypte. Dynastie signifie pouvoir d'un groupe de souverains d'une même résidence (réelle ou attribuée), avec une même divinité (notion fluctuante) et non famille régnante, suite de souverains du même sang [69]. Le cadre paraît acceptable la plupart du temps, et correspondrait à des données effectives. J. von Beckerath cite la correspondance entre l'abandon d'Abydos comme nécropole royale et la fin de la I^re^ dynastie, ou le papyrus Westcar et la naissance de la V^e^ [70].

Compte tenu de la cohérence des liens entre les rois de la dynastie, il est tentant d'avancer, pour la VI^e^ dynastie, une explication familiale, celle d'une succession en ligne masculine [71]. La césure, de ce point de vue, serait nette avec la dynastie précédente, à condition qu'Ounas ne soit pas le père de Téti, puisque la mère de Téti, Sechsechet ne fut pas reine (*ḫmt Nswt*) [72]. On a cru récemment identifier ce père d'origine « bourgeoise », produisant ainsi une nouvelle preuve de la césure généalogique [73]. Au sein de la dynastie, la parenté d'Ouserkarê n'est pas connue, mais on a suggéré la possibilité de l'existence de liens avec Téti (voir § 8, **c**).

Il ne faudrait pas pour autant revenir à l'idée que les dynasties d'Ancien Empire sont des lignées de sang, compte tenu, en particulier, de la continuité familiale qui règne entre la VI^e^ et la VII^e^-VIII^e^ dynastie [74]. D'ailleurs, rien, en l'état actuel de la documentation, ne justifie un découpage de ce type pour les dynasties antérieures à la VI^e^ [75]. L'utilisation dans ce sens du P. Westcar est doublement abusive, en raison de son caractère littéraire d'une part, et de sa date, d'autre part. Rien ne garantit que la « vérité historique » du texte littéraire remonte

69 Par exemple E. OTTO, « Legitimation des Herrschers im pharaonischen Ägypten », *Saeculum* 20, 1969, p. 396 ; J. YOYOTTE, « "Osorkon fils de Mehytouskhé", un pharaon oublié ? », *BSFE* 78, mars 1977, p. 49-51 ; J. VON BECKERATH, *SAK* 11, 1984, p. 50 ; P. VERNUS, « Le concept de monarchie dans l'Égypte ancienne », dans É. LE ROY LADURIE (éd.), *Les monarchies*, Paris, 1986, p. 34. Pour le primat de la notion de résidence : D.B. REDFORD, *op. cit.*, p. 13 et 161-162. Résumé de la question : M.-A. BONHÊME, A. FORGEAU, *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, Paris, 1988, p. 43-47.

70 *Ibid.*, p. 56.

71 R. STADELMANN, « König Teti und der Beginn der 6. Dynastie », dans *Hommages à Jean Leclant, BdE* 106/1, 1994, p. 328.

72 Conclusion de P. MUNRO, *Der Unas-Friedhof Nord-West* I, *Das Doppelgrab der Königinnen Nebet und Khenut*, Mayence, 1993, p. 17-19 (c), qui nous a été aimablement confirmée par la Mission archéologique française de Saqqara, d'après l'étude en cours des blocs de la mère royale.

73 H. ALTENMÜLLER, *HÄB* 30, 1990, p. 1-20. Ce serait *Špsj-pw-Ptḥ*, cité dans une liste de domaines chez *Mḥw*. L'ordre des domaines (*op. cit.*, p. 6-11) pourrait tout aussi bien le désigner comme un fils d'Ounas, ce que n'envisage pas Altenmüller. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que l'on connaît un *jrj-p't zꜣ Nswt Špsj-pw-Ptḥ* dont le sarcophage a été découvert dans le temple de la vallée de ce roi (PM III^2, 645 ; la lecture *Ptḥ-špss* est erronée). La boucle de sa ceinture en or a des motifs qui relèvent de l'iconographie royale (É. DRIOTON, « La ceinture en or récemment découverte à Sakkarah », *BIE* 26, 1943-1944, p. 85-90 = JE 87078). Voir M. BAUD, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, Paris IV - Sorbonne, 1994 (thèse de doctorat inédite), p. 704-707.

74 Quelques exemples donnés par R. STADELMANN, *loc. cit.*

75 J. MÁLEK, « The Original Version of the Royal Canon of Turin », *JEA* 68, 1982, p. 93-106 ; interprétation critiquée par J. VON BECKERATH, *SAK* 11, 1984, p. 49-57.

vraiment à l'Ancien Empire, d'autant que Khentkaous (« Reddjedet ») n'est jamais citée comme mère de trois rois [76].

On doit d'ailleurs s'interroger sur la notion de continuité familiale dans l'idéologie royale de cette époque. Dans un document officiel comme les annales, l'idée de continuité en ligne masculine, réelle et/ou fictive, est reconnue *de facto* par la présentation, après le nom d'un roi, du seul nom de sa mère, sans mention du père. L'absence d'un titre de parenté *jt Nswt* montre d'ailleurs que cette position est théoriquement occupée par le prédécesseur défunt. Dans ces conditions, il était inutile de mentionner le nom du père du roi, car réellement ou fictivement, ce rôle est joué par le prédécesseur. La continuité monarchique est ainsi soulignée [77]. Que le roi soit le « fils » de son prédécesseur ne surprendra pas, quand on sait, en particulier, la valeur extensive de *zꜣ Nswt* à l'Ancien Empire [78]. Il restait donc au roi, pour les annales, à se limiter à la mention du nom de sa mère, sans que cela ait une signification du point de vue de l'héritage monarchique. Cette précision se justifiait d'autant plus que les rois, au moins certains d'entre eux, avaient plusieurs épouses. L'ascendance du roi alliait donc filiation potentiellement fictive avec le père-roi, et mention du nom de la mère.

Nous suggérons par conséquent, faute d'explication convaincante de la notion de dynastie à l'Ancien Empire, et compte tenu de la force du principe de la continuité monarchique répercuté par la tradition annalistique de cette période, qu'un tel découpage pourrait avoir été inconnu. De la sorte, la division dynastique à cette époque serait due à une tradition postérieure aux événements, « résultat de sa propre interprétation des textes disponibles », pour reprendre les termes de J. Málek à propos du découpage de Manéthon [79].

Que l'on accepte ou non cette tentative d'explication, il est clair que le problème doit se limiter à l'analyse des fondements du découpage. Que cette coupure connue par la tradition ait été réelle ou inconnue à l'Ancien Empire, il est vain de chercher à la déplacer pour mieux en justifier le bien-fondé. Plusieurs auteurs ont, en effet, voulu reporter la naissance de la VI^e^ dynastie d'un règne, en soulignant que Téti, le soi-disant « premier roi de la VI^e^ dynastie », ne représentait pas vraiment une coupure, contrairement à Ounas. Leurs arguments, variés, concernent l'emplacement de la pyramide et la présence des Textes des Pyramides dans ses appartements royaux, l'existence de blocs de remploi de Djedkarê dans le temple funéraire d'Ounas, la mise en place de réformes administratives, en particulier celle du rehaussement du statut de prêtre à la pyramide royale [80]. On a aussi mis en valeur le titre de *zꜣt Nswt*

76 Pour les sources concernant les *mwt Nswt-Bjt(j) Nswt-Bjt(j)* de Gîza et d'Abousir, voir M. VERNER, « Die Königsmutter Chentkaus von Abusir und einige Bemerkungen zur Geschichte der 5. Dynastie », *SAK* 8, 1980, p. 243-268 ; à compléter par *id.*, *Forgotten Pharaohs, Lost Pyramids. Abusir*, Prague, 1994, p. 115-131. Dans ce dernier ouvrage, Verner considère que les sources de Gîza et d'Abousir distinguent deux mères royales homonymes, et que leur titre principal devrait être traduit par « mère du Roi de Haute et Basse-Égypte (faisant fonction de) Roi de Haute et Basse-Égypte » et non plus « mère de deux Rois de Haute et Basse-Égypte ». La première traduction laisserait donc un doute sur le nombre de fils-rois de Khentkaous I^re^ et II, mais elle n'est pas certaine : voir M. BAUD, « La tombe de la reine-mère *Ḥ'-mrr-Nbtj* I^re^ », *BIFAO* 95, 1995.

77 M. BAUD, *Famille royale et pouvoir*, chapitre 2, § III.A.2.a. La filiation divine est un autre aspect de la continuité monarchique : W. BARTA, *Untersuchungen zur Göttlichkeit des regierenden Königs*, *MÄS* 32, 1975, p. 29-32 en particulier.

78 Ce qu'a bien montré B. SCHMITZ, *Untersuchungen zum Titel sꜣ-njswt « Königssohn »,* Bonn, 1976, *passim*.

79 *Op. cit.*, p. 105.

80 J.-Ph. LAUER, « Fouilles du service des antiquités à Saqqarah, secteur de la pyramide à degrés (nov. 1938 - mai 1939) », *ASAE* 39, 1939, p. 454 ; K. BAER, *Rank and Title in the Old Kingdom*, Chicago, 1960, p. 298 et 301-302 ; W. HELCK, *Geschichte des alten Ägypten*, *HdO* I, 1/3, Leyde, 1968, p. 69 et 71 (avec des contradictions) ; W. SEIPEL, *op. cit.*, p. 222 et 225 n. 25.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

d'Ipout Ire, épouse de Téti et mère du futur roi Pépi Ier. Elle serait donc la fille d'Ounas [81], ce qui permet d'accrocher la lignée de Téti à ce roi.

Les défauts de cette argumentation ont été récemment analysés point par point par P. Munro [82]. Il n'est pas nécessaire d'y revenir, mais on soulignera, de manière générale, deux défauts majeurs de cette théorie.

a. Elle se sert d'éléments variés pour démontrer l'existence d'une transition. C'est excellent dans une perspective historique, qui se doit de souligner les grands changements. C'est inopérant s'il s'agit de démontrer la validité d'un cadre formel comme celui de dynastie avec des arguments qui ne la concernent pas (parenté exclue, voir ci-dessus). Cela procéderait de la même démarche que de déduire une coupure dynastique de l'avènement de l'absolutisme en France ou de l'apparition du protestantisme... L'argument sur la situation du complexe funéraire royal pourrait être pertinent, puisqu'il peut se référer à un modèle royal passé, Djoser, crédité d'une mention spéciale sur le P. Turin, mais il concerne aussi bien Téti [83].

b. Elle revient donc à privilégier le lien du sang par les femmes, qui transmettraient l'héritage. Cette thèse, dite de « l'héritière », suggère qu'une descendante de la lignée royale devait épouser le nouveau venu pour légitimer son accession au trône, portant ainsi le sang royal d'une dynastie à l'autre [84]. Les tenants de la coupure reportée à Ounas la rejettent cependant catégoriquement [85]. Ils soulignent, par exemple, le fait que l'arrivée d'une nouvelle lignée à la IVe dynastie ne nécessite pas de faire de Meresankh Ire, épouse de Snefrou, une fille de Houni [86]. Or, à accepter leurs conclusions sur la filiation d'Ipout, on est conduit à conclure que Téti, fondateur d'une nouvelle dynastie, a légitimé son accession au trône en épousant l'héritière de la dynastie précédente [87].

[M.B.]

81 Entre autres W. SEIPEL, *op. cit.*, p. 259-260 et *id.*, *LÄ* III, col. 176, *s.v.* « Iput I (*Jpwt*) ». La difficulté réside dans la forme rare du titre, *zꜣt Nswt-Bjt(j)*. On l'a interprété comme la marque d'une vraie filiation (R. STADELMANN, dans *Hommages à Jean Leclant, BdE* 106/1, 1994, p. 333 et n. 26), ou, à l'opposé, comme un titre à caractère rituel (B. SCHMITZ, *Königssohn*, p. 37-38). C'est en tout cas vrai pour *zꜣt nṯr*, pour lequel Schmitz a démontré qu'aucune filiation réelle n'était impliquée (*ibid.*, p. 134-140). Seipel résoud le problème en considérant que la forme en *Nswt-Bjt(j)* se serait faite par mimétisme avec *mwt Nswt-Bjt(j),* qui figure sur la même inscription.

82 P. MUNRO, *Unas-Friedhof* I, p. 17-19 (c) ; voir aussi H. ALTENMÜLLER, *HÄB* 30, 1990, p. 1-2 et 5.

83 Voire Menkaouhor, si la pyramide de ce roi se situe non loin de celle de Téti ! Pour cette identification, voir J. BERLANDINI, « La pyramide "ruinée" de Sakkara-nord et le roi Ikaouhor-Menkaouhor », *RdE* 31, 1979, p. 3-28, mais elle a été critiquée par R. STADELMANN, *LÄ* IV, col. 1219, *s.v.* « Pyramiden, AR ».

84 G.A. REISNER, *Mycerinus. The Temples of the Third Pyramid at Giza*, Cambridge (Mass.), 1931, p. 239 et W.S. SMITH, in *Cambridge Ancient History* I/2, Cambridge, rééd. 1971, p. 178-179 et 190.

85 Comme W. SEIPEL, *op. cit.*, p. 336-337 et 343. Elle a été aussi combattue par J. PIRENNE, *Histoire des institutions et du droit privé de l'Ancienne Égypte* II, Bruxelles, 1934, p. 14-23 ; B. MERTZ, *Certain Titles of the Egyptian Queens and their Bearing on the Hereditary Right to the Throne*, Chicago, 1952, en particulier p. 57 et 167 ; G. ROBINS, « A Critical Examination of the Theory that the Right to the Throne of Ancient Egypt passed through Female Line in the 18th Dynasty », *GM* 62, 1983, p. 67-77 ; D. FRANKE, *Altägyptische Verwandtschaftsbezeichnungen im Mittleren Reich*, *HÄS* 3, 1983, p. 326-339 ; etc.

86 W. HELCK, *Geschichte*, p. 51-52 ; W. SEIPEL, *Königinnen*, p. 87-88. La justification est le découpage de Manéthon !

87 Ce que fait W.S. SMITH, *CAH* I/2, p. 190, grand adepte de cette théorie ; possibilité évoquée aussi par H. ALTENMÜLLER, *op. cit.*, p. 6, sans écarter une légitimation du pouvoir par un rôle prééminent dans l'État sous Ounas.

8. Le règne d'Ouserkarê

La présence d'Ouserkarê sur ces annales est une hypothèse très raisonnable, qui seule peut permettre de donner un sens aux traces qui figurent entre les titulatures de Téti et Pépi I^er^.

Ce règne est extrêmement mal connu, et son existence même est controversée. La liste royale d'Abydos place Ouserkarê entre Téti et Pépi I^er^, et la col. iv, 2 du papyrus royal de Turin lui est attribuée, même si le nom est en lacune [88]. On a toutefois envisagé que *Wsr-kꜣ-Rʿ* pourrait être le nom solaire de Téti, pour justifier le silence des sources [89]. On a récemment voulu retrouver trace de ce roi en relation avec des mutilations subies par certaines tombes de la nécropole de Téti [90], mais la démonstration, habile, repose sur des arguments ténus.

Pourtant, le simple examen des titulatures de Téti et de Pépi I^er^ permet de ne pas douter de l'existence d'un règne intermédiaire, à travers l'évolution de l'épithète d'or du Nom de Faucon d'or qui symbolise la transmission du pouvoir royal. En effet, l'épithète d'or de Téti a un faucon (*zmꜣ Bjk nbw*), tandis que celui de Pépi en a trois (*Bjkw nbw*), révélant ainsi un vide qu'Ouserkarê devait combler [91].

On ne connaît qu'une lame de cuivre [92] et deux empreintes de sceaux [93] à son nom, en écartant d'autres monuments qui lui ont été attribués, par erreur ou hypothétiquement [94]. Cette

88 H. GOEDICKE, *LÄ* VI, col. 901, avec bibliographie.

89 O.D. BERLEV, « Du nouveau à propos du roi Ouserkarê (VI^e^ dynastie) », *Drevnii Vostok, Sbornik* 2, Moscou, 1980, p. 56-63 (en russe). Il suggère, en se fondant sur un graffito du temple de la pyramide de Khendjer-Ouserkarê de la XIII^e^ dyn. (G. JÉQUIER, *Deux pyramides du Moyen Empire*, Le Caire, 1933, p. 13-14), que celle-ci était attribuée, au Nouvel Empire, à Téti-« Ouserkarê », par confusion sur leur nom d'*Wsr-kꜣ-Rʿ*.

90 N. KANAWATI, « New Evidence on the Reign of Userkare ? », *GM* 83, 1984, p. 31-38 et N. KANAWATI *et al.*, *Excavations at Saqqara*, *North-West of Teti's Pyramid* I, Sydney, 1984, p. 9-10. Il rappelle néanmoins que certains cas de *damnatio memoriae* peuvent être attribuables à deux complots durant le règne de Pépi I^er^. Le nom d'Ouserkarê aurait pu figurer sur l'architrave de *Mḥj : Mḥ-n.s* (voir aussi A. EL-KHOULI, N. KANAWATI, *Excavations at Saqqara*, *North-West of Teti's Pyramid* II, Sydney, 1988, p. 14-15 et pl. 6), remplacé ensuite par celui de Téti, puisque ce dernier figure sur une pièce rapportée. Ensuite, Kanawati attribue la promotion de *Sšm-nfr* à ce roi (tombe non publiée ; voir M. ABD EL RAZIK, A. KREKELER, *MDAIK* 43, 1987, p. 221). Il le justifie par une série d'anomalies : promotion exceptionnelle au vizirat dans un premier temps (*tꜣjtj zꜣb ṯꜣtj* n'est inscrit que sur le portique, postérieur à la décoration de la chapelle, tandis que le personnage ne porte pas les titres classiques du vizir), *damnatio memoriae* dans un second temps, avec effacement de l'image et du nom de *Sšm-nfr*.

91 V. DOBREV, « Considérations sur les titulatures des rois de la IV^e^ dynastie égyptienne », *BIFAO* 93, 1993, p. 190, n. 41. À noter que l'épithète d'or de Merenrê se compose aussi de deux faucons, mais ils ne sont pas posés directement sur le signe de l'or.

92 P. KAPLONY, « Bemerkungen zu einigen Steingefäßen mit archaïschen Königsnamen », *MDAIK* 20, 1965, p. 36, 38-39, fig. 90 et *id.*, *Beschriftete Kleinfunde in der Sammlung G. Michailides*, Istanbul, 1973, p. 24, pl. 13 (n° 58). On remarquera des différences notables entre les deux fac-similés donnés par l'auteur, mais à en juger par la photographie publiée dans les *MDAIK*, le fac-similé donné dans cette publication semble le plus fiable. Il apparaît que le haut d'un signe vertical est présent sous *Rʿ*, décalé sur la droite, ce qui suggère la présence d'un autre signe vertical sur la gauche. Cela écarte la transcription en *Nfr-kꜣ-Rʿ* (Pépi II) proposée par R. STADELMANN (*op. cit.*, p. 335 n. 35). H. GOEDICKE, *LÄ* VI, col. 901 et n. 3, *s.v.* « Userkare » a déjà critiqué les doutes émis sur la lecture *Wsr-kꜣ-Rʿ*. Par ailleurs, il n'y a pas de raison majeure de rejeter une date sous l'Ancien Empire ; voir A.M. ROTH, *Egyptian Phyles in the Old Kingdom*, *SAOC* 48, 1991, p. 122.
Une tête de hache en cuivre (A. ROWE, *A Catalogue of Egyptian Scarabs in the Palestine Archaeological Museum*, Le Caire, 1936, p. 283-289 ; A.M. ROTH, *op. cit.*, p. 122-123) pourrait bien aussi faire référence à Ouserkarê plutôt qu'à Khéops ou Sahourê, solution qui n'a jamais été envisagée à notre connaissance. L'épithète du Nom de Faucon d'or qu'elle porte, à deux faucons posés directement sur le signe de l'or, peut lui convenir, en vertu de sa situation entre Téti (un faucon) et Pépi I^er^ (trois faucons) ; voir n. précédente. D'après ROWE (*op. cit.*, p. 283) citant G. REISNER, le type de la lame est connu jusqu'au début de la VI^e^ dyn.

93 P. KAPLONY, *Rollsiegel* IIA, p. 361-362, n° 1 et 2, et IIB, pl. 98. D'autres sceaux appartiennent indubitablement à son homonyme de la XIII^e^ dyn., Khendjer-Ouserkarê (*ibid.*, à propos du sceau Ouserkarê n° 2).

94 Le nom mutilé du sceau Ouserkarê n° 3 de Kaplony (note précédente) pourrait être celui d'Ouserka[f], aussi faut-il l'écarter. Les autres sceaux cités par O.D. BERLEV, *op. cit.*, p. 56 n. 3, soit ses documents 1, 4, 5, 6 et 7, appartiennent à Chepseskarê : voir P. KAPLONY, *op. cit.*, p. 289-293, n° 1 à 5. H. GOEDICKE, « Zur Chronologie der sogenannten " Ersten Zwischenzeit " », *ZDMG* 112, 1962, p. 245 n. 27, cite aussi un fragment à nom royal de Tanis, lu *[Nj]-wsr-Rʿ* par P. MONTET, qu'il corrige en *Wsr-[kꜣ]-Rʿ*, une restitution incertaine.

liste limitée aurait pu être étendue en suggérant l'identification de ce roi avec *Jtj*, souverain mentionné dans deux graffiti du Ouadi Hammamat [95], mais rien ne vient étayer cette idée [96]. Les hypothèses, nombreuses, ont porté sur divers points.

a. La longueur du règne d'Ouserkarê. On le considère en général comme bref, de l'ordre d'une année ou moins [97]. Certains auteurs, pourtant, sont allés jusqu'à 15 ans et plus, en suggérant que son successeur Pépi Ier les avait incluses dans le décompte de ses propres années de règne [98].

b. Les conditions de son accès au trône. Deux thèses radicalement différentes s'affrontent.

La première considère Ouserkarê comme un usurpateur. Manéthon rapporte, en effet, que le roi Téti aurait été assassiné par ses gardes [99]. Quoi que l'on ait régulièrement émis des doutes sur la véracité de cet événement, on n'a pas manqué de suggérer qu'Ouserkarê pourrait bien avoir été lié à cet assassinat, en appuyant cette idée sur la *damnatio memoriae* exercée en retour par Pépi Ier à son encontre (cf. § **e** ci-dessous), et, peut-être, la forme de son nom, plus typique de la Ve que de la VIe dynastie [100].

La seconde thèse fait de ce roi, au contraire, un soutien à la branche légitime. Ouserkarê serait alors un appui à la régence d'Ipout Ire, pendant la minorité de Pépi Ier [101].

c. En relation avec le point précédent, la parenté d'Ouserkarê et son action envers la famille de son prédécesseur. On a cru identifier sa mère grâce à un bloc remployé dans le temple-haut de Pépi Ier, qui porte l'inscription *mwt Nswt ḥntt-///*, en proposant que Khentet-/// pourrait être le nom d'une mère royale de cette époque, inconnue jusqu'ici. Puisqu'il se rencontre avec des blocs d'un monument détruit de Sechsechet, mère de Téti, on considère que Pépi Ier, souverain légitime, n'a pu être l'auteur de la destruction (et pas davantage Téti). Elle serait alors imputable à un usurpateur qui l'aurait précédé, justement Ouserkarê [102]. Pépi aurait pieusement intégré ces reliquats à son complexe [103].

La présence des blocs en remploi pose tout de même problème. Si l'on suit l'idée que Pépi Ier aurait exercé sa vengeance contre Ouserkarê et sa mère, comment expliquer cet

95 Identification suggérée par W.M.Fl. PETRIE, *A History of Egypt*, Londres, 10e éd., 1923, p. 101-102, et reprise, entre autres, par H. GAUTHIER, *Le livre des rois d'Égypte* I, *MIFAO* 17, 1907, p. 144-146 ; É. DRIOTON, J. VANDIER, *L'Égypte. Des origines à la conquête d'Alexandre*, Paris, 5e éd., 1975, p. 205 ; A. ROCCATI, *La littérature historique sous l'Ancien Empire*, Paris, 1982, p. 34 n. (g).

96 W.S. SMITH, *CAH* I/2, p. 190-191 ; J. VERCOUTTER, *L'Égypte et la vallée du Nil* I : *Des origines à la fin de l'Ancien Empire*, Paris, 1992, p. 322.

97 É. DRIOTON, J. VANDIER, *op. cit.*, p. 205 ; W.S. SMITH, *CAH* I/2, p. 191 ; J. VON BECKERATH, *LÄ* IV, col. 927, n. 3, *s.v.* « Pepi I » ; J. VERCOUTTER, *loc. cit.* ; R. STADELMANN, *op. cit.*, p. 335, « court et insignifiant ».

98 W. HELCK, *loc. cit.* et *Untersuchungen zu Manetho und den ägyptischen Königslisten*, *UGAÄ* 18, 1956, p. 57 (15 ans) ; H. STOCK, *Erste Zwischenzeit,* p. 31 (15 ans) ; H. GOEDICKE, *SAK* 15, 1988, p. 117, 120 n. 36, 121 (20 voire 33 ans). H. GOEDICKE, *LÄ* VI, col. 901, en argumentant que le nom de phyle sur la hache de cuivre (voir n. 92) implique la mise en œuvre d'un grand chantier de construction. *Via media* adoptée par W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt* I, New York, 1953, p. 125 (4 ans ?) et W. BARTA, *ZÄS* 108, 1981, p. 25 (3 ans) ; voir aussi P. MUNRO, *Unas-Friedhof* I, p. 21.

99 W.G. WADDELL, *Manetho*, Cambridge, Londres, 1971, p. 51-53.

100 H. GOEDICKE, *loc. cit.* ; argument rappelé par N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte Ancienne*, Paris, 1988, p. 98 et P. MUNRO, *op. cit.*, p. 22.

101 W.S. SMITH, *CAH* I/2, p. 191 ; W.C. HAYES, *CAH* I/1, p. 178-179 ; N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 98-99.

102 W. SEIPEL, *Königinnen*, p. 245. P. MUNRO (*op. cit.*, p. 21-22 [e]) a même proposé une lecture *Ḥntt-[kɔw.s],* avec identification éventuelle avec la fille royale de ce nom enterrée non loin de la pyramide d'Ounas (PM III^2, 614). La présence d'un double *t* s'oppose cependant à cette lecture.

103 J.-Ph. LAUER, « Recherches et travaux à Saqqarah », *CRAI*, 1970, p. 501.

amalgame de blocs de Khentet-/// et de Sechsechet, l'un au titre d'une vengeance, l'autre d'un pieux remploi ? Il ne fait pas de doute qu'un véritable acte de piété envers la mère de Téti aurait consisté à lui rétablir un culte, en lui consacrant, par exemple, une salle du temple. Peut-être ces blocs n'ont-ils alors été intégrés au complexe qu'après l'Ancien Empire, lors du rétablissement du culte funéraire de certains rois de cette période, et de la remise en état partielle de leurs monuments, avec d'autres éléments épars (voir § 6) [104]. De toute manière, rien n'est moins certain que l'existence de cette Khentet-///, connue par un bloc unique, contrairement à Sechsechet. Le groupe *ḫntt* pourrait être une épithète de celle-ci, comme *ḫntt pr-ʿ3* [105]. L'absence de parallèle ne l'exclut pas *a priori*, sachant qu'Ipout I^re^, mère de Pépi I^er^, a porté des titres inconnus par ailleurs [106]. Khentet-/// écartée, R. Stadelmann a alors proposé une des reines de Téti, Khouit, comme mère d'Ouserkarê, en jouant la carte de la continuité familiale au sein de la dynastie [107].

d. L'étendue géographique du pouvoir d'Ouserkarê. On a évoqué la possibilité d'une division de l'Égypte à cette époque, avec un partage du pouvoir entre ce roi et Pépi I^er^, jusqu'à ce que celui-ci ramène l'unité politique [108]. Le premier aurait été confiné dans le Delta.

e. L'attitude de Pépi I^er^ envers son prédécesseur. La célébration retardée de sa fête-*sed*, en l'an 36 (*ḫ3t-ḫt-zp18*), aurait correspondu à la mort d'Ouserkarê et à la réunification du pays [109]. Chef de l'opposition à Téti et usurpateur (première thèse, § **b** ci-dessus), les traces de son règne auraient été effacées par Pépi I^er^, représentant de la branche légitime [110]. Le manque de traces du règne d'Ouserkarê, et, en particulier, l'absence de mention du roi dans les biographies des fonctionnaires de cette époque étayeraient cette hypothèse de *damnatio memoriae* [111], mais on l'a aussi pris pour preuve d'un règne insignifiant sans remous politiques [112].

Notre document ne peut faire la lumière sur toutes ces questions, dont on remarquera une multiplicité inversement proportionnelle aux sources disponibles. Il n'en est pas moins certain qu'Ouserkarê eut sa place dans des annales royales d'Ancien Empire, ce que la tradition a relayé *via* le P. Turin et la liste d'Abydos.

Nous avons déjà tenté d'évaluer la longueur de son règne, en fonction de l'espace qui lui est imparti sur les annales (§ 5.5). Quatre années semble une hypothèse raisonnable,

104 R. STADELMANN, dans *Hommages à Jean Leclant*, *BdE* 106/1, 1994, p. 330, favorable au Moyen Empire.

105 Proposition de R. STADELMANN, *op. cit.*, p. 329 et n. 14.

106 *Nḫt ///, wrt jdt m pr ///, ꜣbḫt m nfr ///* : C. FIRTH, B. GUNN, *Teti Pyramid Cemeteries* II, pl. 57 (7).

107 R. STADELMANN, *op. cit.*, p. 334-335. On ne peut toutefois pas justifier qu'elle ne porte pas le titre de *mwt Nswt* en raison du règne dit éphémère d'Ouserkarê. La documentation qui la concerne est très limitée, et son complexe funéraire reste à fouiller exhaustivement : cf. A. LABROUSSE, « Les reines de Téti, Khouit et Ipout I^re^, recherches architecturales », dans *Hommages à Jean Leclant*, *BdE* 106/1, 1994, p. 238-243.

108 H. GOEDICKE, *SAK* 15, 1988, p. 117 (cite Stock et Helck) ; *id*., *LÄ* VI, col. 901 ; J. VERCOUTTER, *op. cit.*, p. 322, évoque cette thèse.

109 Thèse rappelée par J. VERCOUTTER, *op. cit.*, p. 326.

110 N. KANAWATI, *GM* 83, 1984, p. 34. Certains auteurs ont identifié la reine anonyme citée par Ouni avec la régente associée au jeune Ouserkarê, qui fut jugée au début du règne de Pépi I^er^ : SEIPEL, *loc. cit.* ; P. MUNRO, *op. cit.*, p. 22.

111 N. KANAWATI, *op. cit.*, p. 35, exemples à la n. 30 ; y ajouter la carrière de *Mḥw*, selon R. STADELMANN, *op. cit.*, p. 328-329.

112 R. STADELMANN, *op. cit.*, p. 335. L'absence de césure avait d'ailleurs conduit Gauthier à placer *Jtj*/Ouserkarê avant Téti, contre les listes royales (*Livre des rois* I, p. 145 n. 3).

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

peut-être même deux, ce qui nous place à mi-chemin entre l'hypothèse minimale, celle du règne insignifiant, et l'hypothèse maximale, celle d'un règne d'une décennie au moins ; voir *supra*, § **a**. D'après la place de Pépi I^er^ sur la Pierre de Saqqara-Sud, nous avons aussi déduit (§ 5.3) que ses années de règne ont été comptabilisées de son accession au trône jusqu'au 25^e^ recensement, ce qui implique qu'il ne s'est pas attribué les années de son prédécesseur, présent sur les annales, et qu'il n'y a pas eu un quelconque partage du pouvoir (*supra*, § **a** et **b**). L'état du texte nous prive malheureusement de la possibilité de trancher une des hypothèses les plus aisées à contrôler sur ce type de document, celle du nom de sa mère (*supra*, § **c**). R. Stadelmann a récemment suggéré que cette dame pourrait être la reine Khouit (voir n. 107, *supra*). Il reste à envisager le problème de la *damnatio memoriae*. Pour ce règne d'une longueur non négligeable, il faut en effet rendre compte du silence des sources, surtout dans les inscriptions biographiques des particuliers, qui mentionnent Pépi I^er^ juste après Téti. À se ranger à cette hypothèse, il faudrait imaginer deux traditions parallèles, l'une se bornant à enregistrer les actes royaux, la tradition annalistique, l'autre étant tributaire des aléas politiques, les biographies de particuliers.

Conclusion

Si l'on excepte le miracle que constitue le fait que des annales d'une époque ausssi reculée soient parvenues jusqu'à nous, l'historien n'est guère chanceux avec ce type de document. Nous n'avions que des fragments des annales antérieures au milieu de la V^e^ dynastie. Avec la Pierre de Saqqara-Sud, de la VI^e^ dynastie, nous voici en possession d'un monument complet... mais presque entièrement effacé [113]. Toutes les questions que l'on pouvait espérer résoudre grâce à cette source historique trouvent certes quelques réponses (mention de la mère du roi, tenue d'un recensement dès le début du règne, organisation d'une campagne militaire, etc.), mais laissent l'historien sur sa faim. On eut aimé en savoir plus, par exemple, sur la corégence de Pépi I^er^ et de Merenrê, s'il y en eut une, et, dans le cas d'une réponse affirmative, connaître quel type d'enregistrement annalistique pouvait être adopté. Le début de la corégence était-il alors indiqué dans les années du prédécesseur, en associant les deux noms ? Dans un autre domaine, on doit poser la question du tribut payé par le genre aux aléas historiques. Ainsi, s'il y eut vraiment une *damnatio memoriae* contre Ouserkarê, elle ne fut pas répercutée sur les annales.

Notre document ne met donc pas seulement un terme à certaines hypothèses, tout en apportant son lot de questions : il invite à une relecture des sources, pour ouvrir une série de nouvelles perspectives sur l'histoire de l'Ancien Empire, sur la définition du genre annalistique et de son évolution, en particulier grâce aux parallèles du Moyen Empire.

113 Les fouilles en cours dans le secteur de la pyramide de Pépi I^er^, celles qui sont envisagées dans son temple de la vallée et dans le complexe funéraire de Merenrê, sont susceptibles de compléter un jour cette documentation fragmentaire.

Addendum :

Cet article était déjà sous presse lors de la parution d'une contribution de H. Altenmüller concernant l'an 2 d'Ouserkaf d'après le fragment Caire nº 1 (vº 2, 1) : « Die "Abgaben" aus dem 2. Jahr des Userkaf », *Münchner ägyptologische Untersuchungen* 4, 1995, p. 37-48. Sa conclusion rejoint la nôtre quant à l'interprétation des signes du début du texte, voir § 3.4, zone A3, note **f** et fig. 20. Nous sommes toutefois en désaccord avec sa lecture *ḫrwy.w ḥtp.w* « befriedete Unruhestifter » de la première catégorie de personnages, dont il fait des Égyptiens exilés revenus au pays en versant un tribut pour leur réintégration. Le contexte militaire de notre texte, entre autres, montre qu'il s'agit bien de peuples étrangers soumis et ramenés en Égypte (zone A3 : des Nubiens).

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev



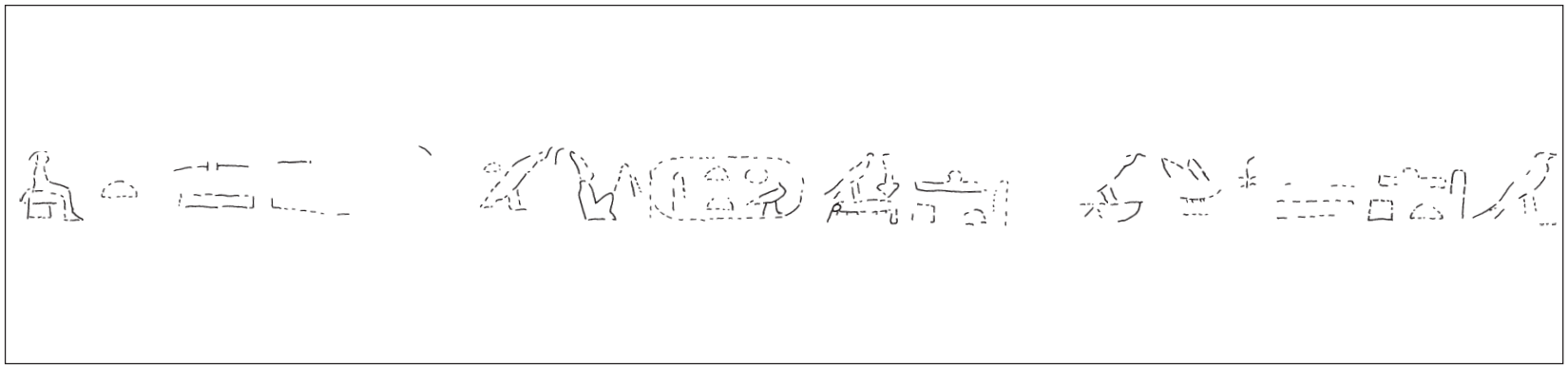
Fig. 1. Les annales royales de la VI^e^ dynastie, (fac-similé M. B. et V. D., encrage M.B.).



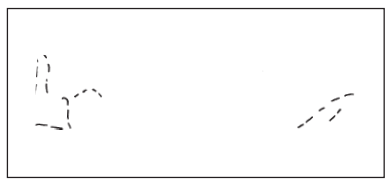
Fig. 2. Répartition des registres et des zones de texte.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

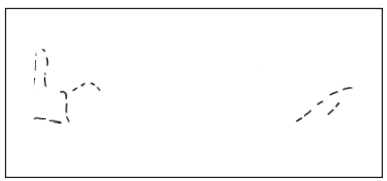
Fig. 3. Titulatures royales.



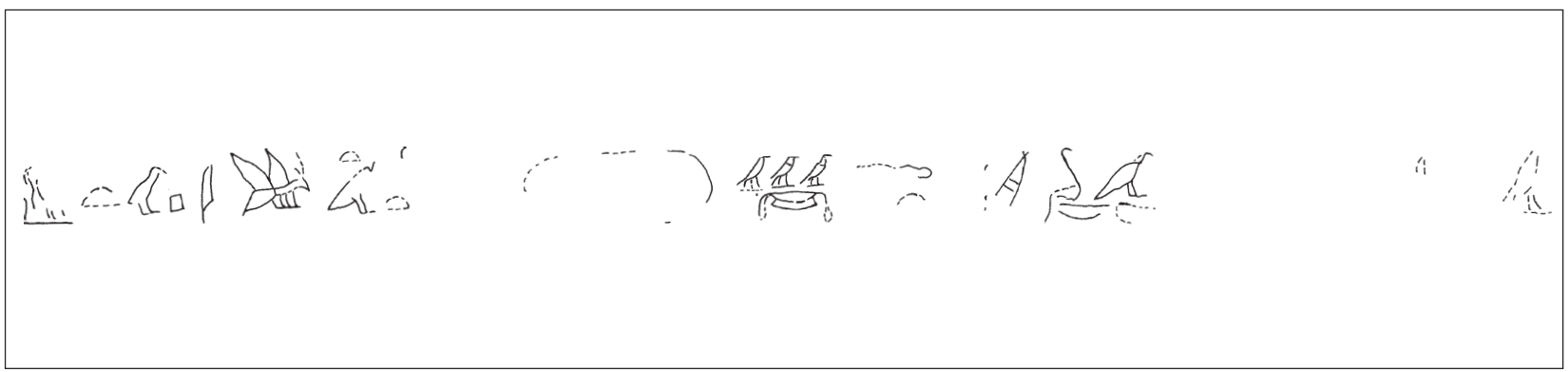
△ **a.** Téti (T_1).



◁ **b.** Ouserkarê (T_2), première hypothèse.



◁ **c.** Ouserkarê (T_2), seconde hypothèse.



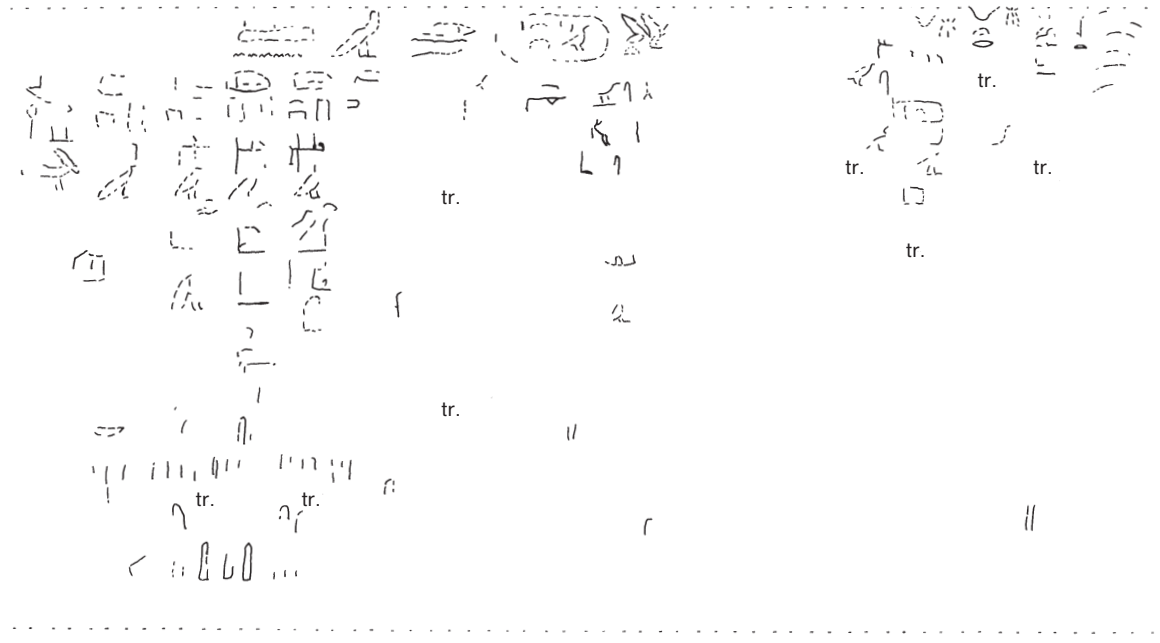
△ **d.** Pépi Ier (T_3).

0 2 cm

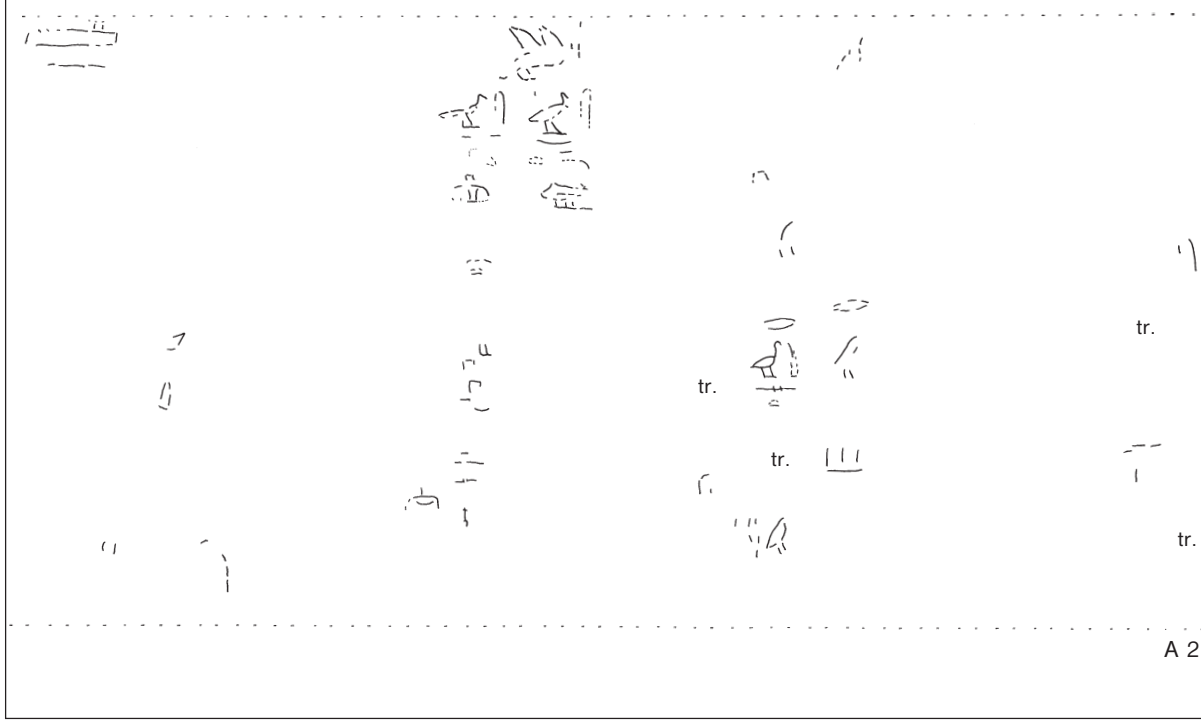
BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Fig. 4.

a. Zone A1, avec *mnw* M_1.

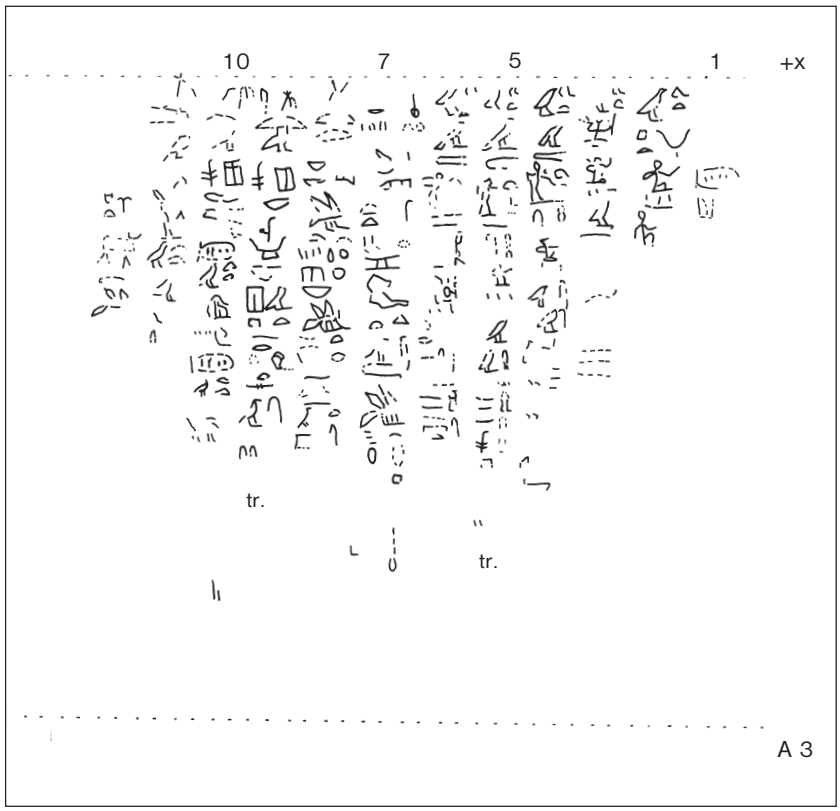


b. Zone A2, avec *mnw* M_2.

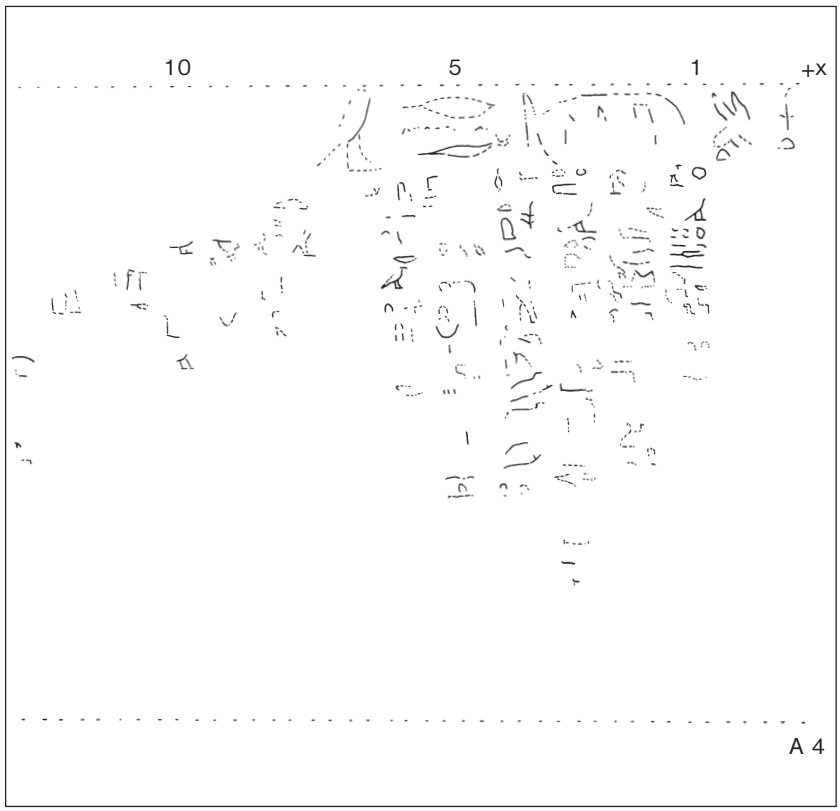


0 2 cm

Fig. 5.



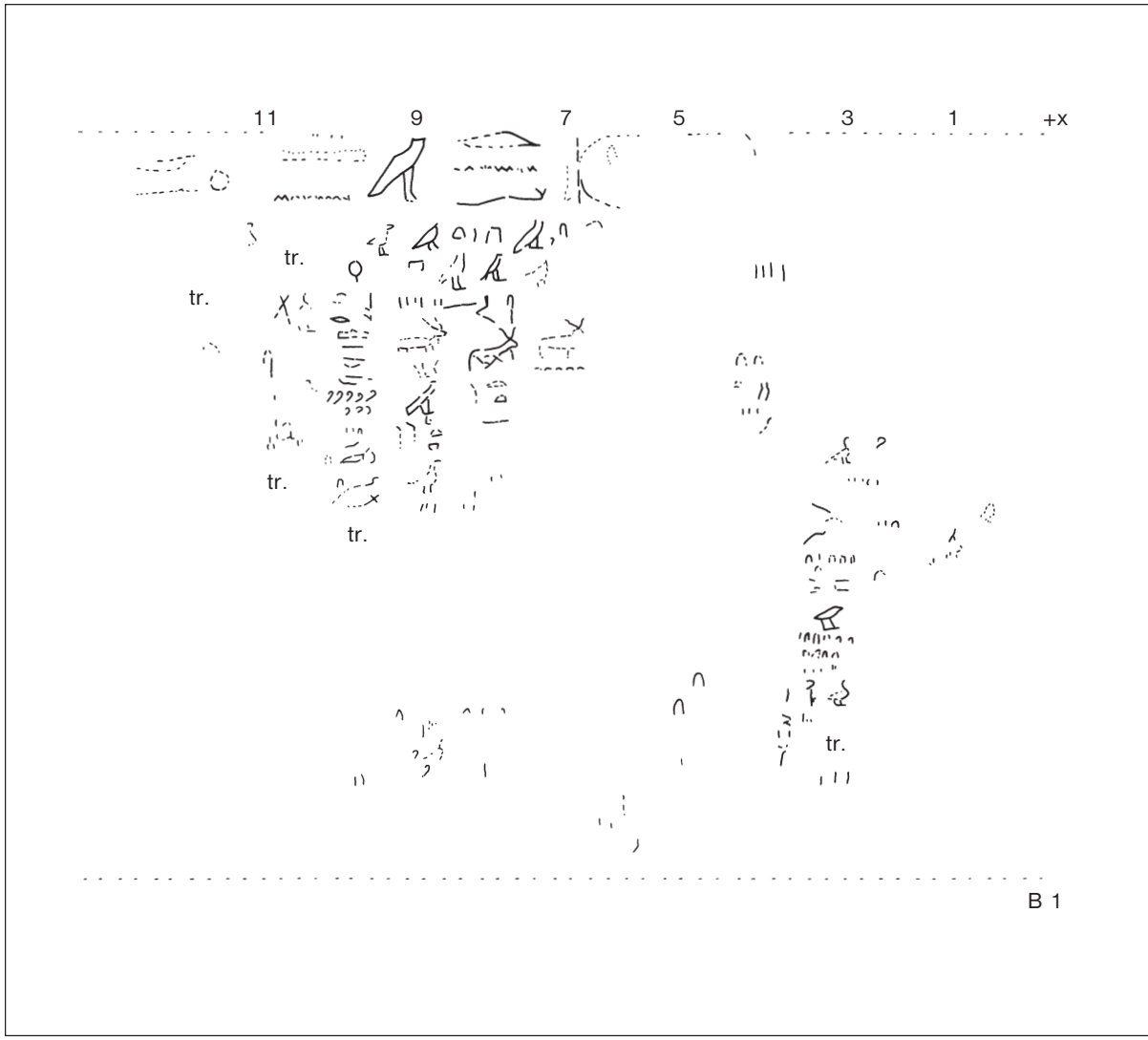
a. Zone A3.



b. Zone A4, avec *mnw* M_4.

0 2 cm

Fig. 6. Zone B1, avec *mnw* M5.



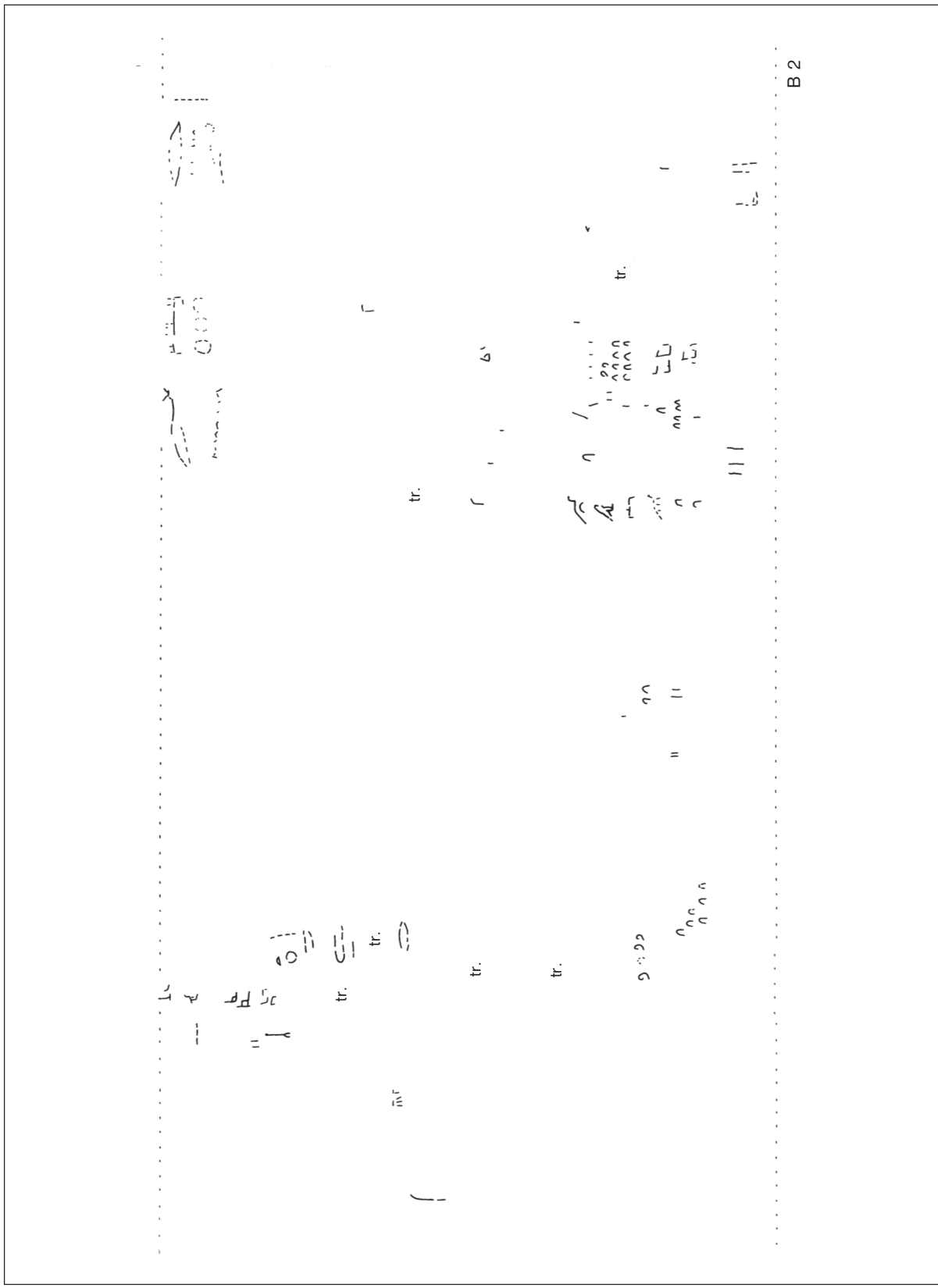


Fig. 7. Zone B2, avec *mnw* M6.

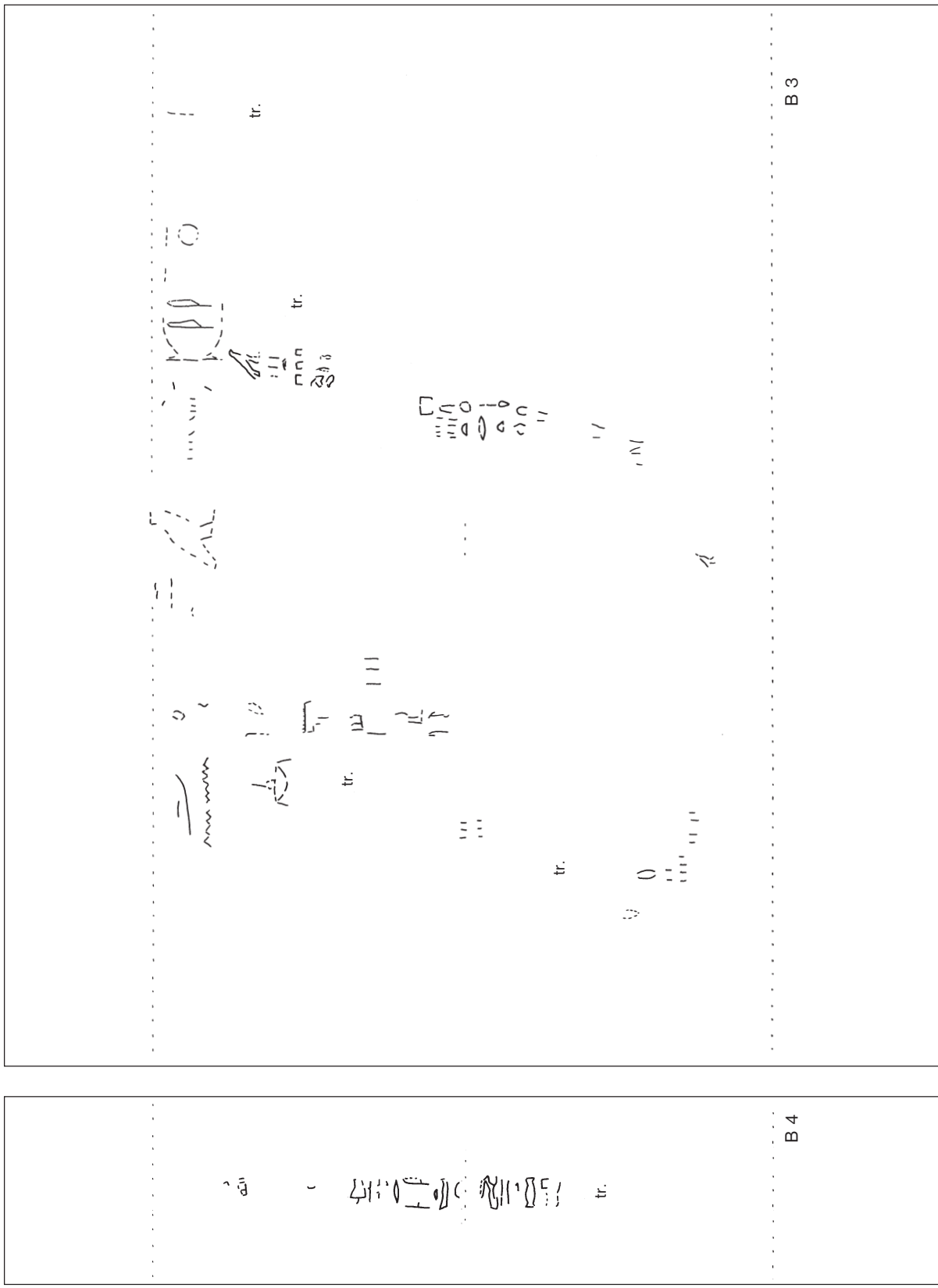


Fig. 8.

a. Zone B3, avec *mnw* M7.

b. Zone B4.

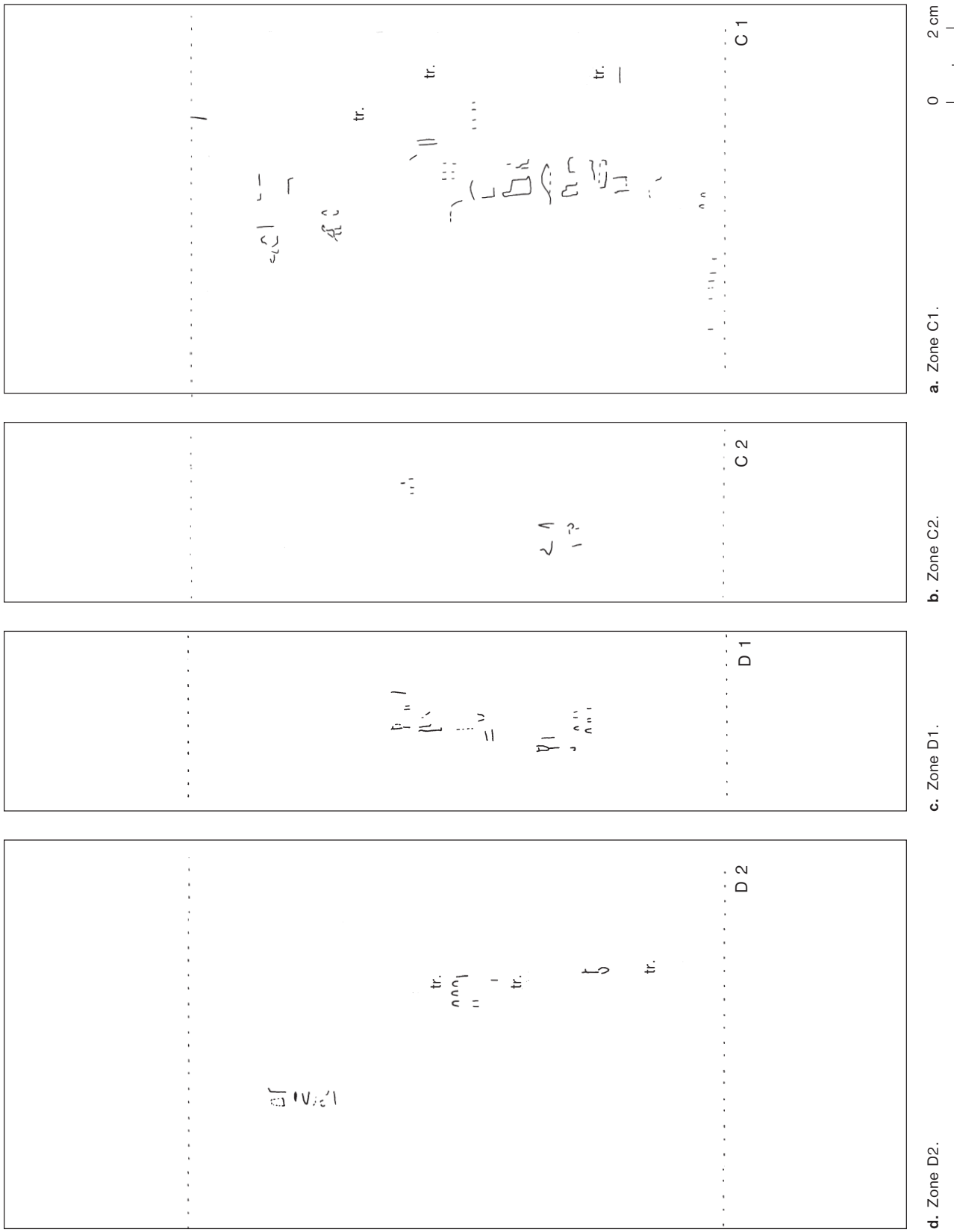


Fig. 9.

a. Zone C1. **b.** Zone C2. **c.** Zone D1. **d.** Zone D2.



Fig. 10.

a. Zone D3, avec *mnw* M11.

b. Zone D4.

c. Zone D5.

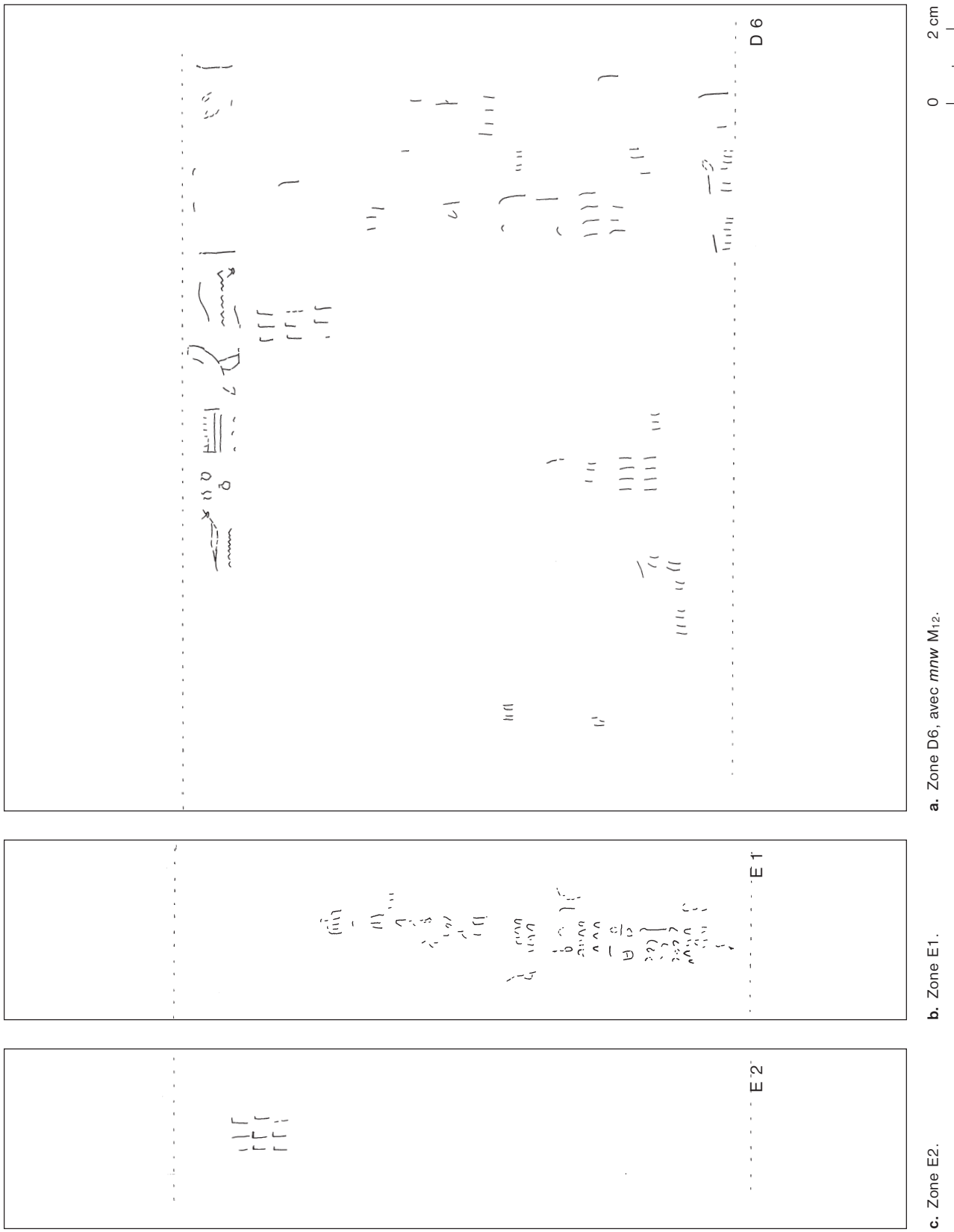
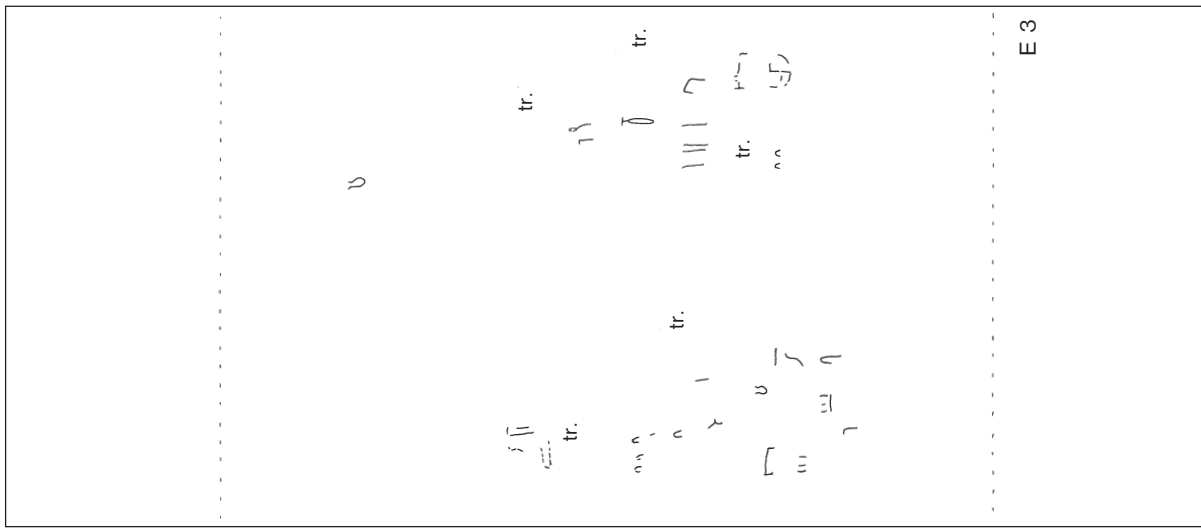


Fig. 11.

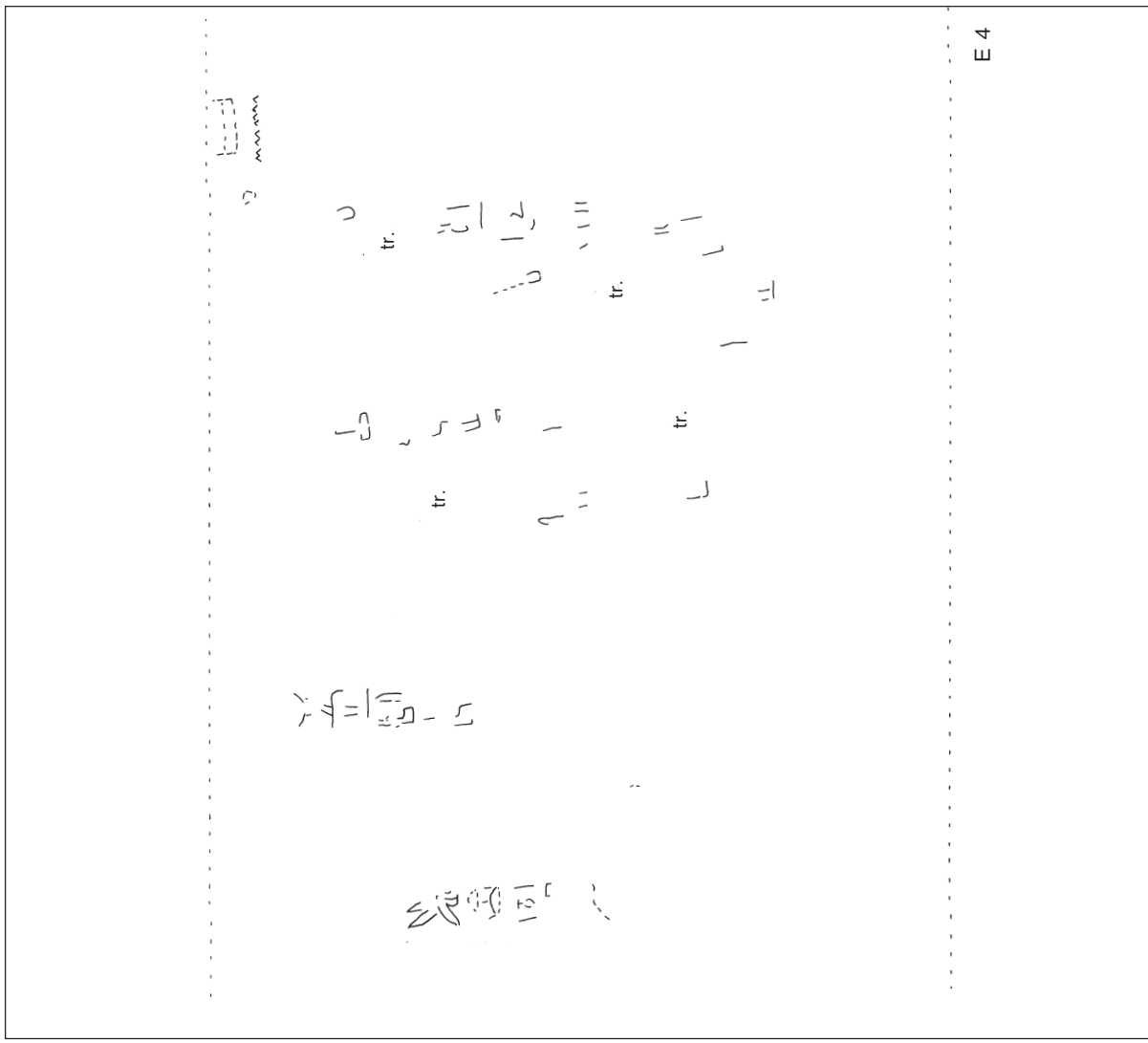
a. Zone D6, avec *mnw* M12.

b. Zone E1.

c. Zone E2.



a. Zone E3.



b. Zone E4, avec *mnw* M13.

Fig. 12.

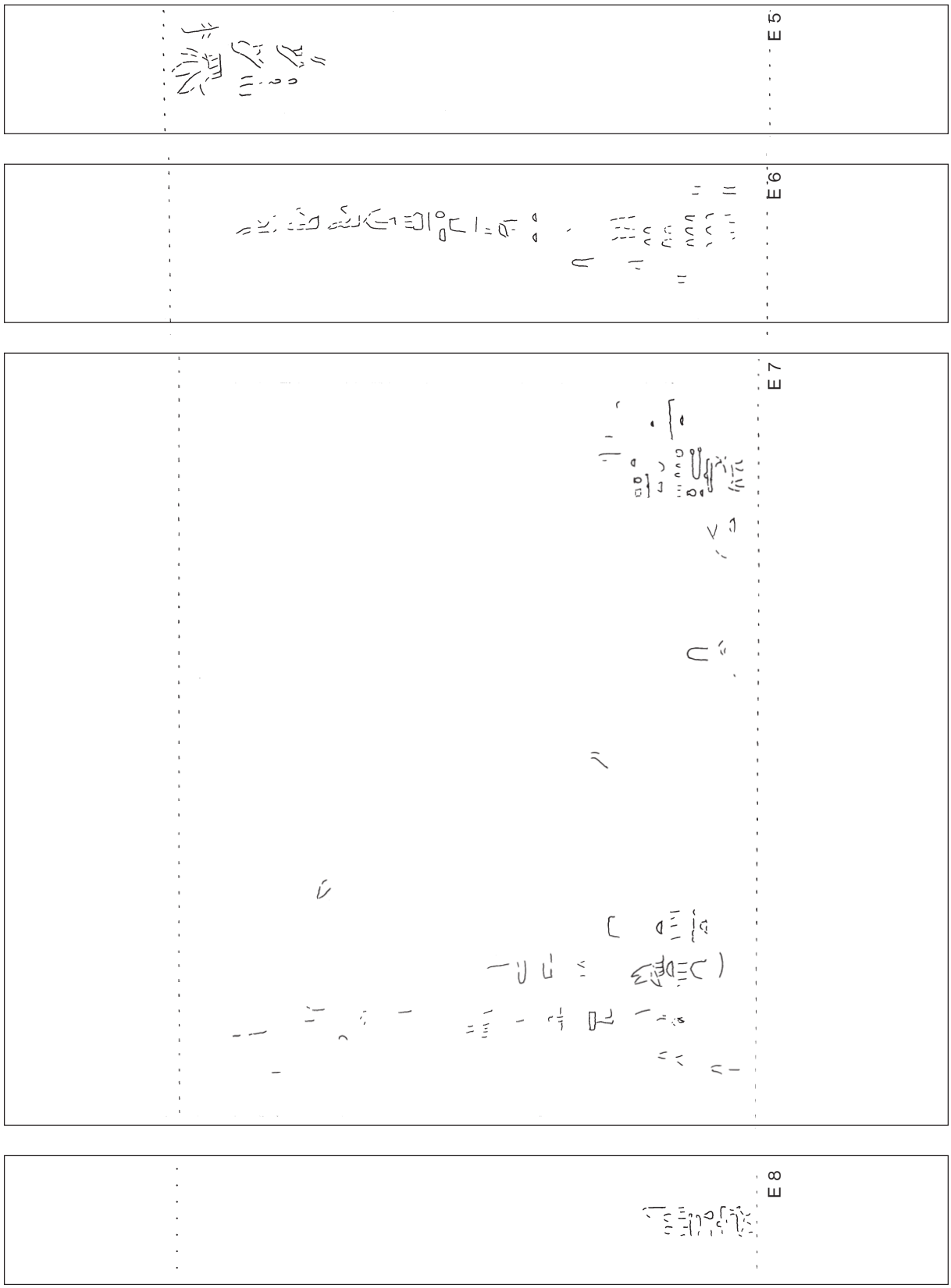


Fig. 13.

a. Zone E5, avec *mnw* M_{14}.

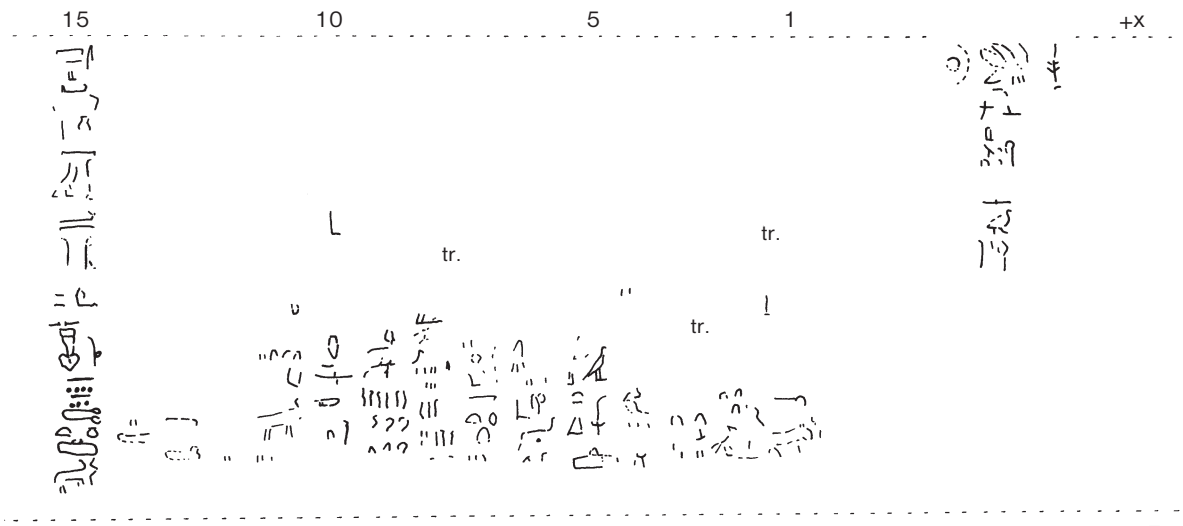
b. Zone E6.

c. Zone E7.

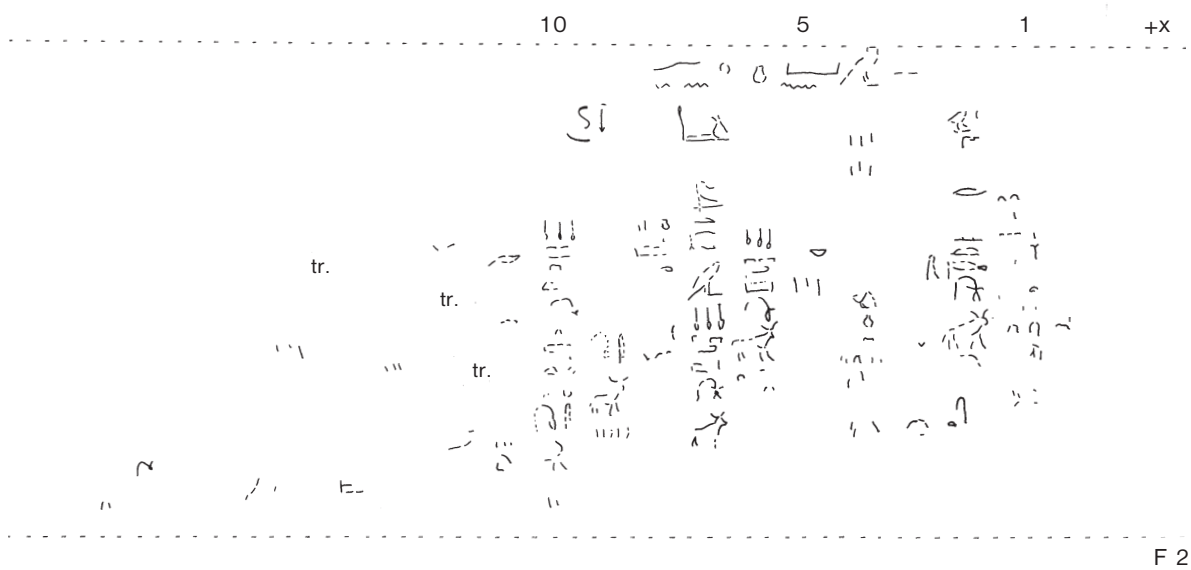
d. Zone E8.

Fig. 14.

a. Zone F1, avec *mnw* M_{15}



b. Zone F2, avec *mnw* M_{16}.

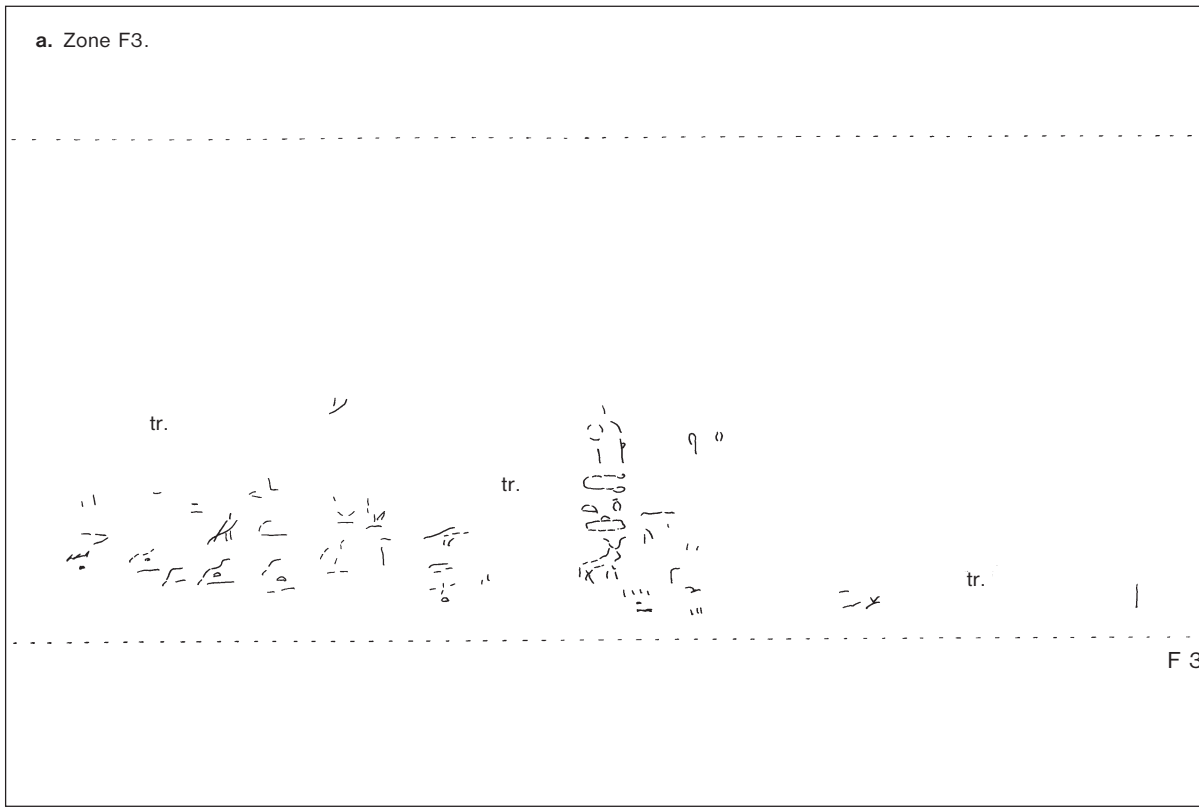


0 2 cm

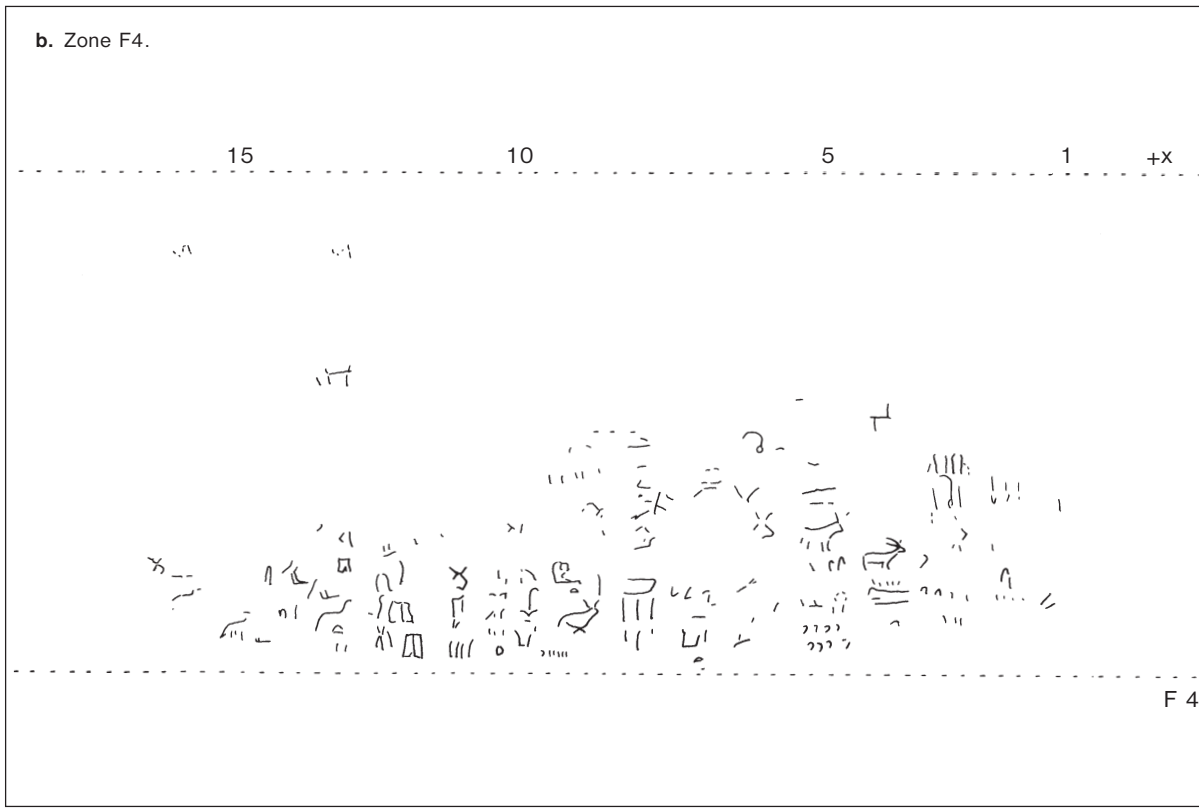
BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Fig. 15.

a. Zone F3.



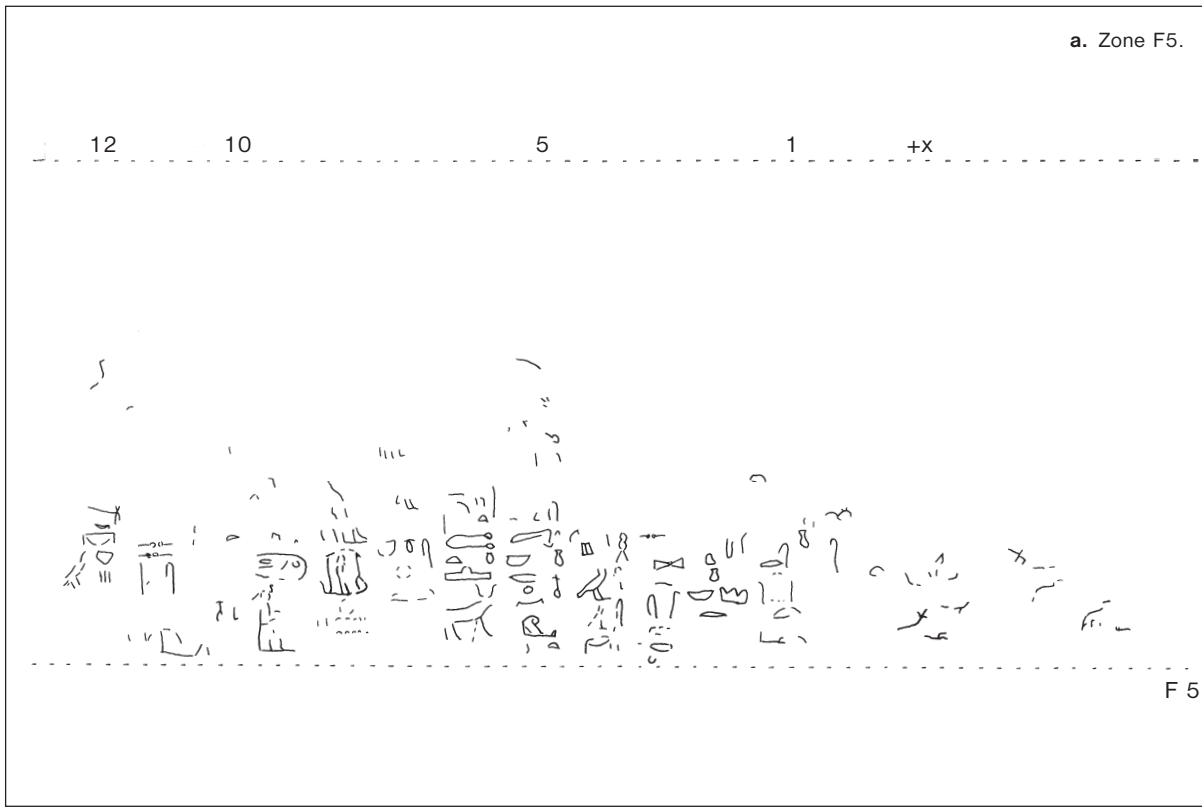
b. Zone F4.



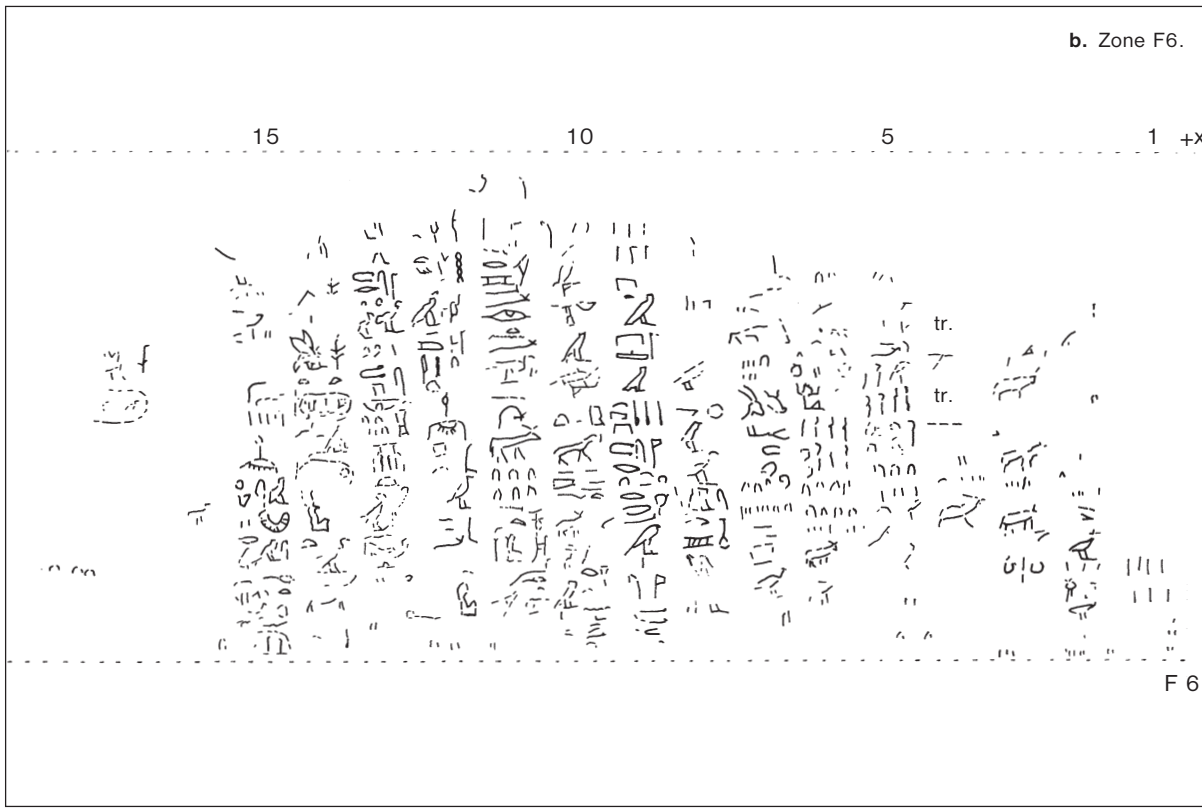
0 2 cm

Fig. 16.

a. Zone F5.



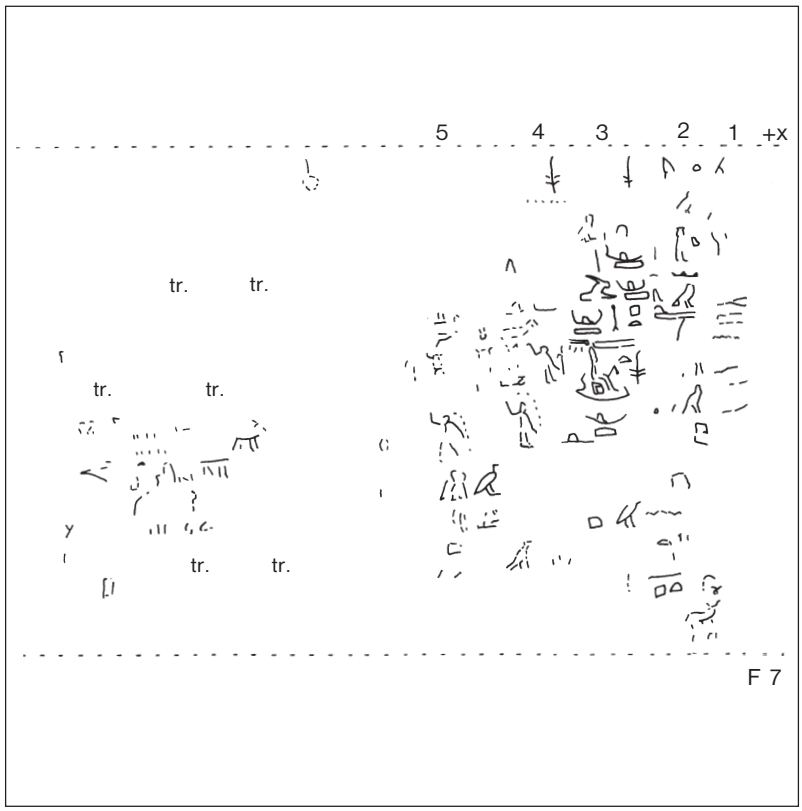
b. Zone F6.



0 2 cm

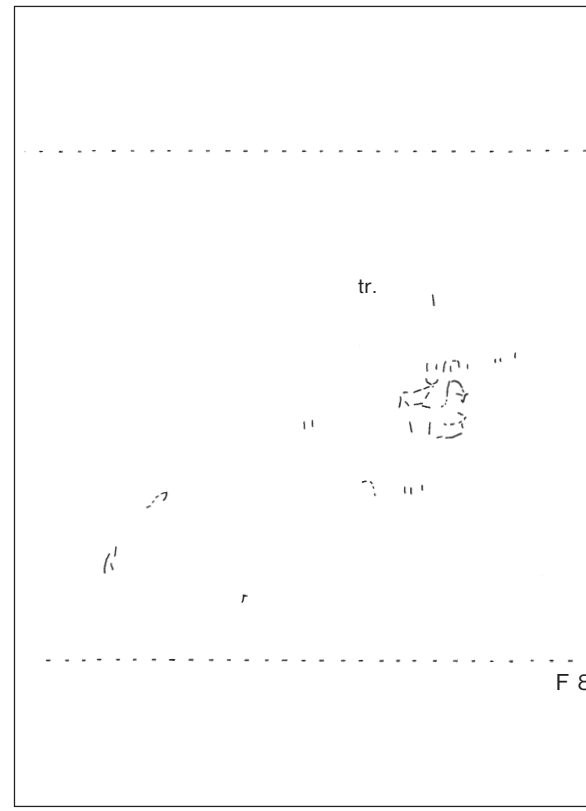
BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

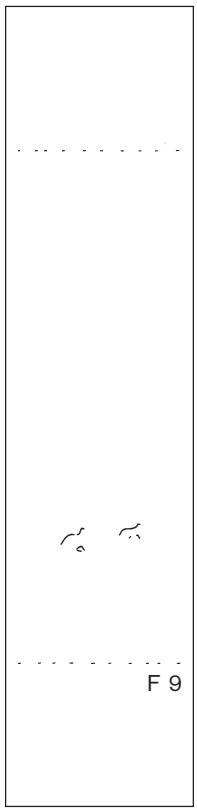
Fig. 17.



a. Zone F7.

b. Zone F8.

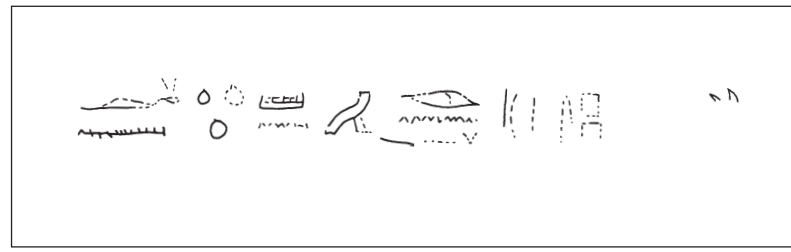




c. Zone F9.

0 2 cm

Fig. 18. Formules en *mnw*

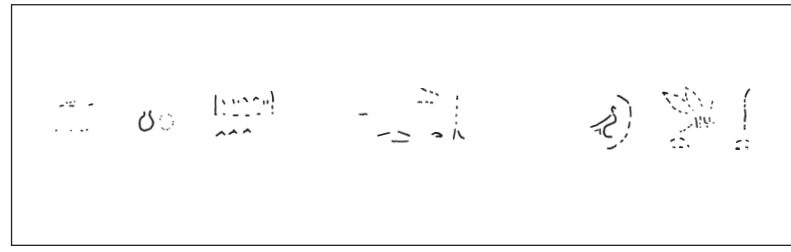


a. M_3.

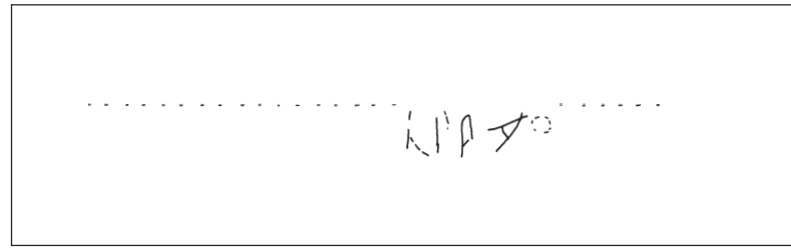
b. M_8.



c. M_9.



d. M_{10}.





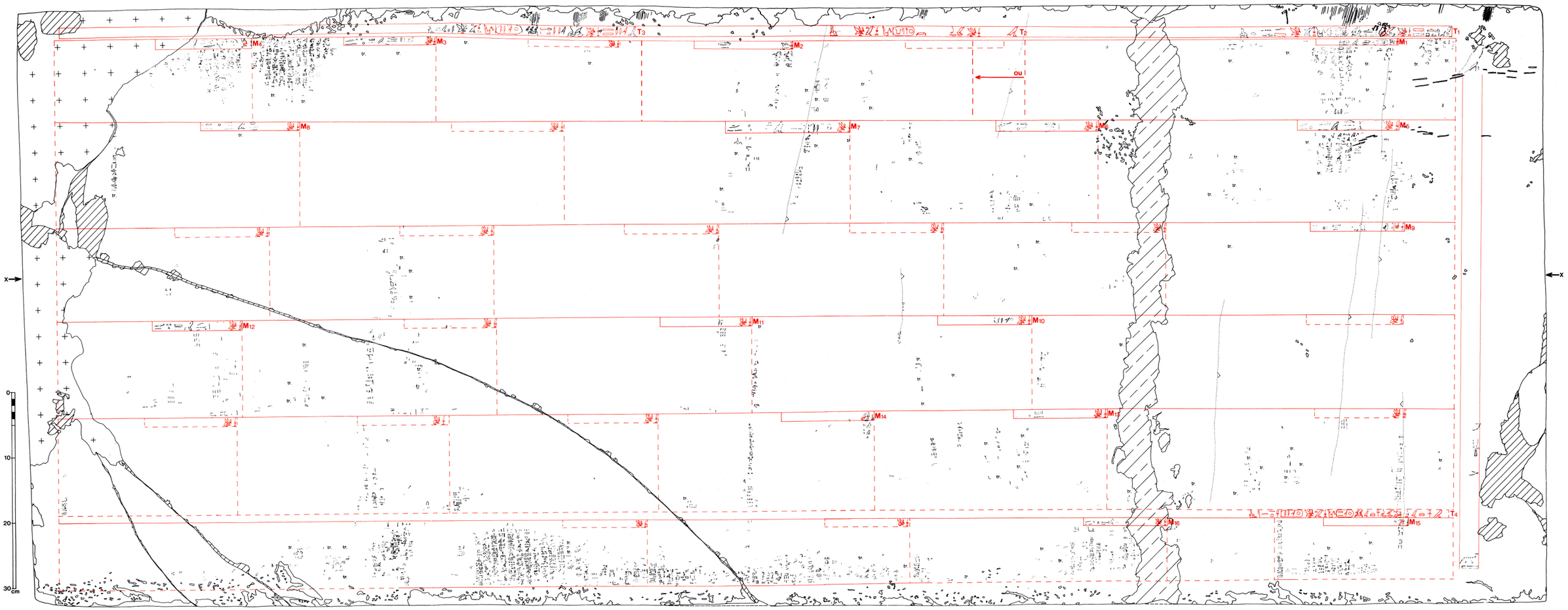
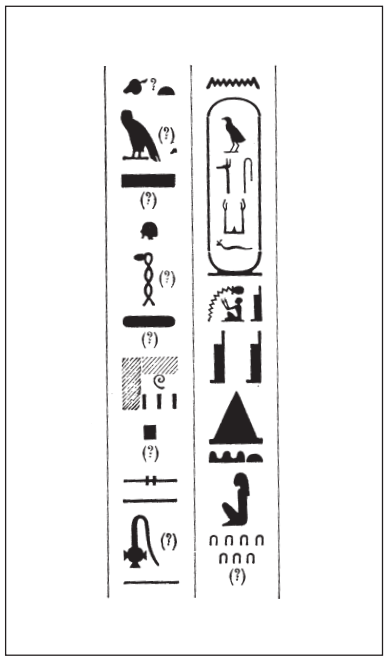
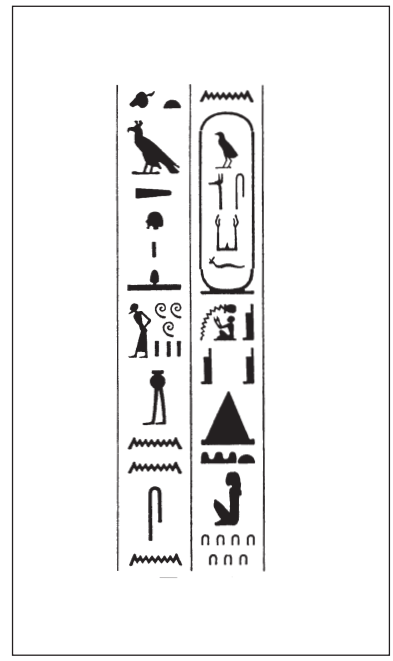


Fig. 19. Reconstitution partielle des annales royales de la VI[e] dynastie (tous les éléments en rouge sont restitués).

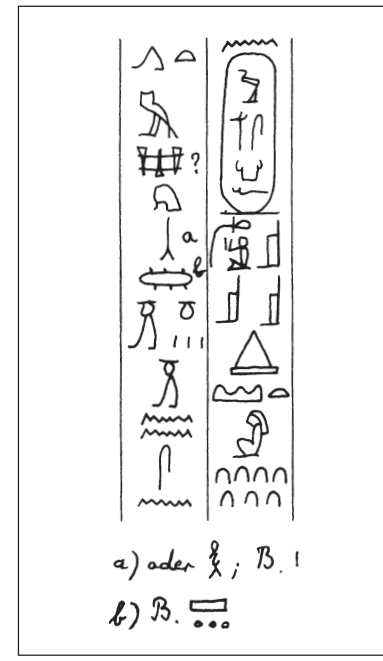
Fig. 20. Éditions du texte du fragment Caire nº 1, 2, 1 (col. x + 2-3).



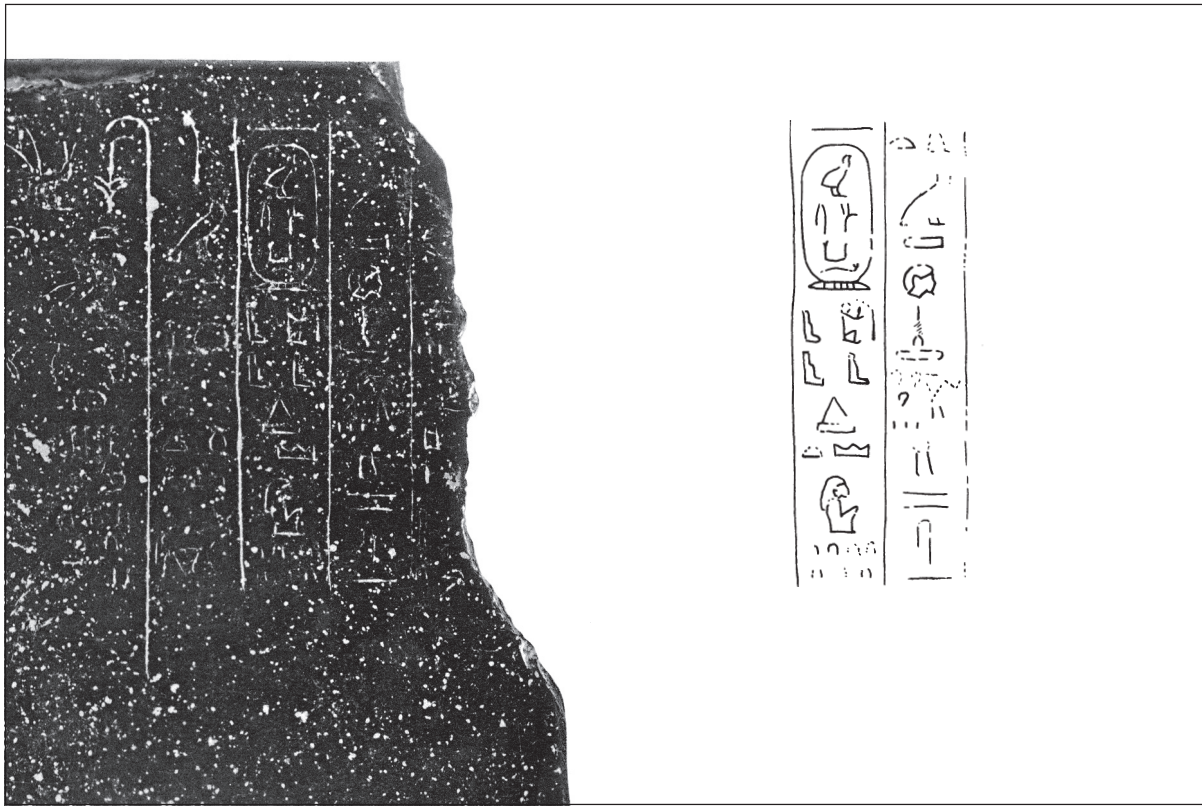
a. H. Gauthier, in G. Maspéro (éd.) *Le Musée égyptien* III, 1915, p. 46, fig. sup.



b. G. Daressy, *BIFAO* 12, 1916, p. 171, fig. inf.



c. K. Sethe, *Urk.* I, 240, 2-3 (n. a et b : lectures de L. Borchardt) : texte remis en colonnes.



d. Photographie (H. Gauthier, *op. cit.*, pl. XXVII) et fac-similé, avec restitutions probables en pointillé.

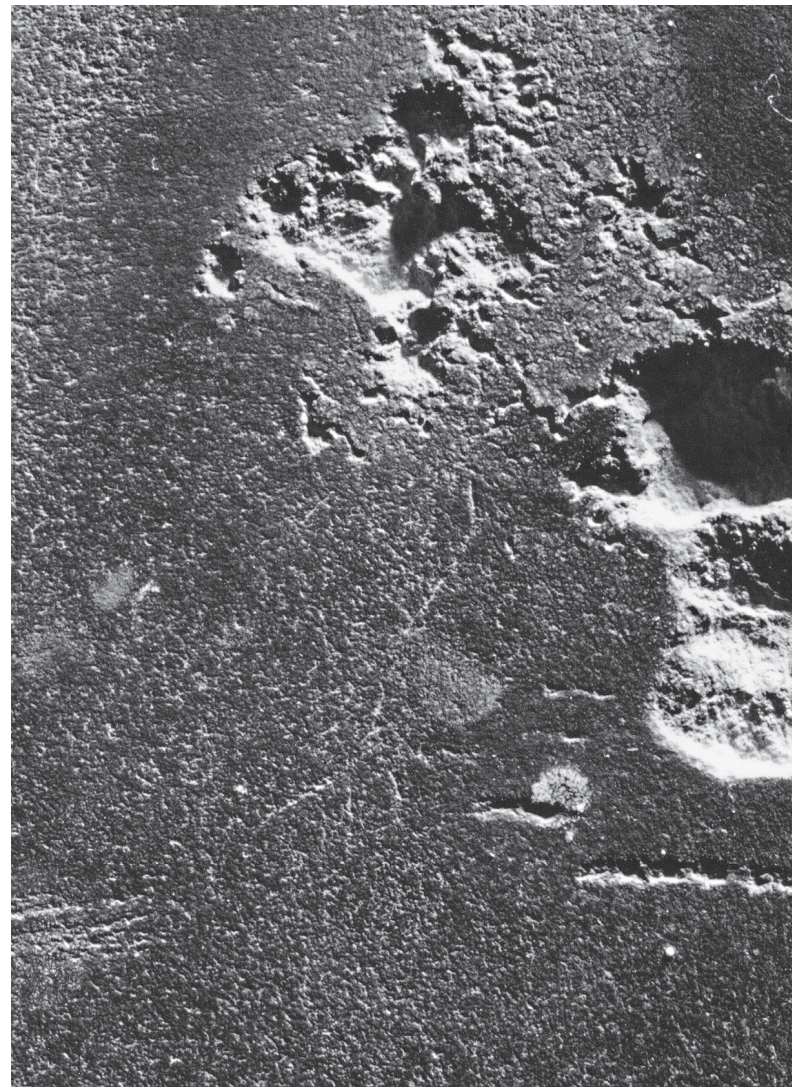
PL. I

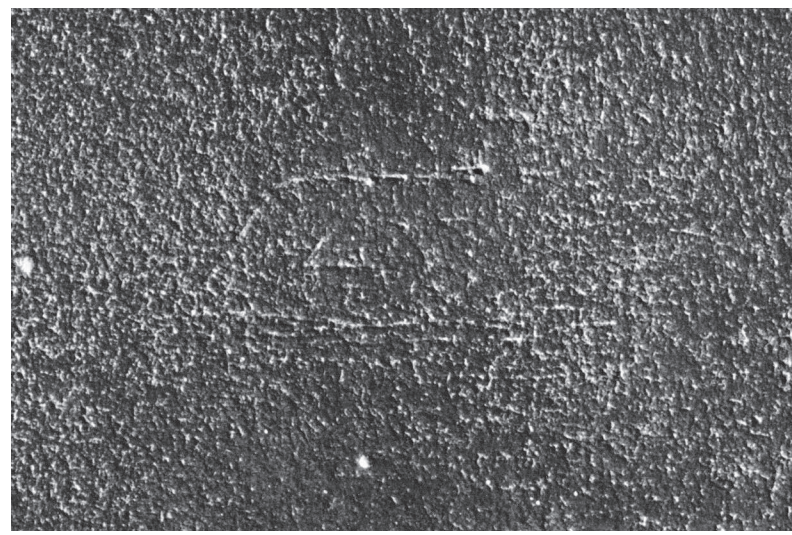
Vue générale du sarcophage.



0 2 cm

a. Faucon du Nom d'Horus.





b. Groupe *ḏt* en fin de colonne.

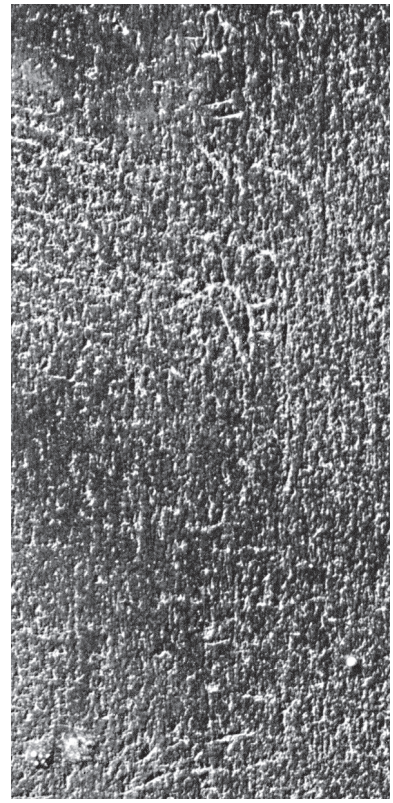
0 2 cm

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

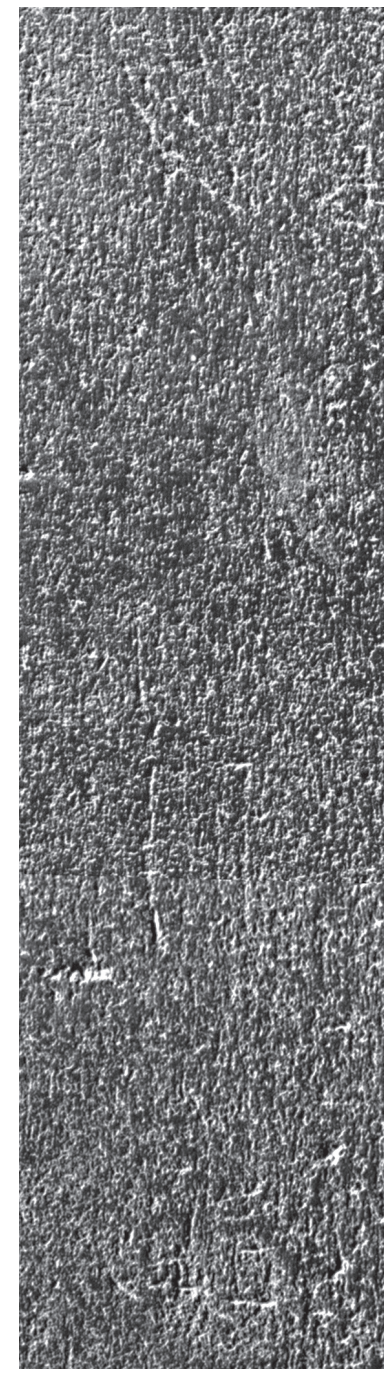
Éléments de la titulature de Téti et de sa mère.



a. Titulature de Téti.



b. Titulature de Téti (suite).

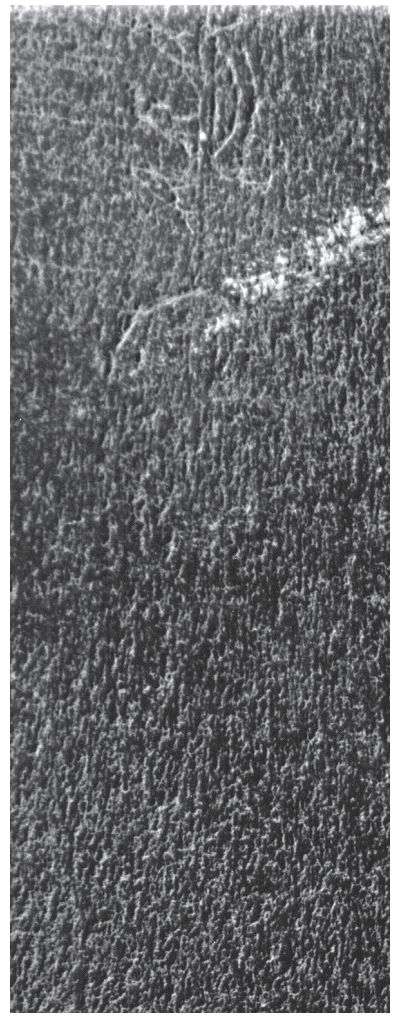


c. Titre et nom de sa mère, Sechsechet.

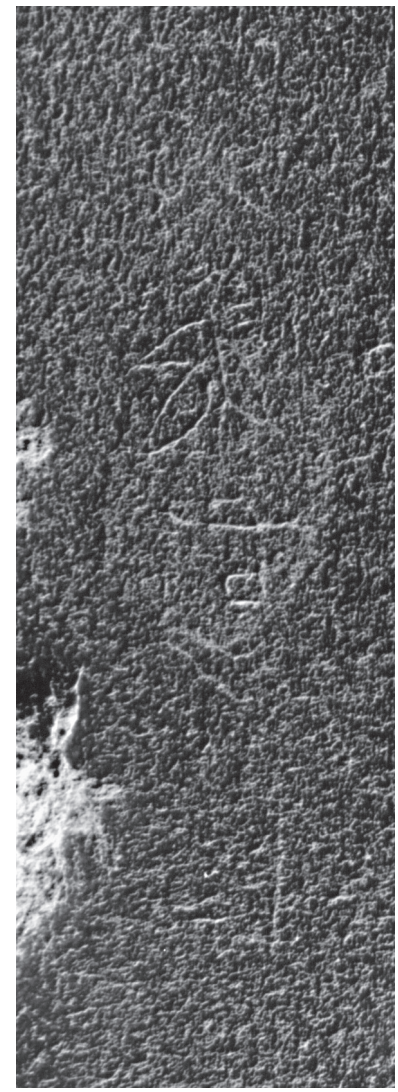
0 2 cm



a. Titulature de Pépi Ier.



b. Titulature de Pépi Ier (suite)

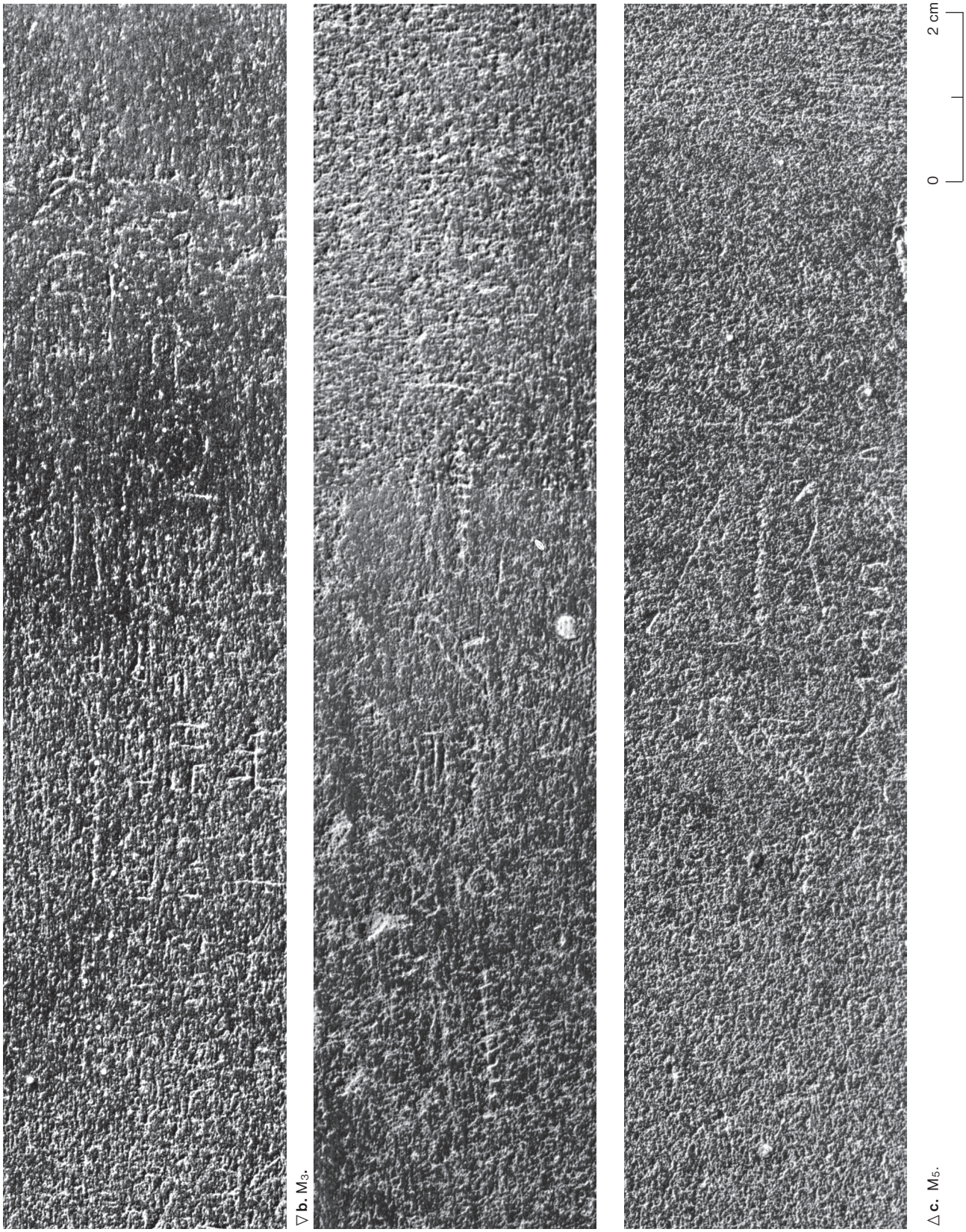


c. Titre et nom de sa mère, Ipout Ire.

0 2 cm

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev

Exemples de formules en *mnw*.



▽ **a.** M_1.

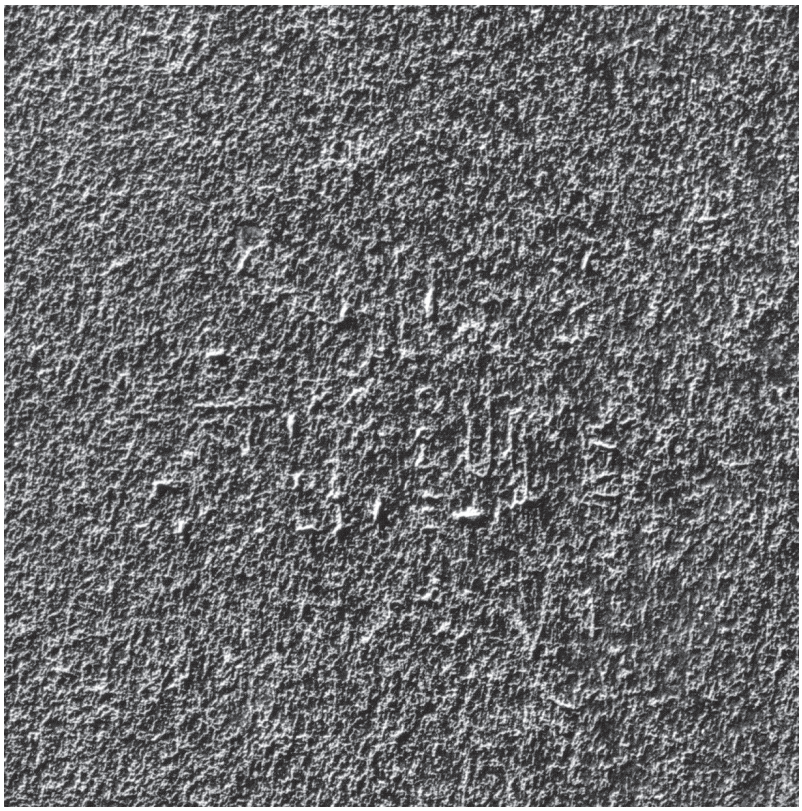
▽ **b.** M_3.

△ **c.** M_5.



Zone A3.

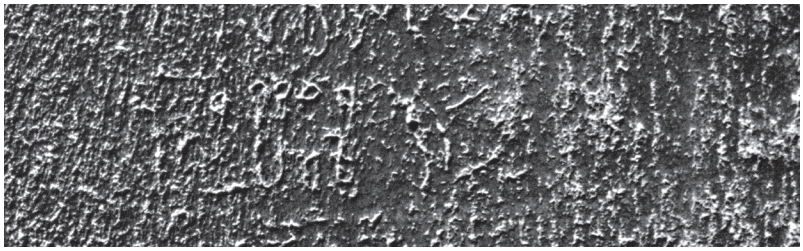
BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev



a. En zone E7.

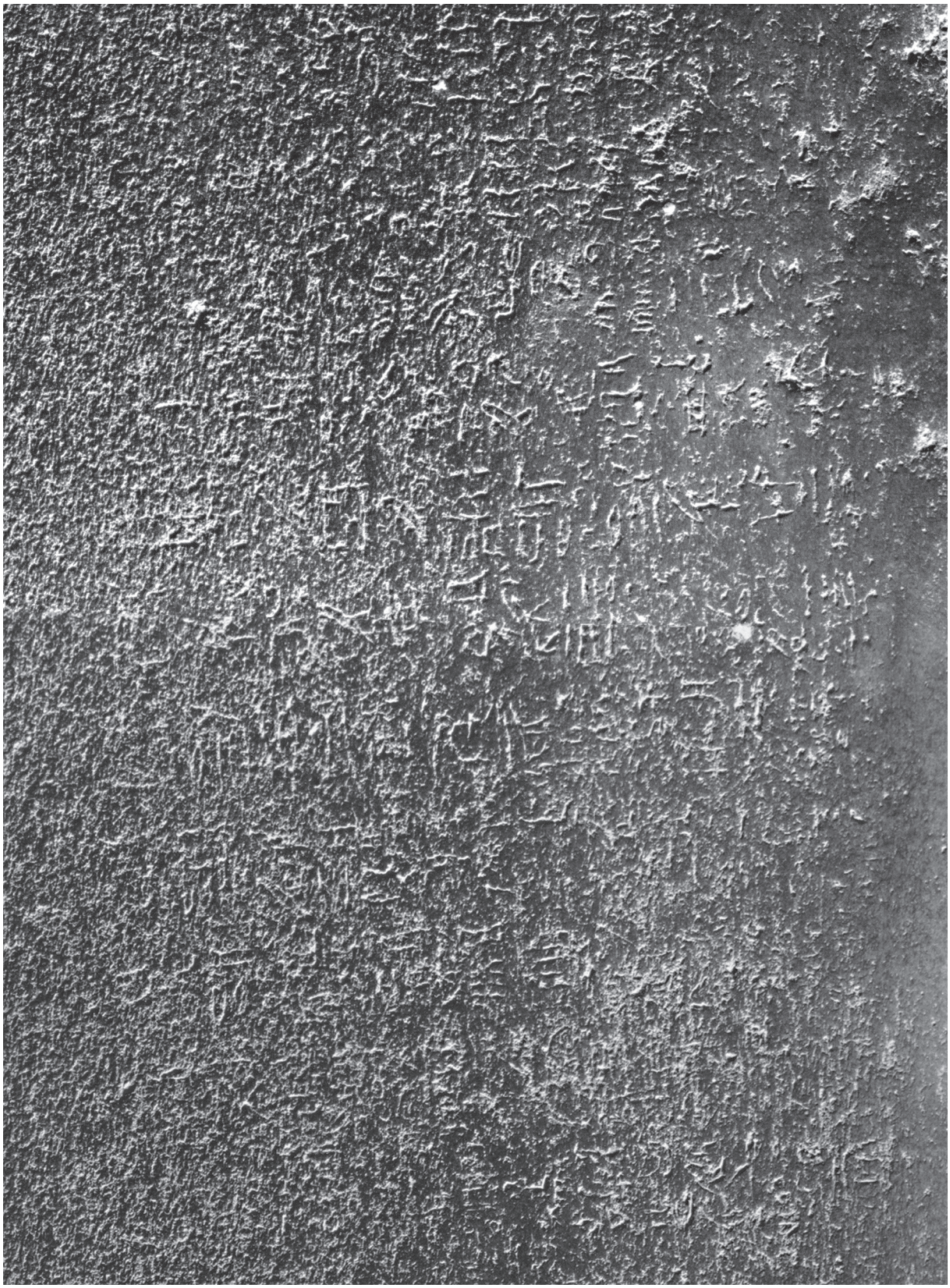


b. En zone F1.



c. En zone F5.

0 2 cm



Zone F6.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev



Zone F7.

BIFAO 95 (1995), p. 23-92 Michel Baud, Vassil Dobrev